



RAPPORT
ANNUEL

ANNUAL
REPORT





SOMMAIRE

MOT DU PRESIDENT	P 5
CONSEIL D'ADMINISTRATION	P 7
ORDRE DU JOUR	P 8
FICHE SIGNALETIQUE	P 9
RAPPORT DE GESTION	P11
RAPPORT RSE	P 52
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	P 64
RAPPORT SPECIAL DU PCA	P 88
PROJET DE TEXTES DES RESOLUTIONS	P 101

SUMMARY



L'Entreprise



The Company

Mot du Président

Chers actionnaires de la SAPH,

Conformément à la loi et à nos statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'activité de notre Société au titre de l'exercice 2019, et de soumettre à votre approbation les états financiers au 31 décembre 2019.

Tout comme en 2018, le marché international de caoutchouc en 2019, a été marqué par des cours faibles et a été affecté par la poursuite de la guerre commerciale sino-américaine, avec son corollaire de menaces et de restriction à l'importation sur le sol américain. Néanmoins, la parité euro-dollar très marquée en 2018 s'est considérablement réduite en 2019 entraînant une amélioration des cours du caoutchouc en XOF.

De manière générale, la tendance est encourageante, au regard de l'évolution socio-économique de notre entreprise, malgré l'impact marqué de la conclusion du contrôle général sur les exercices 2015-2017, initié en 2018 et qui a été conclu en 2019.

Au niveau de notre environnement propre, SAPH continue de consolider sa place de leader du secteur en Côte d'Ivoire, à travers le développement de son outil industriel et l'augmentation de sa production agricole propre. L'installation de séchoirs supplémentaires à Bettié et Bongo permet d'augmenter les capacités d'usinage. Tous ces investissements d'accroissement de capacités et d'amélioration des performances engagés depuis plusieurs années permettront d'absorber les productions industrielles et villageoises croissantes.

Pour ce qui est de la production agricole, SAPH poursuit sa politique d'investissement agricole par le renouvellement de son verger. La production propre a progressé de 8% au cours de cet exercice. Une hausse imputable notamment à la hausse des superficies en production. Les achats villageois augmentent de 10% par rapport à 2018 et sont en ligne avec les besoins de nos usines. Une partie de cette production villageoise a été destinée à l'exportation directe sans transformation, à savoir 5.019 tonnes vendues au cours de l'exercice 2019 contre 556 tonnes en 2018. La production usinée et la production vendue connaissent une nette progression.

Le chiffre d'affaires selon les normes Syscohada 2019 s'établit à XOF 144 milliards contre XOF 130 milliards en 2018. Cette hausse s'explique principalement par la hausse des volumes vendus et également par une légère hausse du prix de vente moyen.

Le résultat de l'exercice 2019 s'en trouve donc malgré tout amélioré. La hausse des capitaux propres et des ressources durables sont la conséquence de la hausse du résultat de l'exercice et de l'emprunt de XOF 7.000 millions contracté par la société en fin d'exercice pour refinancer une partie de ses investissements.

Fidèle aux valeurs prônées par le Groupe SIFCA, SAPH est fortement engagée dans une démarche de durabilité de ses activités axée sur l'humain et l'environnement. A ce titre, elle a poursuivi ses investissements sociaux au profit des employés mais aussi des communautés vivant autour de ses Unités Agricoles Intégrées.

Pour 2020 SAPH avait prévu d'augmenter sa production usinée de 20% par rapport à celle réalisée en 2019, en augmentant sensiblement ses achats. Cette progression aurait dû améliorer ses volumes de ventes et son résultat net pour un cours du caoutchouc identique à celui observé en 2019. Toutefois, le contexte de ce début d'année, marqué par la pandémie mondiale du Covid-19, risque d'impacter fortement nos prévisions. Face à cette situation d'une ampleur inédite, SAPH a pris des mesures de prévention et de sensibilisation dès le début de cette crise pour préserver la santé de ses employés et de leurs familles. D'un point de vue économique, cette crise sanitaire sans précédent impacte fortement l'économie mondiale, entraînant une chute des cours dans de nombreux secteurs, dont celui du caoutchouc naturel. En parallèle, la production industrielle mondiale s'en trouve très dégradée. Les demandes de report d'achat des clients s'accumulent et cela va engendrer une baisse considérable de la production de SAPH pendant plusieurs mois. Cependant, SAPH met tout en œuvre pour poursuivre ses activités et pour limiter l'impact pour son personnel et les planteurs.

Notons enfin que la structure de notre rapport de gestion a été modifiée afin de s'adapter aux nouvelles exigences et que nous incluons également une présentation de nos comptes sous la norme IFRS.

Je vous remercie pour votre confiance renouvelée et votre appui.



Jean-Louis BILLON

Le Président du Conseil d'Administration

Word of the Chairman



The chairman
Jean-Louis BILLON

Fellow shareholders,

We are hereby convening our Annual General Meeting as prescribed by the Law and our statutes, in order to discuss 2019 activities, review and approve the 2019 financial statements.

As in 2018, the international rubber market was marked by weak prices in 2019 and was affected by the Sino-American trade war, with its corollary of threats and import restrictions in the USA. However, the very marked Euro/USD parity in 2018, reduced in 2019 leading to an improvement of rubber prices in XOF.

Generally, the socio economic activities of our company are showing improvements, which is reassuring, despite the conclusion in 2019 of the 2015-2017 general tax control initiated in 2018.

SAPH continues to reinforce its leadership on the rubber sector in Côte d'Ivoire thanks to the development of its industrial capacity and the increase of its own agricultural production. The commissioning of additional dryers in Bettié and Bongo factories, as well as various projects initiated in the preceding years, allow the Company to deal with more productions from smallholders and our plantations.

The agricultural production increased by 8% compared to 2018 as SAPH maintained replanting activities to renew the plantations which resulted in a growth of tapped surfaces. Purchases from smallholders also marked up by 10% in order to fill up industrial capacities. Part of such purchases were exported as raw rubber, a total of 5,019 tons dry in 2019 compared to 556 tons in 2018. Processed and sold productions increased significantly.

Turnover stands at XOF 144 Billion in 2019 compared to XOF 130 Billion the previous year according to Syscohada rules. This is mainly explained by larger volumes sold and a marginal selling price increase.

The net profit and the shareholder funds improve, while long term resources also shot up with a XOF 7,000 long term loan contracted at the end of the year to refinance the Company's investments.

In line with SIFCA Group values, SAPH is committed to the sustainability of its operations, focusing on Social and Environmental impacts. Social investments were made for the benefit of the staff as well as the surrounding communities.

For 2020, SAPH had planned for a 20% processed production increase, with a related growth of its smallholder purchases. This would have improved its turnover and net profit at a selling price anticipated unchanged compared to 2019. However, this year's context, with the COVID 19 world crisis will certainly have a deep impact on our activities. Faced with this unprecedented situation, SAPH immediately implemented measures to safeguard the health of its staff and their families. The world's economy is deeply hit by this historic crunch, commodities prices plummeted, including natural rubber. Besides, as the world industrial production significantly slows down, our customers delay the shipment of their contracts and our processed volumes will shrink for several months. However, SAPH takes all the necessary measures to adjust its activities and limit the effects on its staff and smallholders.

Let us also note that the presentation of the management report has been adapted to fit with the new prescriptions and that we are also including a presentation in line with the IFRS reporting principles.

We thank you for your continued trust and support.



Conseil d'Administration

Board of Directors

PERSONNES PHYSIQUES	FONCTION	NOMINATION	FIN DE MANDAT
M. Jean-Louis BILLON	PRESIDENT	AGO 03/05/2018	AGO Comptes 2023
M. Alassane DOUMBIA	-	AGM 03/05/2017	AGO Comptes 2019
M. Botoh Maurice YAPO	-	AGO 06/05/2014	AGO Comptes 2019
M. Tiémoko COULIBALY	-	AGO 03/05/2018	AGO Comptes 2023
M. Bertrand VIGNES	-	AGM 03/05/2017	AGO Comptes 2019
M. Jean-Luc BEDIE	-	AGM 08/05/2016	AGO Comptes 2024

PERSONNES MORALES	REPRESENTANT	NOMINATION	FIN DE MANDAT
SIFCOM	M. Amoikon BANGA	AGO 03/05/2018	AGO Comptes 2023
SIPH	M. Pierre BILLON	AGO 03/05/2018	AGO Comptes 2023
SIFCA	Mme. Lucie BARRY-TANNOUS	AGO 03/05/2012	AGO Comptes 2023
COMPAGNIE FINANCIERE MICHELIN	Mme. Anne PERRIER-ROSIER	AGO 03/05/2018	AGO Comptes 2023
MICHELIN FINANCE LUXEMBOURG	M. Thierry SERRES	AGO 03/05/2017	AGO Comptes 2019

Ordre du jour

SAPH
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU MARDI 27 OCTOBRE 2020 A 9H30

VISIOCONFERENCE
(AZALAI Marcory)

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les états financiers établis selon le Syscohada et selon les normes comptables internationales IFRS ;
2. Rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019 établis selon le Syscohada et selon les normes comptables internationales IFRS ;
3. Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE ;
4. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019 établis selon le Syscohada et quitus aux administrateurs ;
5. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019 établis selon les normes comptables internationales IFRS ;
6. Approbation des Conventions Règlementées ;
7. Affectation du résultat ;
8. Fixation du montant des indemnités de fonction à allouer aux Administrateurs ;
9. Renouvellement du mandat de quatre (04) administrateurs ;
10. Pouvoirs à conférer.

Agenda

SAPH
GENERAL ASSEMBLY OF THE SHAREHOLDERS
Tuesday, October 27th 2020

WEBINAR
(Azalai, Marcory)

1. *Review of the financial report of the Board of Directors to the General Assembly about the activities during the year concluded on 31st December, 2019 according to SYSCOHADA rules and according to the IFRS standards.*
2. *Review of the External Auditor's report for the year concluded on 31st December, 2019 on SYSCOHADA rules and on IFRS standards.*
3. *Review of the special report from External Auditors on contracts subject to articles 438 and 448 of the uniform OHADA act for commercial companies and economic interest groupings.*
4. *Approval of the accounts for the year concluded on 31st of December, 2019 according to SYSCOHADA rules and full discharge of Directors.*
5. *Approval of the accounts for the year concluded on 31st of December, 2019 according to IFRS standards.*
6. *Approval of the contracts subject to articles 438 and 448 of the uniform OHADA act for commercial companies and economic interest groupings.*
7. *Appropriation of the results.*
8. *Determination of the remuneration of Directors.*
9. *Renewal of mandate for four (04) Directors.*
10. *Power to carry out legal and regulatory formalities.*



Fiche Signalétique / Data Sheet

DENOMINATION SOCIALE

SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (SAPH)

FORME JURIDIQUE

Société Anonyme (SA) avec Conseil d'Administration

SIEGE SOCIAL

Abidjan Treichville - Zone portuaire - Rue des Galions Immeuble EX-SIT

RCCM

CI - ABJ - 1962 - B - 2059

DATE DE CONSTITUTION

29/12/1956

DUREE (Années)

99

CONTACTS

(+225) 21 75 76 76

BOÎTE POSTALE

01 BP 1322 ABIDJAN 01

FAX

(+225) 21 75 76 40/42/43

CAPITAL SOCIAL

14.593.620.855 FCFA

COMPANY NAME

SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (SAPH)

FORM

Public limited company (Plc) with Board of Directors

HEAD OFFICE

Abidjan Treichville - Zone portuaire - Rue des Galions Building EX-SIT

RN°

CI - ABJ - 1962 - B - 2059

DATE OF INCORPORATION

December 29th, 1956

TERM (Years)

99

PHONE

(+225) 21 75 76 76

P.O. BOX

01 BP 1322 ABIDJAN 01

FAX

(+225) 21 75 76 40/42/43

SHARE CAPITAL

XOF 14,593,620,855

Effectif au 31 décembre 2019 : 5.833 salariés

Superficie hévéas

matures : 16.957 Ha

immatures : 5.961Ha

Superficie palmiers

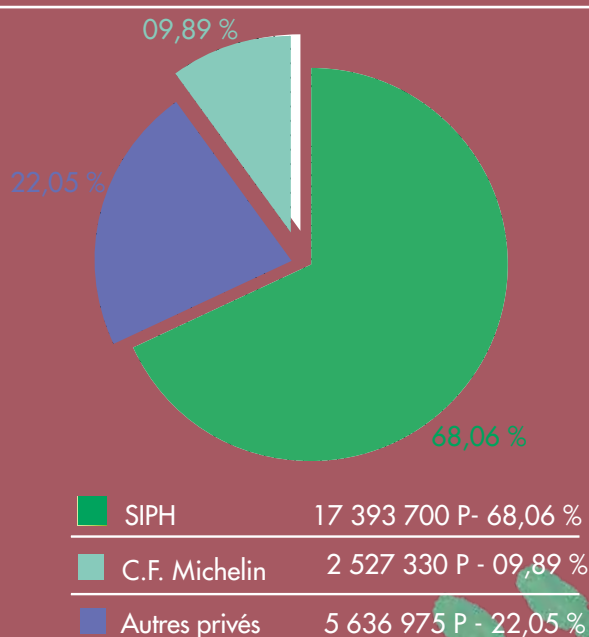
matures : 1.788 Ha

immatures : 481 Ha

Direction

Directeur Général : M. Marc GENOT

Nomination : CA 27/10/2011



COMMISSARIAT AUX COMPTES

DENOMINATION

NOMINATION

FIN DE MANDAT

MAZARS et GUERARD

AGO 03/05/2018

AG Comptes 2023

PRICEWATERHOUSE
COOPERS

AGO 03/05/2018

AG Comptes 2023

SUPPLEANTS

ERNST & YOUNG

AGO 03/05/2018

AG Comptes 2023

KPMG CI

AGO 03/05/2018

AG Comptes 2023

Empreinte géographique



Légende

- Centre de Collecte(14)
- Pont - Usine(5)



Núcleo SAPH(2)



Plantation SAPH(7)



Usine SAPH(5)

Bureau PH



BUREAU PROMOTION HEVEICOLE(14)



SIEGE SAPH(1)

Rapport de gestion



Pépinière avec irrigation goutte à goutte

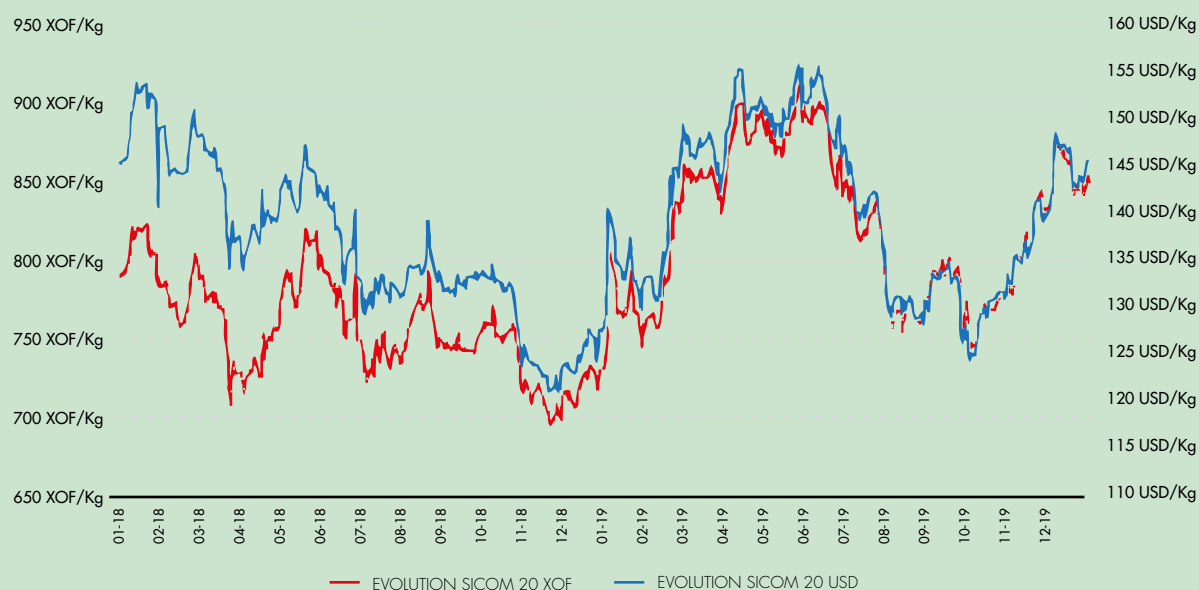


Management report

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2019

I - ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL ET
COURS MONDIAUXI – INTERNATIONAL SITUATION AND RUBBER
PRICES

SICOM 20 : 2018 - 2019



Le marché international du caoutchouc a été fortement marqué en 2019 par la poursuite de la guerre commerciale sino-américaine ainsi que par les menaces américaines de restriction à l'importation sur le sol américain. La parité euro-dollars très marquée en 2018, s'est considérablement réduite en 2019 entraînant une amélioration des cours du caoutchouc en XOF.

The international rubber market was hit in 2019 by the uncertainties of the Sino-American commercial war, as well as US threats on imports. The USD/Euro parity, which showed a large gap in 2018 got closer to parity in 2019, therefore improving rubber prices expressed in XOF.

Les fluctuations des cours sont plus importantes en 2019 qu'elles ne l'ont été en 2018, avec une légère tendance à la hausse. Si la variation de cours entre l'ouverture et la clôture de l'exercice est importante, passant de 1.2860 dollars le kilogramme à 1.4560 dollars le kilogramme, soit une hausse de 13%, la moyenne du SICOM 20 par contre ne progresse que de 3% en 2019, passant de 1.3652 dollars le kilogramme à 1.4060 dollars le kilogramme.

Fluctuations were more lively in 2019 compared to 2018, while, if the price increased from 1.286 USD/Kg dry at opening to 1.456 at closing of the year, a 13% improvement, the average SICOM moved from 1.3652 USD/Kg dry to 1.4060 in 2019, only 3% higher.

II - ENVIRONNEMENT NATIONAL

1. Contrôle CNPS – Avis de passage pour contrôle

SAPH a reçu le 20 mars, un avis de passage pour contrôle émanant de la CNPS portant sur les exercices 2016, 2017 et 2018. Ce contrôle prévu pour démarrer le 17 avril dernier a effectivement débuté au cours du mois de septembre. Ce contrôle, dont les conclusions ont été portées à notre connaissance pendant la clôture des comptes, ne s'est pas soldé par un redressement.

II - LOCAL ENVIRONMENT

1. Control on Retirement Benefits:

The national retirement benefit fund (CNPS) has indicated on March 20th 2019 that SAPH would be subjected to a control on years 2015 to 2018. This control started in September and its conclusion, early 2020, was that there was no corrections to be made on SAPH declarations.

2. Contrôle fiscal – vérification générale des comptes

Le contrôle fiscal débuté au cours de l'exercice 2018 et portant sur les exercices 2015 à 2017 est finalement arrivé à son terme avec la réception de la notification définitive par SAPH depuis le 27 juin 2019. Le montant définitif du redressement s'élève à XOF 2.600 millions dont XOF 2.400 millions de droits simples.

3. Mesures fiscales incitatives spécifiques dans le secteur de l'hévéa

Les entreprises du secteur de l'hévéa bénéficient, au terme de l'ordonnance N°2019-826 du 09 octobre 2019, de mesures fiscales et douanières incitatives spécifiques pour les investissements qui seront réalisés dans le cadre de la transformation de l'hévéa au titre de la création ou du développement de leurs activités.

Les avantages qu'offre cette ordonnance sont accordés aux entreprises bénéficiaires pendant une période de trois (03) ans à compter de son entrée en vigueur. L'investissement devra être réalisé au maximum 4 ans après la signature d'un accord entre l'entreprise et l'Etat.

4. Perte probable d'une partie de l'exploitation sur Singrobo

Un projet de construction de barrage hydroélectrique sur le fleuve Bandaman à Singrobo- Ahouaty, obligerait SAPH à se séparer d'une partie de son verger dans la région. La surface concernée, d'une superficie initiale de 80 hectares, a été acquise en bail avec les propriétaires terriens ruraux, dans le cadre d'un projet d'extension de nos parcelles. Les coûts d'indemnisation de l'Etat ne couvrant pas les investissements réalisés sur cette parcelle, cette opération occasionnera probablement une perte pour l'entreprise. Des discussions en cours avec les différentes parties tendent à réduire la superficie impactée par ce projet de barrage qui ne devrait pas dépasser 30 hectares et à réviser à la hausse des coûts d'indemnisation des parcelles. L'aboutissement de ces discussions devrait minimiser la perte annoncée.

III. ENVIRONNEMENT INTERNE A LA SOCIETE**1. Augmentation de la capacité d'usinage à Bettié**

SAPH a complété les travaux d'installation d'un troisième séchoir. Ces travaux font suite à ceux initiés en 2018 et qui avaient consisté à remplacer le séchoir vétuste de 1 tonne l'heure par un autre de 2 tonnes l'heure. Ces travaux ont permis de porter la capacité de l'usine de Bettié de 4 à 6 tonnes/heure. Sa capacité nominale a ainsi été portée à 130 tonnes/jour contre 60 tonnes en 2017 et Bettié a enregistré un record de

2. Tax and general control of accounts.

The Tax control on 2015-2017 accounts, initiated in 2018, finally came to a conclusion in 2019 with a final notification received on June 17th 2020 amounting to XOF 2.600 million, including 2.400 million of penalties.

3. Tax incentives for natural rubber industry.

Ruling 2019-926 published on October 9th 2020 details tax and duty incentives for Companies wishing to develop industrial capacities for natural rubber transformation.

Such incentives can be obtained within the three years following the ruling date, provided the investment is made in the 4 years after the signature of a convention.

4. Possible loss of planted surfaces at Singrobo

An hydro electrical dam project on the Bandaman river at Singrobo-Ahouaty could threaten part of SAPH planted areas in the region. The concerned plantation, covering 300 hectares, is an innovative project where land belonging to local owners has been leased and planted by SAPH. Plantations costs are higher than proposed compensations defined by Government. This could generate a loss for the Company. Discussions are in progress with all parties to decrease the size of the concerned area to less than 30 hectares and increase compensation rates to be applied in order to minimize the potential loss.

III - COMPANY'S ENVIRONMENT**1. Capacity increase in Bettié Factory.**

Following the replacement of the obsolete one ton dryer by a two tons dryer in 2018, SAPH installed a third two tons dryer in Bettié, with the necessary ancillary equipment. Capacity has therefore increased from 4 to 6 tons per hour. Bettié is now able to produce 130 tons per day in average, its present daily record standing at 144 tons.

production journalière à 144 tonnes.

2. Installation d'un séchoir supplémentaire à Bongo

Pour améliorer la qualité de sa production sur le site de Bongo, SAPH y a ajouté un séchoir supplémentaire de 4 tonnes/heure pour porter le nombre de séchoir à quatre (04). Cette opération a permis de porter la production nominale à 215 tonnes/jour, contre 200 précédemment avec un record de production journalière à 237 tonnes.

2. Additional dryer at Bongo factory.

In order to improve the quality of its production, SAPH has installed an additional dryer in Bongo factory where 4 dryers now operate. This had also an impact on production as the nominal capacity is now 215 tons/day compared to 200 tons previously. The present day record stands at 237 tons.

SITUATION DE LA SOCIETE ET SON ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE 2019

EVOLUTION OF THE COMPANY'S ACTIVITIES

I - EVOLUTION DES SUPERFICIES PLANTEES

I - PLANTED SURFACES

Superficie plantée en hectare	2015 e	2016 d	2017 c	2018 b	2019 a	Var a-b	% (a-b)/b
Hévéas - matures	16 252	16 543	16 399	16 734	16 957	223	1%
Palmiers - matures	146	356	937	1 788	1 788	0	0%
Hévéas - immatures	5 990	6 377	6 626	6 271	5 961	-310	-5%
Palmiers - immatures	1 653	2 008	1 566	602	481	-121	-20%
Total superficies agricoles	24 041	25 284	25 529	25 395	25 187	-208	-1%

Les superficies plantées évoluent très peu entre décembre 2018 et décembre 2019. La baisse nette constatée de 208 hectares est issue principalement du déclassement de 113 hectares en aire protégée (réserve écologique) pour la sauvegarde de la biodiversité sur notre site de Rapides-Grah et de l'empêchement d'exploiter une superficie de 95 hectares sur notre site de Bongo résultant de conflits avec les villages riverains. Il est probable que nous ne perdrons que 25 hectares finalement.

Planted surfaces did not change materially between 2018 and 2019. A net loss of surface of 208 hectares is considered and result mainly from the reclassification of 113 hectares as "ecological reserve" in Rapide Grah and the fact that we were unable to access 95 hectares of land at Bongo, following a land issue with a community. It seems the final loss for this second case will not exceed 25 hectares.

La hausse nette de 223 hectares des surfaces en production (matures) résulte d'une entrée en production de 547 hectares au cours de cet exercice et 324 hectares d'arbres abattus, arrivés en fin de vie.

Mature rubber surfaces increased by 223 hectares, as 547 hectares of previously immature were opened and 324 hectares were felled.

La baisse nette de 431 hectares des plantations immatures résulte également d'une hausse de 296 hectares de nouvelles parcelles en préparations, et d'une baisse de 727 hectares dont une partie, 547 hectares est entrée en production, le reste étant mis en réserve pour diverses raisons (préservation de la biodiversité et litiges fonciers).

Immature surfaces decreased by 431 hectares, as 296 new hectares are in preparation and 547 are now mature. The balance of the decrease is linked to the points mentioned earlier of an ecological reserve and a land issue with communities.

II - EVOLUTION DES PRODUCTIONS

II. VOLUMES

Production en tonnes	2015	2016	2017	2018 b	2019 a	Var a-b	% (a-b)/b
Production des champs	31 157	29 995	29 149	29 910	32 177	2 267	8%
Production achetée	103 382	126 826	136 413	146 415	160 576	14 161	10%
Production usinée	126 871	154 205	163 175	172 952	187 572	14 620	8%
Production vendue	124 098	156 543	162 607	171 468	182 812	11 344	7%
Fond de tasse vendue				556	5 019	4 463	802%

La production de nos plantations propres progresse de 8% au cours de cet exercice, soit 2.267 tonnes de plus qu'en 2018. Cela est dû à plusieurs facteurs dont la hausse des superficies en production, de changements de panneau effectués en phase avec la défoliation des clones, l'amélioration de la gestion des équipes (MQP) et des régimes de stimulations plus intensifs. Nous notons une augmentation des surfaces saignées en j5, qui va progressivement devenir la norme; même si cette pratique fait légèrement baisser la production, elle a un impact très favorable sur la productivité à la saignée.

Les achats villageois augmentent de 10% comparés à 2018 et sont en lignes avec les besoins de nos usines. Une partie de cette production villageoise a été destinée à l'exportation directe sans transformation : on notera que 5.019 tonnes équivalent sec ont été ainsi vendues au cours de cet exercice 2019 contre 556 tonnes en 2018.

La production usinée et la production vendue connaissent une nette progression liée aux augmentations de capacité réalisées.

Plantation production gained 8% or 2,267 tons in 2019. This is explained by higher surfaces in tapping, improved panel changes, synchronized with clone defoliation, better team management and intensified stimulation. The level of increase remains modest due to ageing surfaces not fully compensated by increasing openings. We also witnessed a large progression of surfaces tapped in D5, a practice that does not give maximum production, but greatly improves tapping productivity.

Rubber purchases increased by 10% compared to the previous year and were adjusted closely to our processing needs. Part of such purchases were used to export raw rubber, up to 5,019 tons in 2019 against 556 tons in 2018.

Processed production and processed exports both shot up thanks to the marginal capacity gains.

III - EVOLUTION DES DONNEES CHIFFREES

III - EVOLUTION OF MAIN INDICATORS

Chiffres clés en millions XOF	2015	2016	2017	2018	2019	Var a-b	% (b-a)/a
Chiffre d'affaires	97 449	112 964	151 979	129 855	143 735	13 880	11%
Résultat net	-1 780	1 170	12 861	-848	3 375	4 223	498%
Dividendes	0	0	0	2 215	0	-2 215	-100%
Investissements	15 852	9 073	9 204	11 523	9 055	-2 468	-21%
Capitaux propres	64 989	66 159	79 020	75 957	79 332	3 375	4%
Ressources stables	96 036	96 585	104 798	95 244	98 619	3 375	4%
Trésorerie nette	-13 992	-16 337	-12 366	-16 248	-18 398	-2 150	-13%

Le chiffre d'affaires 2019 s'établit à XOF 143.735 millions contre XOF 129.855 millions en 2018. Cette hausse s'explique principalement par la hausse des volumes vendus au cours de 2019 et accessoirement par la hausse du prix de vente moyen qui progresse de XOF 6 le kilogramme sur les deux années. Le résultat de l'exercice 2019 s'en trouve amélioré.

SAPH a poursuivi ses investissements industriels et agricoles au cours de cet exercice. Ils restent cependant en retrait par rapport à 2018 (XOF 9.055 millions en 2019 contre XOF 11.523 millions en 2018).

La hausse des capitaux propres et des ressources durables sont la conséquence de la hausse du résultat de l'exercice et de l'emprunt de XOF 7.000 millions contracté par la société en fin d'exercice pour refinancer une partie de son investissement.

2019 turnover stands at XOF 143,735 against XOF 129,855 million in 2018. This increase is explained by higher volumes as well as a net sales price mark-up of XOF 6 per Kg. The net result is therefore improving.

SAPH maintained a good level of investments in 2019, both in processing capacity increases and agriculture, even if the global level of investment reduces compared to 2018 (XOF 9,055 million in 2019 against XOF 11,523 million in 2018).

Equity and permanent resources increase, thanks to the improved net result and an additional XOF 7,000 million loan received at the end of the year to refinance part of the investment.

ETATS FINANCIERS DE SYNTHESE

COMPTE DE BILAN décembre 2019 - 2018

<i>En millions XOF</i>					
LIBELLES	NOTE	EXERCICE AU déc 2019 a	EXERCICE AU déc 2018 b	Variation Valeur (a-b)	Variation % (a-b)/b
Capital	13	14 594	14 594		
Primes liées au capital social	13	233	233		
Réserves indisponibles	14	2 919	2 919		
Réserves libres	14	50 410		50 410	
Report à nouveau (+ ou -)	14	-848	50 410	-49 562	-98%
Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)		3 375	-848	4 223	498%
Provisions réglementées	15	8 649	8 649		
Emprunts et dettes financières diverses	16	20 127	19 181	946	5%
Provisions pour risques et charges	16	81	106	-25	-23%
Trésorerie nette	20	18 398	16 248	2 150	13%
TOTAL CAPITAUX DISPONIBLES		117 937	111 492	6 445	6%
Immobilisations incorporelles	3	12 766	12 768	-2	0%
Immobilisations corporelles	3	150 235	142 777	7 458	5%
Immobilisations financières	4	424	383	40	11%
Avances & acomptes sur immobilisations	3	66	885	-819	-93%
Amortissements, dépréciations des immobilisations	3	-75 667	-69 586	6 081	9%
TOTAL IMMOBILISATIONS NETTES		87 824	87 228	597	1%
Matières premières	6	16 145	15 210	935	6%
En-cours plants	6	983	549	434	79%
Produits fabriqués	6	9 995	7 148	2 847	40%
Marchandises et autres approvisionnements	6	5 755	5 292	464	9%
Provisions et dépréciations sur stocks	6	-578	-535	43	8%
TOTAL STOCKS NETS		32 299	27 663	4 636	17%
Fournisseurs avances versées	17	307	599	-292	-49%
Clients	7	16 076	12 909	3 167	25%
Provisions sur créances clients	7	-1 457	-1 454	3	0%
Personnels débiteurs	8	901	743	159	21%
Etat et collectivités publiques	8	5 342	3 879	1 463	38%
Associétés et groupes	8	1	4	-3	-77%
Autres créances	8	189	109	81	74%
Provisions sur autres créances	8	-1 612	-1 185	427	36%
TOTAL DEBITEURS		19 747	15 605	4 143	27%
Clients, avances reçues	7	-800	-75	725	968%
Fournisseurs d'exploitation	17	-17 314	-15 637	1 677	11%
Dettes sociales	18	-2 782	-2 469	313	13%
Dettes fiscales	18	-950	-613	337	55%
Autres dettes	19	-88	-210	-123	-58%
TOTAL CREDITEURS		-21 933	-19 003	2 930	15%
TOTAL GENERAL		117 937	111 492	6 445	6%

ETATS FINANCIERS DE SYNTHESE

COMPTE DE RESULTAT décembre 2019 - 2018

En millions XOF				EXERCICE AU déc 2019 a	EXERCICE AU déc 2018 b	Variation Valeur (a-b)	Variation Pourcentage (a-b)/b
	LIBELLES	(1)	NOTE				
Ventes de produits finis - caoutchoucs		+	21	134 974	125 158	9 816	8%
Ventes de marchandises - caoutchoucs		+	21	3 032	168	2 864	1708%
Ventes de produits finis - agricoles		+	21	1 664	1 022	642	63%
Ventes de marchandises - autres		+	21	1 011	617	394	64%
Travaux, services vendus		+	21	2 764	2 183	582	27%
Produits accessoires		+	21	290	707	-417	-59%
CHIFFRE D'AFFAIRES				143 735	129 855	13 881	11%
Production stockée (ou déstockage)		-/+	6	3 281	258	3 023	1170%
Production immobilisée			21	2 870	3 847	-977	-25%
Autres produits		+	21	269	744	-475	-64%
Transferts de charges d'exploitation		+	12	610	135	475	352%
TOTAL PRODUITS				150 766	134 840	15 926	12%
Variation de stocks de marchandise		-	22				
Achats de matières premières et fournitures liées		-	22	-78 346	-69 700	8 646	12%
Variation de stocks de matières premières et fournitures liées		-/+	6	935	-368	-1 303	-354%
Autres achats		-	22	-17 318	-17 029	290	2%
Variation de stocks d'autres approvisionnements		-/+	6	464	-339	-803	-237%
Transports		-	23	-528	-245	283	116%
Services extérieurs		-	24	-16 518	-17 551	-1 033	-6%
Impôts et taxes		-	25	-2 794	-1 820	974	54%
Autres charges		-	26	-1 949	-1 420	529	37%
VALEUR AJOUTEE				34 711	26 368	8 343	32%
Charges de personnel		-	27	-19 031	-16 857	2 175	13%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION				15 679	9 511	6 168	65%
Reprises d'amortissements, provisions et dépréciations		+	28	227	478	-250	-52%
Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations		-	3C & 28	-8 382	-7 917	465	6%
RESULTAT D'EXPLOITATION				7 525	2 072	5 453	263%
Revenus financiers et assimilés		+	29	6	6	0	2%
Reprises de provisions et dépréciations financières		+	28	1	13	-13	-96%
Frais financiers et charges assimilées		-	29	-2 567	-2 582	-15	-1%
Dotations aux provisions et aux dépréciations financières		-	3C&28				
RESULTAT FINANCIER				-2 560	-2 563	2	0%
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES				4 964	-491	5 455	1111%
Produits des cessions d'immobilisations		+	3D	36	64	-28	-44%
Autres Produits HAO		+	30				
Valeurs comptables des cessions d'immobilisations		-	3D	-259	-261	-2	-1%
Autres Charges HAO		-	30				
RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES				-223	-197	-26	-13%
Participation des travailleurs		-	30				
Impôts sur le résultat		-		-1 366	-160	1 206	755%
RESULTAT NET				3 375	-848	4 223	498%
1) (+/-) : Solde débiteur "(-)", solde créditeur "(+)"							

NOTE 3. LES INVESTISSEMENTS

Note 3 - INVESTMENT

En millions XOF

RUBRIQUES INVESTISSEMENTS BRUTS	2019	2018	Augment	Diminut	Redas
Investissements incorporels	12 766	12 768	0	-2	0
Terrains	969	183	15	0	771
Investissements agricoles	64 480	62 496	2 442	-458	0
Batiments - Constructions	38 829	37 224	1 356	-104	354
Matériel et outillage industriel	26 838	24 929	2 400	-679	187
Matériel et mobilier de bureau	2 119	1 823	68	-186	415
Matériel de transport	3 358	3 144	390	-221	44
Installation et agencement	11 321	11 207	759	-690	46
Autres immobilisations corporelles	0	409	0	0	-409
Immobilisations corporelles en cours autres	2320	1361	1541	0	581
Avances et acomptes s/Immo. Corp.	66	885	7	0	-826
Prêts, cautionn. & aut. Créances	424	383	78	-38	0
Prêts au personnel					
Total des investissements	163 492	156 813	9 055	-2 377	0

a. Les investissements incorporels

Les investissements incorporels de XOF 12.766 millions en 2019, sont constitués principalement par le logiciel de gestion SAP et un fonds commercial hérité de la fusion avec ex-SAIBE en janvier 2007 pour une valeur brute respectivement de XOF 4.185 millions et XOF 8.649 millions. SAPH a bénéficié d'une dérogation de l'administration fiscale pour l'amortissement du fonds de commerce sur une période de cinq années à compter du 1er janvier 2008. Ces amortissements sont arrivés à leur terme au 31 décembre 2012 et sont enregistrés au passif du bilan pour un montant équivalent.

L'exercice 2019 présente une légère baisse en comparaison à 2018 du fait de la sortie du patrimoine de certaines applications informatiques qui ne sont plus utilisées.

b. Les investissements corporels – non agricoles

Les investissements corporels non agricoles représentent 53% des valeurs brutes de l'ensemble des investissements de SAPH et sont majoritairement constitués de nos unités de production.

SAPH investit au cours de cette année 2019 XOF 6.520 millions notamment dans l'augmentation de la capacité du séchoir à Bongo et Bettié, dans les travaux sur les lagunes (station d'épuration), l'aménagement de zones de stockages (fond de tasse et palettes métalliques) ainsi que dans divers autres travaux portant sur l'amélioration des lignes de production et le remplacement de certains équipements.

a. Intangible assets

The XOF 12,766 million of intangible assets in our books as at end of 2019, are basically made of SAP software and the SAIBE goodwill which was created with the 2007 merger of the two Companies. The respective values represent respectively XOF 4,185 million and XOF 8.649 million. SAPH obtained a fiscal incentive to depreciate the goodwill on a period of 5 years starting January 1st 2008. The depreciation was completed on December 31st 2012 and is accounted for as a Liability for the same amount.

2019 shows a small reduction of the total amount as several software applications, no longer in use, were removed from the assets.

b. Non agricultural fixed assets

Non agricultural fixed assets represent 53% of gross investment value and are mainly represented by processing factories.

In 2019, SAPH invested XOF 6,520 million in this area, especially for drying capacity increase in Bongo and Bettié, improvement in waste water treatment, storage capacity of both raw materials and pallets as well as various improvements to productions lines and equipment replacement.

Une partie de ces investissements a porté également sur des matériels agricoles avec l'achat de tracteurs et remorques agricoles, sur les infrastructures sociales avec la construction d'écoles et de logements, sur le renouvellement du parc auto/moto et sur la construction d'un centre de collecte à N'douci, en remplacement du centre de collecte loué à Sikensi qui ne répondait plus aux normes en la matière.

Une partie de ces travaux a conduit SAPH à se séparer de certains actifs immobilisés. La baisse de XOF 1.880 millions observée au cours de cet exercice découle de la destruction de certains pans de nos bâtiments d'usines ainsi que des aménagements et installations, et de l'abandon de certains matériels d'usine du fait des travaux d'augmentation de capacité de nos unités de production. Les matériels de transport et de laboratoire arrivés en fin de vie sont également sortis du patrimoine au cours de cet exercice.

c. Les investissements corporels – agricoles

Les investissements corporels agricoles sont constitués principalement de plantations d'hévéas et portent sur le renouvellement de son verger. Les investissements bruts réalisés à fin décembre 2019 représentent XOF 2.441 millions, en baisse par rapport à 2018, et sont axés sur l'entretien des parcelles jeunes.

Il est à noter qu'une partie de ces investissements agricoles a fait l'objet d'une dépréciation au cours de cet exercice pour XOF 205 millions. Cette dépréciation porte sur 131 hectares de notre concession de Dabou à cause d'un litige foncier qui oppose SAPH aux communautés riveraines.

d. Les amortissements

This included agricultural equipment such as tractors and trailers, social infrastructures such as schools and housing for the personnel, cars and motorcycles and the construction of a collection center at N'douci to replace the obsolete rented center of Sikensi.

Such improvements required to remove some items from the fixed assets base. The reduction of XOF 1,880 million is linked to the destruction of some parts of our factory buildings and the scrap of obsolete productive equipment during the capacity increase exercise. A number of vehicles and laboratory equipment were also disposed of as they were no longer usable.

c. Agricultural fixed assets

Agricultural fixed assets are mostly including rubber plantations. Movements for the year represent creation of new plantations and their upkeep. In 2019, XOF 2,441 million were spent on this, a lower amount than in the previous year.

Part of the Agric fixed assets were depreciated in 2019 for XOF 205 million as 131 hectares of our Dabou plantation are no longer accessible due to a land dispute with local communities.

d. Depreciation

En millions XOF					
RUBRIQUES AMORTISSEMENTS	2019	2018	Augment	Diminut	Reclas
Investissements incorporels	-4 100	-4 083	-18	2	0
Terrains	-0	-0	-0	0	0
Investissements agricoles	-23 043	-22 274	-1 071	303	0
Batiments - Constructions	-18 009	-16 208	-1 853	51	0
Matériel et outillage industriel	-18 792	-16 352	-3 087	647	0
Matériel et mobilier de bureau	-1 845	-1 474	-187	186	0
Matériel de transport	-2 599	-2 301	-505	208	0
Installation et agencement	-6 950	-6 421	-1 214	684	0
Autres immobilisations corporelles	0	-369	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours autres	-0	-0	-0	0	0
Avances et acomptes s/immo. Corp.					0
Prêts, cautionn. & aut. Créances					0
Prêts au personnel					
Total des amortissements	-75 338	-69 483	-7 936	2 080	0

SAPH pratique le mode d'amortissement linéaire qui se fait sur la durée de vie de ses actifs immobilisés. SAPH travaille avec ses équipes techniques à la définition d'une durée d'utilité pour toutes les acquisitions neuves.

Le cumul des amortissements passe de XOF 69.483 millions à décembre 2018 à XOF 75.338 millions à décembre 2019 ; soit une hausse nette des amortissements de XOF 5.855 millions.

Les sorties d'actifs, pratiquement en fin de vie, représentent XOF 2.080 millions au cours de cet exercice et sont essentiellement issues de nos plantations (abattage ou mise en réserve) et de nos unités de productions (augmentations de capacité et modification des chaînes de production).

SAPH uses linear depreciation techniques based on the estimated lifespan of fixed assets. Technical teams are associated to the definition of the duration for all new assets.

Cumulated depreciation rise from XOF 69,483 million as at December 31st 2018 to XOF 75,338 million as at december 31st 2019, a net increase of XOF 5,855 million.

Depreciation on scrapped assets amount to XOF 2,080 millions in 2019 and are mostly related to plantations (felled surfaces) and factories (capacity increase, improvement of processing lines).

e. Les plus ou moins-values de cession

e. Gains and losses on disposal of assets

En millions XOF				
Plus ou moins value de cession	Valeur Brute	Amort Pratiqués	VNC	Prix de cessions
Investissements incorporels	2	2	0	
Terrains	0	0	0	
Investissements agricoles	458	303	155	
Batiments - Constructions	104	51	53	
Matériel et outillage industriel	679	647	32	
Matériel et mobilier de bureau	186	186	1	
Matériel de transport	221	208	13	36
Installation et agencement	690	684	6	
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	
Immobilisations corporelles en cours autres	0	0	0	
Avances et acomptes s/immo. Corp.	0	0	0	
Prêts, cautionn. & aut. Créances			0	
Prêts au personnel			0	
Total plus ou moins values	2 339	2 080	259	36

SAPH a sorti de son patrimoine XOF 2.339 millions d'actifs immobilisés dont certains sont en cours de vie, générant une moins-value de cession de XOF 223 millions à fin décembre 2019. Les cessions d'actifs agricoles résultent principalement de parcelles improductives qui ont été abattues pour être replantées ; tandis que les cessions d'actifs industriels (bâtiments, installations et agencement, matériels, etc.) font suite aux augmentations de capacités et aux modifications des lignes de production.

SAPH disposed of XOF 2,339 million worth of fixed assets, some of which were not fully depreciated, generating a negative margin of XOF 223 million as at December 31st 2019. As described above, assets disposal is mainly linked to felled agricultural surfaces as well as capacity increase projects and processing lines modifications.

NOTE 4. LES INVESTISSEMENTS FINANCIERS

NOTE 4 – FINANCIAL ASSETS

En millions XOF	2019	2018	Augment	Diminut	Redas
Investissements financiers					
Autres créances ratt à des participat. > 1 an	12	12	0	0	0
Prêts, cautionnements et autres créances > 1 an	412	372	78	-38	0
Prêts au personnel > 1 an	0	0	0	0	0
Total des investissements financiers	424	383	78	-38	0

Les investissements financiers sont constitués par des participations que détient SAPH sur le Centre National de Recherche Agronomique – CNRA pour XOF 12 millions, des dépôts et cautionnement pour XOF 344 millions et des prêts aux planteurs villageois pour XOF 68 millions.

Financial assets include a XOF 12 million participation to CNRA's capital (National center for Agricultural Research) as well as deposits for XOF 344 million and loans to smallholders for XOF 68 million.

Au cours de cet exercice 2019, SAPH a enregistré de nouvelles cautions pour XOF 41 millions dont XOF 20 millions aux compagnies maritimes en prévision des risques d'écoulement du sérum lors de l'exportation de fond de tasses, aucun dommage de cette nature n'ayant été constaté au cours de cette année. Le reste étant à destination de la compagnie d'électricité suite à de nouveaux abonnements et à des augmentations de puissances souscrites.

In 2019, XOF 41 million of additional deposits were accounted for, including XOF 20 million to shipping lines for serum leakage risks on cuplumps exports. No such damage was incurred in the year. The balance is related to new electrical contracts and power increases for existing installations.

SAPH a octroyé également au cours de cet exercice XOF 37 millions de prêts aux planteurs villageois pour XOF 38 millions de remboursement obtenu au cours de la même période.

SAPH granted a total amount of XOF 37 million new loans to smallholders while XOF 38 million were reimbursed on existing loans.

Il est bon de noter qu'une partie de ces investissements financiers, XOF 102 millions relatifs aux dépôts et cautionnement, fait l'objet d'une provision.

A total of XOF 102 million of deposits is fully provisioned for.

NOTE 6 - LES ACTIFS STOCKS

a. Les matières premières

NOTE 6 - INVENTORIES

a. Raw material

En millions XOF	2019	2018	Variation Valeur	Variation %	Effet Prix/Qté
STOCK NON USINE					
Valeur de la matière première - en XOF	16 145	15 210	935	6%	935
Quantités - Tonnes	32 467	32 304	162	1%	81
Prix par kilogramme	497,27	470,83	26,44	6%	854

Le stock de matières est valorisé au coût moyen pondéré calculé de façon périodique. La période retenue est le mois et la valorisation se fait à la lumière des conditions du marché et des coûts internes de production.

Raw material stock cost is determined with the periodic weighed average cost method on a monthly basis, based on purchasing costs and production costs.

Le volume de matières premières caoutchouc évolue très peu (162 tonnes, soit moins de 1%) comparé à fin décembre 2018 avec un prix unitaire moyen en hausse de XOF 26,44 le kilogramme, soit 6%. La hausse de la valeur stock de matière première caoutchouc de XOF 935 millions est principalement due à l'effet du prix moyen au kilogramme avec un impact en valeur de XOF 854 millions et accessoirement à l'effet de la quantité avec un impact en valeur de XOF 81 millions.

Quantities changed marginally over the period (+162 tons or less than 1%), while unit cost shot up by 6%, or XOF 26.44 per Kg. The inventory value fluctuation of XOF 935 million is therefore mainly due to the increase of unit cost for XOF 854 million, when the volume effect is limited to XOF 81 million.

b. Les produits finis caoutchouc

b. Finished goods

En millions XOF					
STOCK USINE	2019	2018	Variation Valeur	Variation %	Effet Prix Qté
Valeur du produit fini - en XOF	9 995	7 148	2 847	40%	2 847
Quantités - Tonnes	16 616	11 897	4 719	40%	2 839
Prix par kilogramme	601,48	600,80	0,69	0%	8

Le stock de produits finis est valorisé au coût moyen pondéré calculé de façon périodique. La période retenue est le mois et la valorisation se fait à la lumière du coût matière et des coûts internes de production. Le stock de produits finis s'établit à 16.616 tonnes à fin décembre 2019, soit une hausse de 4.719 tonnes par rapport à décembre 2018. Les coûts unitaires moyens du stock par contre restent pratiquement stables sur les deux exercices.

Finished goods stock cost is also computed with the monthly weighed average cost method, based on raw material cost and production costs.

The quantity stored as at December 31st 2019 amounts to 16,616 tons, an increase of 4,719 tons compared to December 2018. Unit cost remain practically stable compared to previous year.

La hausse de la valeur du stock de produits finis de caoutchouc de XOF 2.847 millions est due principalement à l'effet volume.

The XOF 2.847 inventory value gain is mainly due to the quantity effect.

c. Les autres matières stockées

Le stock de plaquette ou billon de bois est valorisé au coût moyen pondéré. La période retenue est le mois et la valorisation se fait à la lumière des conditions du marché et des coûts internes de production. Pour ce stock, SAPH a fait le choix de l'inventaire intermittent. Par contre, le stock de matières consommables est valorisé au coût moyen pondéré après chaque entrée et fait l'objet d'un inventaire permanent.

c. Other goods

Wood chips and logs stock costs are equally estimated with the monthly average cost method, taking into consideration market value and production costs. For this inventory, intermittent valuation is used. For other consumable goods, inventory is computed at average cost after each reception with permanent inventory computation.

Les autres matières stockées incluent également les plants en cours. Ces stocks sont en hausse de XOF 898 millions au cours de l'exercice comparé à 2018 et est consécutive à une hausse du stock de pièces de rechange, des intrants d'usinages, d'outillage agricole ainsi que des plaquettes de bois.

Une partie de ce stock fait l'objet d'une dépréciation de XOF 578 millions dont XOF 514 millions concernant les stocks à rotation lente et les stocks obsolètes.

Other goods also include planting material stock. The total inventory value increased by XOF 898 million in 2019 as parts, consumables and wood chips inventories shot up.

A total of XOF 578 million are provisioned, including XOF 514 million for obsolete and slow rotation items.

NOTE 7 - LES CLIENTS

a. Les clients

En millions XOF				
Clients	2019	2018	Variation Valeur	Variation %
Clients	2 781	1 643	1 138	69%
Clients -Groupe	11 118	9 302	1 817	20%
Clients, État et Collectivités publiques	203	92	111	120%
Créances douteuses	1 430	1 422	8	1%
Clients, factures à établir	543	450	93	21%
Provisions sur créances clients	-1 457	-1 454	-3	0%
Total Clients	14 619	11 456	3 163	28%

Le solde client s'établit à XOF 14.619 millions à fin décembre 2019 contre XOF 11.456 millions à fin décembre 2018 ; soit une hausse de XOF 3.163 millions qui se justifie par la hausse de l'activité de vente et accessoirement à un léger retard de règlement de notre principal client. Les délais clients qui se dégradent quelque peu au cours de cet exercice passant de 30 jours à fin décembre 2018 à 33 jours en 2019.

Customer's account stand at XOF 14,619 million as at 31st December 2019 against XOF 11,4256 million as at end of 2018, an increase of XOF 3,163 million explained by higher activity levels and a slight delay recorded on our main customer payments. 2019 customer rotation ratio increase slightly from 30 et 33 days compared to 2018.

b. Les clients, avances reçues

Les avances reçues des clients sont de XOF 800 millions à fin décembre 2019 contre XOF 75 millions à décembre 2018. Elles représentent à fin décembre majoritairement des avances sur nos ventes de fond de tasse.

b. Clients, deposits

Customer's deposits total XOF 800 million as at December 31st 2019 against 75 million as at December 2018. This is consisting mostly of deposits on sales of cuplumps.

NOTE 8 - LES AUTRES CREANCES

a. Le personnel débiteur

En millions XOF				
Autres créances	2019	2018	Variation Valeur	Variation %
Personnels débiteurs	901	743	159	21%
Etat et collectivités publiques	5 342	3 879	1 463	38%
Associés et groupes	1	4	-3	-77%
Autres créances	189	109	81	74%
Provisions sur autres créances	-1 612	-1 185	-427	-36%
Total autres créances	4 822	3 550	1 272	36%

Le personnel débiteur enregistre les avances et acomptes aux personnels. De XOF 743 millions à fin décembre 2018, ces avances principalement constituées de prêts scolaires augmentent de XOF 159 millions pour s'établir à XOF 901 millions à fin décembre 2019.

b. Les autres créances

Les créances diverses s'établissent à XOF 189 millions à fin décembre 2019 et sont constituées majoritairement des charges constatées d'avance.

c. L'Etat et les Collectivités Publiques

Le compte Etat et Collectivité Publique enregistre le crédit de TVA soumis à remboursement. Ce crédit fait l'objet de procédure de remboursement auprès de la Régie de remboursement de crédit de TVA. SAPH bénéficie, à cet effet, de la procédure accélérée de remboursement prévue par l'art.382bis du CGI.

Le compte Etat et collectivité publique augmente de XOF 1.463 millions au cours de cet exercice comparé à 2018 et s'explique par du crédit supplémentaire de XOF 4.223 millions de TVA générés par l'activité contre XOF 2.878 millions remboursés par la Régie au cours de la même période.

Le total des rejets est porté à XOF 949 millions à fin 2019 et fait l'objet d'une procédure de réclamation de SAPH et de son conseil fiscal auprès de l'administration fiscale.

d. Les provisions sur les autres créances

Les provisions pour dépréciations des créances augmente de XOF 427 millions pour s'établir à XOF 1.612 millions à fin décembre 2019. Cette hausse est consécutive au rejet d'une partie des sommes

NOTE 8 - OTHER DEBTORS

a. Staff

Staff debtor accounts amount to XOF 901 million as at December 31st 2019 against XOF 743 as at end of 2018, a gap of XOF 159 million. School loans represent the largest portion of this account.

b. Other debtors

Other debts amount to XOF 189 million as at end of 2019 and represent mostly expenses accounted in advance.

c. State

State account is highlighting refundable VAT. Such credits require processing with the VAT refund authority, SAPH being able to benefit from the fast track procedure defined by article 382 of the tax code.

Compared to 2018, this account increased by XOF 1,463 million as additional VAT credits of XOF 4.223 million were generated by our activity while only XOF 2,878 million were refunded by the VAT authority.

The total VAT rejected by the Tax Office amounts to XOF 949 million as at end of 2019. SAPH lodged a claim to the Tax Office, supported by our Tax Counsellor.

d. Provisions for other debtors

Provisions for debtors inflate by XOF 427 million to a total XOF 1.612 million as at December 2019. This result from the amounts rejected by Tax Office in the VAT refund process. An XOF 700 million claim has

demandées en remboursement, dans le cadre du dossier de crédit de TVA. Une demande de réexamen a été introduite par SAPH et porte sur XOF 700 millions.

Notons toutefois que ces provisions sont constituées principalement du risque lié au rejet du crédit de TVA pour XOF 1.027 millions et des risques de non-recouvrement de créances aux planteurs villageois pour XOF 494 millions.

NOTE 12 - LES TRANSFERTS DE CHARGES

Les transferts de charges enregistrent principalement le transfert des avantages en nature dans les comptes du personnel. Ces transferts de charges représentent à fin 2019, XOF 610 millions.

NOTE 13 - LE CAPITAL SOCIAL

been made by SAPH and is being processed.

Such provisions include XOF 1.027 million for VAT refunds and XOF 494 million for Smalholder accounts depreciation.

NOTE 12 - LES TRANSFERTS DE CHARGES

Les transferts de charges enregistrent principalement le transfert des avantages en nature dans les comptes du personnel. Ces transferts de charges représentent à fin 2019, XOF 610 millions.

NOTE 13 - SHAREHOLDER'S FUND

Capital social	2019	2018	Hausse	Baisse	Redas
Capital social	14 594	14 594			
Primes d'émission, de fusion, d'apport.	233	233			
TOTAL CAPITAL SOCIAL	14 827	14 827	0	0	0

Le capital social de SAPH a été porté à XOF 14.594 millions à l'issue de l'AGO du 17 octobre 2002. Le nombre d'action était de 6.111.601 jusqu'à l'AGM du 03 mai 2017 qui a adopté le fractionnement des titres dans un rapport de 1 à 5. Cette action qui visait à se mettre en conformité avec la décision de la N°2015-005-BRVM-C de la BRVM a eu pour conséquence de porter le nombre de titre de la société à 25.558.005.

Les actions sont réparties entre SIPH (68.06%), Michelin (17.29%) et les autres porteurs (14.65%). Il faut noter qu'une partie des actions détenues par SIPH et Michelin sont issues du flottant.

SAPH share capital was raised to XOF 14.594 million at the GA on October 17, 2002. The number of shares was 6.111.601 until May 3d 2017 EGA where each share was divided into 5 new shares, a decision in line with BRVM's N°2015-005-BRVM-C ruling. The new share count is 25,558,005.

Shares are owned by SIPH (68.06%), Michelin (17.29%) and other shareholders (14.65%). SIPH and Michelin own a portion of floating shares.

NOTE 14 - LES RESERVES

NOTE 14 - RESERVES

En millions XOF						
RÉSERVES		2019	2018	Hausse	Baisse	Reclas
Réserves indisponibles		2 919	2 919			
Réserves libres		50 410	0	50 410		
Report à nouveau (+ ou -)		-848	50 410	-848	50 410	
TOTAL RESERVES		52 481	53 329	49 562	50 410	0

Les réserves indisponibles sont dotées dans la limite de 10% du résultat distribuable ; elles cessent d'être obligatoires lorsque le montant des réserves atteint 20% du capital social. SAPH a atteint la limite et ne dote plus cette réserve.

Reserves not available for distribution are retained in the limit of 10% of the distributable income. They are no longer mandatory when the reserved amount exceed 20% of the share capital. SAPH has reached this limit and is no longer transferring to such reserves.

A l'issue de l'AGO des actionnaires du 08 mai 2019, il a été décidé de porter dans le compte « réserves libres » le report à nouveau de XOF 50.410 millions et dans la rubrique « report à nouveau » le résultat déficitaire de XOF 848 millions de l'exercice 2018.

During the May 8th 2019 GA, it was decided to transfer the XOF 50,410 million accumulated results to general reserve and maintain in accumulated results the 2018 loss of XOF 848 million.

NOTE 15 - LES PROVISIONS REGLEMENTEES

NOTE 15 - SPECIAL RESERVE

Les provisions règlementées sont la conséquence d'une dérogation de l'administration fiscale pour l'amortissement d'un fonds de commerce sur une période de cinq années à compter du 1er janvier 2008.

A special reserve result from the Tax Office derogation to depreciate the goodwill generated by the SAIBE merger that took place in January 2007. The depreciation took place from January 1st, 2008 and was accounted for over a period of 5 years.

Ce goodwill est hérité de la fusion avec ex-SAIBE en janvier 2007 pour une valeur de XOF 8.649 millions ; il est enregistré dans les actifs immobilisés de SAPH.

The goodwill, for a total of XOF 8,649 million, is part of SAPH fixed assets (see note 3).

NOTE 16 - DETTES FINANCIERES ET
RESSOURCES ASSIMILEES

a. Les dettes financières

En millions XOF					
Rubriques dettes financières	2019	2018	Hausse	Baisse	Reclass
CMT 20milliards XOF	8 000	12 000		4 000	
CMT 10milliards XOF	5 000	7 000		2 000	
CMT 7milliards XOF	7 000		7 000		
Intérêts courus	127	181		54	
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	20 127	19 181	7 000	6 054	0

a. Loans

SAPH a contracté deux emprunts :

Le premier d'un montant de 30 milliards à partir de l'exercice 2015 auprès d'ECOBANK CI, SIB et BIAO pour une période de sept années avec un différé de 24 mois. Les garanties données sont consignées dans une convention de gage portant sur les actifs industriels de la société et le respect de normes financières :

- Le ratio «dette nette/EBE» qui doit être inférieur ou égal à 4
- Le ratio de «couverture du service de la dette» qui doit être supérieur ou égal à 1,25

SAPH a remboursé au cours de cet exercice XOF 6.054 millions du capital de l'emprunt de XOF 30.000 millions contracté auprès des établissements financiers. Ce remboursement porte le capital à rembourser à XOF 13.000 millions à fin décembre 2019.

Pour ce qui est du respect des ratios financiers, SAPH respecte ses engagements sur le ratio de la dette nette/EBE mais pas sur celui du ratio de couverture du service de la dette pour lequel SAPH a sollicité et obtenu de la part d'Ecobank un waiver :

Rubriques	Rub	Valeur
EBE	a	15 679
Variation du BFR	b	5 849
Investissements	c	9 055
IS	d	1 366
Services de la dette	e	2 567
Ratio de couverture du service	(a-b-c-d)/e	-0,23
Ratio admis		≥ 1,25

SAPH has currently two loans :

An XOF 30,000 million loan obtained in 2015 from ECOBANK CI, SIB and BIAO on 7 years with a 24 months initial no refund period. Guarantees were given on industrial fixed assets and the following financial ratios :

- The net debt/EBITDA ratio must remain lower or equal to 4
- The debt service ratio must be greater or equal to 1.25

SAPH refunded XOF 6,054 million in 2019 on this loan. The net balance remaining to be refunded stands at XOF 13,000 million as at end of 2019.

For the respect of ratios, SAPH is in line for the net debt/EBITDA ratio, but not for the debt service ratio. We obtained a waiver from Ecobank for this default.

Rubriques	Rub	Valeur
Dette nette	a	38 524
EBE	b	15 679
Ratio dette nette/EBE	a/b	2,46
Ratio admis		≥ 4

Le second d'un montant de 7 milliards acquis en fin d'année 2019 auprès de la BNI pour une période de soixante mois avec un différé de 6 mois destinés au refinancement des investissements de SAPH. Les garanties portent sur les gages donnés sur les matériels acquis à hauteur de Sept milliards et une délégation d'assurance multirisque professionnelle sur le matériel à gager.

Ce second prêt n'a pas encore connu un début de remboursement au cours de l'exercice 2019.

A second loan of XOF 7,000 million obtained in December 2019 from BNI, for a duration of 60 months and an initial no refund period of 6 months. This was made to refinance some investments. Guarantees were given on equipment for a total of XOF 7,000 million and its risk insurance contract.

No refund was made on this loan in 2019.

b. Les provisions pour risques

b. Provisions for risks

En millions XOF						
Rubriques provisions		2019	2018	Hausse	Baisse	Reclass
Provisions pour litige		14	40	6	32	
Provisions pour impôts		67	66	1	0	0
TOTAL DES PROVISIONS		81	106	7	32	0

Les provisions sont constituées des litiges sociaux d'une part et des redressements fiscaux pour crédits de TVA dits « injustifiés » d'autre part. La baisse observée au cours de cet exercice fait suite au dénouement de plusieurs litiges sociaux ayant entraînés la reprise de XOF 32 millions en cours d'année.

Provisions are made for social litigation risks and unjustified VAT credits. Several social litigation cases were finalized in 2019, resulting in the deflation of the provision level by XOF 32 million.

c. Les engagements retraites et avantages assimilés

SAPH a souscrit aux actifs de régimes de retraite auprès de la compagnie d'assurance ALLIANZ CI. Il s'agit d'un contrat de gestion du fonds collectif des indemnités de fin de carrière. Ce fonds collectif est alimenté par les cotisations versées annuellement par l'entreprise (provision pour IFC) et les produits financiers générés par ledit fonds (intérêt et participation bénéficiaires). En cas de départ à la retraite ou de licenciement collectif, Allianz verse à l'entreprise le montant à verser aux salariés.

Le montant des engagements retraite de XOF 2.655 millions à fin 2018, a été porté à XOF 2.770 millions à fin décembre 2019.

b. Retirement benefits

SAPH contracted ALLIANZ CI for the management of the collective retirement benefits account. This account is fed by contributions paid by the Company (provision for end of service benefits) and the financial income generated by the fund (interests, dividends). When a person is laid off or retires, Allianz refunds the Company for the amounts disbursed.

The total retirement benefits, which stood at XOF 2,655 million as at end of 2018, came up to XOF 2.770 millions at the end of 2019.

NOTE 17 - LES FOURNISSEURS
D'EXPLOITATIONS

NOTE 17 - SUPPLIERS

En millions XOF Fournisseurs	2019	2018	Variation Valeur	Variation %
Fournisseur Hors Groupe	5 009	6 520	-1 511	-23%
Fournisseurs Plantations PV	9 072	6 285	2 787	44%
Fournisseurs Groupe	666	794	-127	-16%
Fournisseurs, Factures non parvenues	2 536	1 883	653	35%
Fournisseurs, retenues de garantie	30	155	-125	-81%
Total fournisseurs	17 314	15 637	1 677	11%

Le compte fournisseurs d'exploitation progresse de XOF 1.677 millions pour s'établir à XOF 17.314 millions à fin décembre 2019. Cette hausse est principalement liée à l'en-cours fournisseurs de matière première caoutchouc qui augmentent de XOF 2.787 millions par rapport à 2018.

Les avances fournisseurs connaissent une baisse de XOF 292 millions sur 2019 qui résulte pour l'essentiel de la baisse des avances faites aux fournisseurs au cours de cet exercice.

Suppliers accounts inflate by XOF 1,677 million to stand at XOF 17,314 million at the end of 2019. This increase result from the payment terms to smallholders increasing from 30 as at end of 2018 to 42 days as at end of 2019 while other suppliers terms decrease from 83 to 39 days over the same period.

Suppliers pre-payments reduce by XOF 292 millions in 2019, essentially as less smallholders were paid in advance.

NOTE 18 - LES DETTES SOCIALES ET FISCALES

NOTE 18 - SOCIAL AND FISCAL DEBTS

a. Les dettes sociales

Les dettes sociales augmentent de XOF 313 millions et découlent principalement d'une hausse des provisions pour congé à fin décembre 2019.

a. Social debts

Social debts increase by XOF 313 million, mainly explained by an increase of provisions for annual leave.

b. Les dettes fiscales

La variation de la dette fiscale en hausse de XOF 337 millions en 2019 comparé à décembre 2018 est liée à l'impôt sur le bénéfice de l'exercice en hausse en 2019.

b. Fiscal debts

Fiscal debts variation of XOF 337 million compared to 2018 results from the increased gross result in 2019 and its related increase in taxation.

NOTE 19 - LES AUTRES DETTES

NOTE 19 - OTHER DEBTS

Les autres dettes enregistrent les dividendes à payer, un compte d'attente enregistrant un « Fonds pour l'entretien des pistes de Bettié » et des produits constatés d'avance.

Other debts include payable dividends, the Bettié road rehabilitation fund and incomes accounted in advance.

Au cours de l'exercice 2019, une partie des dividendes dits en déshérences a fait l'objet de réclamation de l'Etat à travers le Trésor Public pour une valeur de XOF 50 millions. Le « Fonds pour l'entretien des pistes de Bettié » qui a cessé d'être

In 2019, a part of payable dividends was claimed by State on the basis of « unclaimed dividends » for XOF 50 million. The Bettié road rehabilitation fund reduced by XOF 15 million as some works took place, no more contributions were made to this fund since

doté depuis 2018, a diminué de XOF 15 millions pour faire face aux travaux d'entretien des pistes réalisés en cours d'année. Le reste de la variation est relative aux produits constatés d'avance.

2018. The balance of the variation is attributed to incomes accounted in advance.

NOTE 20 - LE TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

NOTE 20 - CASH FLOW

LIBELLES		EXERCICE AU déc 2019	EXERCICE AU déc 2018
Trésorerie nette au 1er janvier (Trésorerie actif N-1 - Trésorerie passif N-1)	A	-16 248	-12 366
Capacité d'Autofinancement Globale (CAFG)		11 735	6 776
- Variation des stocks		-4 636	406
- Variation des créances		-4 143	4 979
+ Variation du passif circulant (1)		2 930	3 557
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	B	5 886	15 717
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles			-47
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles		-8 977	-11 322
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		-78	-153
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		36	64
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières		38	112
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	C	-8 982	-11 347
+ Augmentations de capital par apports nouveaux			
- Dividendes versés			-2 215
+ Emprunts		7 000	
- Remboursements des emprunts et autres dettes financières		-6 054	-6 038
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	F	946	-8 253
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE DE LA PÉRIODE	G	-2 150	-3 882
Trésorerie nette au 31 décembre 2019	H	-18 398	-16 248
Contrôle : Trésorerie actif N - Trésorerie passif N			

L'activité génère une capacité d'autofinancement globale (CAFG) de XOF 11.735 millions en nette progression par rapport à 2018. L'amélioration de la capacité d'autofinancement globale est en phase avec le résultat net dégagé par l'activité au cours de l'exercice d'une part et d'une amélioration de sa rentabilité d'autre part (8% en 2019 contre 5% en 2018).

The cash flow stands at 11,735 million, a clear improvement compared to previous year. This is a sequel to the increased levels of activity and profitability (8% in 2019 compared to 5% in 2018).

Le flux de trésorerie dégagé par l'activité baisse considérablement en 2019 comparé à 2018 du fait de la variation du besoin en fonds de roulement (BFR). Cette variation du BFR est induite par la hausse de l'activité au cours de cet exercice d'une part et par une dégradation des délais de rotations des postes du

The net cash flow from operating activities reduces dramatically compared to 2018 as we witnessed a large working capital variation. This variation is linked to the activity increase as well as a degradation of the rotation of inventories (see note 6) and debtors (see notes 7&8).

BFR, notamment les stocks (Cf Note 6) et les créances (Cf Note 7&8).

Pour faire face au financement de son besoin en fonds de roulement, de ses investissements et aux remboursements de son emprunt au cours de cet exercice, SAPH a eu recours à un emprunt de XOF 7.000 millions auprès de la BNI et à des crédits spots supplémentaires.

La situation de trésorerie à fin décembre s'en trouve fortement impactée, passant d'un solde d'ouverture négatif de XOF 16.248 millions à un solde à fin décembre négatif de XOF 18.398 millions.

Notons que les crédits spots génèrent au cours de cet exercice XOF 1.430 millions de charges financières.

To face the financing of its working capital, the refund of loans and its investments, SAPH obtained a loan of XOF 7,000 million from BNI and used more short term borrowings.

The cash situation is therefore degrading, from an opening at XOF 16,248 million to a closing at XOF 18,398 million.

Short term borrowing generated a XOF 1,430 million interest charge in 2019.

NOTE 21 - LES PRODUITS D'EXPLOITATION

1 - VENTES ET CHIFFRE D'AFFAIRES

a. Chiffre d'affaires caoutchouc

En millions XOF					
CHIFFRE D'AFFAIRES CAOUTCHOUCS	2019	2018	Variation Valeur	Variation %	Effet Prix/Qté
Chiffre d'affaires - millions XOF	138 006	125 325	12 680	10%	12 680
Quantités vendues - Tonnes	187 831	172 025	15 806	9%	11 613
Prix vente /kg	735	729	6	1%	1 067

Le chiffre d'affaires caoutchouc de l'année s'élève à XOF 138.006 millions soit une progression de XOF 12.680 millions (12%) par rapport à celui de 2018. Les volumes de vente sont en hausse de 15.806 tonnes sur la même période tandis que le prix moyen de vente de l'année est en légère hausse de XOF 6 le kilogramme.

La hausse du chiffre d'affaires est principalement liée au volume vendu avec un impact en valeur de XOF 11.613 millions et accessoirement par l'effet du prix moyen de vente avec un impact de XOF 1.067 millions.

b. Ventes de produits agricoles

Les produits agricoles en hausse de XOF 642 millions, sont principalement constitués de la vente des plaquettes de bois (XOF 478 millions), des billons de bois (XOF 73 millions), de régimes de palmes (XOF 93 millions) et de plants d'hévéas (XOF 9 millions).

NOTE 21 - INCOMES

1 - SALES AND TURNOVER

a. Turnover

Rubber sales stand at XOF 138,006 million, an increase of XOF 12,680 million (12%) compared to 2018. Volumes jump by 15,806 tons while sales prices increase in average by XOF 6 per Kg over the period.

The turnover variation is mostly due to volume increase impact of XOF 11,613 million and sales price effect of XOF 1,067 million.

b. Other sales: agricultural goods

Other agricultural products sales hike of XOF 642 million, is related to wood chips (+XOF 478 millions), logs (+XOF 73 millions), palm bunches (+XOF 93 millions) and planting material (+XOF 9 millions). This derives from increased volumes sold.

Ces hausses sont consécutives à une augmentation des volumes de vente de ces différents produits au cours de cet exercice comparé à 2018

c. Les travaux et services vendus

Les travaux et services vendus enregistrent les prestations d'encadrements aux planteurs privés et au FIRCA ; et les formations et les prestations diverses. Ils progressent de XOF 582 millions au cours de l'année :

- Les prestations d'encadrements aux planteurs progressent fortement au cours de cet exercice (XOF 229 millions de plus qu'en 2018). Cela résulte en partie de la hausse des plantations en gestion.
- L'encadrement FIRCA de même que les prestations de recherche agronomiques sont en hausse de XOF 167 millions au cours de cet exercice et s'explique en partie par la revue des contrats de prestation FIRCA au cours de cet exercice, afin d'assurer l'encadrement d'un plus grand nombre de planteurs.
- Pour le reste de la variation, les frais de prestations diverses sont en hausse de XOF 105 millions tandis que les prestations de formation baissent de XOF 80 millions.

d. Les produits accessoires et autres marchandises

Les produits accessoires enregistrent les ventes de carburant, d'articles de magasin, les MAD de personnel. La vente de ces produits évolue très peu au cours de cet exercice.

2 - LA PRODUCTION IMMOBILISEE

La production agricole enregistre le transfert des travaux de production d'immobilisation agricole et de production non-agricole. La baisse observée de XOF 977 millions au cours de cette année s'explique par la baisse du niveau des investissements agricoles comparé à 2018.

3 - LES AUTRES PRODUITS

Cette rubrique enregistre des reprises de charges provisionnées pour risques ainsi que divers autres produits. Les reprises de charges provisionnées pour risques ont porté au cours de cet exercice, sur des reprises de provision sur stock et sur créances devenues sans objets pour une valeur de XOF 54 millions.

Les autres produits enregistrent principalement au cours de l'exercice des produits issus de pénalités commerciales (engagements contractuels non tenus par un partenaire commercial), d'indemnités compensatrices (pour la destruction de parcelles d'hévéas lors du passage de ligne électrique) et des prix reçus de certains organismes.

c. Works and services

Works and services are made of technical assistance to private farmers, delivery of FIRCA contracts, training and other services. The total growth generate XOF 582 additional million in the year:

- *Technical assistance to private farmers boomed (+XOF 229 million compared to 2018) as a lot more private farms are now managed by SAPH.*
- *FIRCA technical assistance programs and agronomical research marked up XOF 167 million in 2019, especially as the number of smallholders covered by the program shot up.*
- *Other services gain XOF 105 million and training XOF 80 million.*

d. Other incomes, other goods

This include sales of fuel, stored items, staff. Very little variation is noted on this post in the year.

2 - CAPITALIZED PRODUCTION

Capitalized production register the transfer of expenses incurred in the production by SAPH of agricultural and industrial assets. The drop recorded of XOF 977 million comes from reduced agricultural investments in 2019.

3 - OTHER INCOMES

This entry covers reversions of provisions for risks and miscellaneous incomes. Reversions of provisions on stored items and payables netted a total of XOF 54 million.

Miscellaneous incomes record proceeds of penalties on contracts not properly handled by entrepreneurs, compensations for destroyed planted areas, essentially caused by new electric lines and awards received by the Company.

NOTE 22 - LES ACHATS DE MATIERES ET FOURNITURES

a. Achat de caoutchouc

NOTE 22 - PURCHASES

a. Rubber purchases

En millions XOF						
ACHATS DE CAOUTCHOUCS PV		2019	2018	Variation Valeur	Variation %	Effet Prix/Qté
Achats de caoutchoucs - millions XOF		78 346	69 700	8 646	12%	8 646
Quantités achetées - Tonnes		160 576	146 415	14 160	10%	6 909
Prix d'achat /kg		488	476	12	2%	1 737

Les achats de caoutchouc aux planteurs villageois s'élèvent à XOF 78.316 millions à fin décembre 2019, soit une hausse de XOF 8.646 millions par rapport à ceux de 2018.

Purchases of rubber from smalholders amount to XOF 78,316 million in 2019, a jump of XOF 8,646 million compared to 2018.

Cette variation découle de l'effet combiné des volumes achetés qui sont en hausse de 14.160 tonnes et du prix moyen d'achat en hausse de XOF 12 le kilogramme avec un impact sur la variation observée respectivement de XOF 6.909 millions et de XOF 1.737 millions.

The variation arises from a volume gain of 14,160 tons and a price differential of XOF 12 per Kg, with respective weights of XOF 6,909 million and XOF 1,737 million.

b. Les autres achats

Les autres achats baissent de XOF 290 millions par rapport à décembre 2018 et s'expliquent principalement par :

- Les matières consommables en baisse de XOF 591 millions au cours de cet exercice. Cette baisse s'explique principalement par l'effet conjugué de la baisse des volumes consommés et de la baisse du prix moyen d'achat au cours de l'exercice de certains intrants agricoles (NPK et dolomite) et industriels (acides phosphoriques et SHA).
- Les matières combustibles en hausse de XOF 158 millions en 2019 comparé à 2018. Cette hausse est consécutive à une erreur du prix unitaire d'achat en 2018 ayant entraîné une surévaluation de la valeur du gaz. La correction de cette erreur a été faite la même année sur les comptes de variation de stock (contrainte système). Cette situation masque la hausse de la consommation de gasoil de XOF 230 millions au cours de l'exercice essentiellement due à l'utilisation fréquente des groupes électrogène surtout sur notre site de Bettié à cause de coupures d'électricité récurrentes. Il faut noter aussi que le coût moyen d'achat de l'essence super, du gasoil et du butane a varié entre décembre 2018 et décembre 2019 respectivement de XOF 11 le litre, XOF 11 le litre et XOF -39 le kilogramme.

b. Other purchases

Other purchases drop by XOF 290 million compared to 2018, explained as follows :

- *Consumables plummeted by XOF 591 million over the period. This comes from reduced consumptions and improved purchasing prices of a number of inputs, both agricultural (NPK, dolomite) and industrial (phosphoric acid, SHA).*
- *Fuels consumption increase by XOF 158 million in 2019. This is the aftermath of an oversight on the unit cost calculation of natural gas in 2018 which was inflated. The correction of that mistake was regularized in the same year through an adjustment to stock variation as there was no other possible way to do it. This situation hides a diesel consumption kike of XOF 230 million incurred by the high use of generators in Bettié with frequent power failures on the national grid. It should be also noted that price variations were noted for petrol, diesel and natural gas between December 2018 and December 2019, respectively at XOF 11 per liter, XOF 11 per liter and XOF -39 per Kg.*

- Les fournitures de magasin et emballages perdus (fond de palettes, housses incolores et intercalaires) en hausse de XOF 562 millions au cours de cet exercice. Cette hausse est en rapport avec l'activité.
 - La variation de consommation d'électricité de XOF 165 millions au cours de cet exercice, liée à la hausse de l'activité.
- *Stored supplies and packaging materials (pallets, shrinkwraps and liners) soar by XOF 562 million over the period, in line with activity levels.*
 - *Electricity also shoot up by XOF 165 million for the same reason.*

NOTE 23 - LES TRANSPORTS

La hausse des frais de transport de XOF 283 millions est principalement en rapport avec les transports sur vente. Cela découle de notre opération de vente de chips de bois à nos clients locaux démarrée au début du second trimestre 2018 et des ventes de fonds de tasse frais à l'export. Les quantités vendues de ces deux matières sont en hausse en 2019 comparé à 2018.

NOTE 23 - TRANSPORT

A transportation cost increase of XOF 283 million is noted mainly in relation to sales. This comes from wood chips sales to a new customer, starting in the first quarter of 2018, and cuplumps exports. The volumes sold on the two commodities improved in 2019 compared to previous year.

NOTE 24 - LES SERVICES EXTERIEURS

Les services extérieurs sont fortement en baisse de XOF 1.033 millions et se rapportent principalement à :

- La baisse de la sous-traitance générale de XOF 1.699 millions. Elle s'explique principalement par :
- Une baisse de XOF 1.399 millions des frais de transfert de la production achetée de nos ponts bascules extérieurs vers les ponts bascules de nos usines d'une part et d'autre part, la baisse des frais de collecte de la production de nos plantations en rapport avec la fin des contrats des sous-traitance pour une collecte en interne de la production propre.
- Une baisse de XOF 247 millions en 2019 de la maintenance des voies d'accès qui s'explique par la réduction des travaux de reprofilage lourds et légers des pistes agricoles sur les différentes UAI au cours de cette année.
- Une hausse de XOF 273 millions de la sous-traitance liée au transfert de notre production usinée de nos magasins UAI vers nos magasins au port en rapport avec la hausse des expéditions au port. Une partie de cette hausse s'explique par la hausse des travaux dans nos plantations principalement ceux liés aux broyages du bois pour les ventes de plaquettes et de chips de bois. Il faut noter que cette dernière activité est compensée par les ventes de plaquette de bois.
- La hausse de la rémunération des intermédiaires et conseils qui progressent de XOF 938 millions et s'expliquent principalement par la rémunération des transitaires en hausse en rapport avec la

NOTE 24 - EXTERNAL SERVICES

This section decline by XOF 1,033 million owing to the following:

- *Sub-contracting drops by XOF 1,699 million par :*
- *XOF 1,399 million for the transfer of rubber purchased on the collection centers to factories on one hand and of the cost of gathering our own plantation production as we internalized most of this activity.*
- *Tracks maintenance reduces by XOF 247 million in 2019 as less work were conducted on agricultural roads on the various sites.*
- *A raise of XOF 273 million for contracting transfers of production from factories to Port, as well as wood chipping costs both related to increased volumes shipped and sold. It must be noted that the second is compensated by wood chips sales.*
- *Remuneration of consultants grow by XOF 938 million as transit expenses are impacted by higher volumes and technical assistance derives from a higher turnover.*

hausse de l'activité et par la hausse de l'assistance technique.

- Les frais de formation en baisse de XOF 231 millions qui s'explique par une économie sur les programmes de formation en 2019 malgré une hausse des formations d'une part et d'autre par le financement d'une partie des formations par le FDFP en 2019 sans équivalent sur l'exercice 2018.
- *Training expenses decline of XOF 231 million results from savings made despite a more important training program and the financing by FDFP of part of this program, which did not materialize in 2018.*

NOTE 25 - LES IMPOTS ET TAXES

NOTE 25 - TAXATION

En millions XOF					
Descriptions compte	2019 a	2018 b	Variation valeur (a-b)	Variation % (a-b)/b	
Impôts fonciers et taxes annexes	763	670	94	14%	
Patentes, licences et taxes annexes	799	263	536	204%	
Taxes sur appointements et salaires	505	410	95	23%	
Taxes d'apprentissage	64	57	7	12%	
Formation professionnelle continue	192	172	21	12%	
Autres impôts et taxes directs	143	130	14	10%	
Droits d'enregistrement	44	60	-16	-27%	
Amendes pénales et fiscales	202	0	201	45524%	
Autres impôts et taxes	82	58	24	41%	
TOTAL	2 794	1 820	974	54%	

Les impôts et taxes sont en très forte progression au cours de cet exercice et s'explique par :

Taxation records a strong progression in 2019 as follows:

- L'impôt foncier et la contribution des patentes qui progressent de XOF 629 millions, du fait du redressement fiscal ayant porté en partie sur ces deux impôts.
- Les impôts sur salaires (ITS, taxes d'apprentissage et formation continue) qui augmentent de l'ordre de 26% et sont à mettre en rapport avec la progression de la masse salariale (Cf. Note 27).
- Les amendes et pénalités fiscales en hausse de XOF 201 millions, en relation avec le redressement fiscal dont a été l'objet SAPH.
- *Land and activity taxes (patente) jump by XOF 629 million sequel to the general tax control conclusion.*
- *Tax on salaries follow the progression of staff expenses in general (see Note 27).*
- *Tax penalties' increase of XOF 201 million is a by-product of the Tax Control conclusion.*

NOTE 26 - LES CHARGES ET PERTES DIVERSES

NOTE 26 - NON OPERATING EXPENSES AND LOSSES

Les charges et pertes diverses augmentent de XOF 529 millions pour s'établir à XOF 1.949 millions au cours de cette année. Elles enregistrent principalement :

This entry shot up by XOF 529 million as follows:

- Une hausse des charges diverses principalement les charges d'ITS et de IRVM issues du redressement fiscal pour XOF 829 millions.
- *A XOF 829 million hike of non-operating expenses, especially ITS and IRVM as a follow-up to the tax control and a reduction of donations by XOF 42 million.*

- Une baisse de XOF 204 millions des charges provisionnées principalement liées au rejet d'une partie des sommes soumises au remboursement des crédits de TVA.

NOTE 27 - LES CHARGES DE PERSONNEL

Les charges du personnel sont en hausse de XOF 2.175 millions au cours de cet exercice par rapport à 2018. Cela s'explique par la hausse de la masse salariale en rapport avec la hausse du salaire moyen du personnel. Celui-ci résulte de la hausse des salaires de l'ordre de 4% effectuée par la Direction Générale de SAPH pour tenir compte des conclusions de l'étude sur le baromètre sociale initiée par le Groupe SIFCA au cours du second semestre 2018 d'une part ; et à une revalorisation de la catégorie et des primes de certains emplois.

NOTE 28 - LES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Les dotations aux amortissements et aux provisions augmentent globalement de XOF 465 millions et s'expliquent par :

- Les dotations aux amortissements des biens incorporels qui baissent de XOF 689 millions et résultent principalement de notre ERP dont l'amortissement est arrivé à son terme au cours de l'exercice 2018.
- Les dotations aux amortissements des biens corporels augmentent de XOF 732 millions et sont en rapport avec des investissements liés à l'augmentation de la capacité des usines et à l'amélioration des lignes d'usinage, au renouvellement des investissements agricoles et au remplacement des matériels de transport.
- Les dotations aux provisions d'exploitations de XOF 446 millions enregistrent les ajustements des engagements retraites IFC pour XOF 212 millions ainsi que des provisions sur les litiges avec les populations riveraines portant sur nos concessions.

NOTE 29 - LE RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier se dégrade quelque peu et met en évidence le recours aux crédits court terme par SAPH pour financer son BRF. Les intérêts sur le court terme progressent ainsi de XOF 428 millions au cours de cet exercice.

Les charges d'emprunts sur le long terme baissent par contre de XOF 441 millions et sont en rapport avec le respect des engagements de remboursements de l'emprunt de XOF 30.000 millions.

- *Provisioned expenses record mainly the amounts rejected during the VAT refund process (XOF 417 million) and a total of XOF 111 million of provisioned expenses.*

NOTE 27 - STAFF EXPENSES

Staff expenses increase by XOF 2.175 million in 2019 compared to 2018. This results from an increase in salaries of about 4% after the implementation of the recommendations of the « social barometer » study initiated by the Group. A number of reviews were also made to various bonuses and premiums in order to further motivate personnel to reach production objectives.

NOTE 28 - DEPRECIATION AND PROVISIONS

Depreciation and provision expenses XOF 465 million increase is explained as follows:

- *Depreciation expense on intangible assets drop XOF 689 million as our ERP system was fully depreciated as at end of 2018.*
- *Depreciation expenses on fixed assets evolve the other way round as new assets in factories, fields and transportation equipment are being depreciated.*
- *The XOF 446 million operating provisions expenses record the retirement benefit fund variation for XOF 212 million and the provisions linked to the various land issues with communities.*

NOTE 29 - FINANCIAL RESULT

Financial result drops marginally as short term financing shot up to finance the working capital (see note 20) generating an additional XOF 428 million interest charges in 2019.

Interests on long term loans funds decrease by XOF 441 million with the refunds made on the XOF 30,000 million loan.

D. RESULTATS ET SITUATION FINANCIERE IFRS

I. Premiers Etats financiers IFRS

En application de l'acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière adopté le 26 janvier 2017, il a été fait obligation aux sociétés dont les titres sont cotés sur une bourse de valeur, d'établir et de présenter leurs états financiers individuels selon les normes IFRS, et ce à compter du 01 janvier 2019. SAPH a donc établi ses premiers états financiers en conformité avec les normes comptables internationales IFRS telles qu'adoptées par l'IASB, en comparatif avec l'exercice 2018 ainsi qu'un état de la situation financière et un tableau de variation des capitaux propres à la date de transition au 01 janvier 2018, établis selon le même référentiel.

La norme IFRS 1 qui traite de la première application des normes IFRS précise que toute entité qui adopte les normes internationales pour la première fois doit appliquer les mêmes méthodes comptables dans son état de la situation financière d'ouverture et pour toutes les périodes présentées dans ses premiers états financiers établis selon les normes IFRS. Ces méthodes comptables doivent être conformes à toutes les normes en vigueur à la fin de la première période

pour laquelle elle présente l'information financière selon les normes internationales.

A cet effet, SAPH, entité établissant des comptes IFRS pour la 1ère fois a appliqué les dispositions des normes et interprétations IFRS en vigueur au 31 décembre 2019 de manière rétrospective comme si ces normes avaient toujours été appliquées, sauf exemptions prévues par la norme IFRS 1 « Première application des normes IFRS ».

Dans le cas d'espèce, l'état de la situation financière d'ouverture de SAPH est réputé être celui qui est établi à la date de transition aux normes IFRS en l'occurrence le 01 janvier 2018 tandis que la date de première application est le 01 janvier 2019. Par ailleurs, toutes les normes en vigueur au 1er janvier 2019 sont applicables à partir de la date de transition. Les retraitements éventuels comptabilisés dans le but de se conformer aux normes internationales ont un impact sur les capitaux propres.

I.1 Options et exemptions offertes par la norme IFRS 1

Les principales options et exemptions offertes par la norme IFRS 1 qui ont été utilisées pour la présentation des premiers états financiers sont les suivantes :

La norme IFRS 1 prévoit qu'un nouvel adoptant puisse décider d'utiliser une réévaluation d'une immobilisation corporelle établie, selon le référentiel comptable antérieur, à la date de transition aux IFRS,

ou avant cette date, comme coût présumé à la date de réévaluation si, à cette date, la réévaluation était globalement comparable à la juste valeur ou au coût amorti selon les IFRS, ajusté, par exemple, en fonction des variations d'un indice des prix général ou spécifique.

I.2 Principaux retraitements opérés par rapport aux comptes SYSCOHADA

Pour les besoins du passage en IFRS les comptes 2018 et 2019 ont été présentés selon le format IFRS. Les principaux ajustements résultent de l'application de normes qui sont résumées ci-après :

i. IAS 1 : Cette norme régit la présentation des états financiers IFRS, elle oblige notamment la présentation de l'actif et du passif respectivement selon les critères de liquidité et d'exigibilité croissantes. Elle obligeant notamment à répartir les créances et dettes en fonction de leurs échéances entre court terme « courant » et long terme « non courant »

ii. IAS 12 : Selon cette norme des impôts différés sont calculés sur les retraitements de passage des comptes sociaux aux comptes IFRS et sur les différences entre les bases comptable et fiscale des actifs et passifs présentés dans les états financiers

iii. IFRS 9 : Cette norme traite essentiellement de la classification et de l'évaluation des actifs et passifs financiers. A ce titre les dettes financières sont réévaluées au coût amorti par actualisation des échéances futures, les actifs et passifs financiers évalués au Coût amorti par actualisation des échéances futures des actifs et passifs financiers sur la base d'un taux.

iv. IAS 38 : régit les normes de comptabilisation des actifs incorporels

v. IFRS 16 : Cette norme régit les contrats de location. Un droit d'usage et une dette correspondante sont

constatés au bilan pour tous les contrats de location de plus d'un an, à renouvellement implicite et d'un montant annuel supérieur à l'équivalent en devise de tenue de compte à 5000 USD. Le loyer se décompose en amortissement et frais financiers.



II.2.1 Réconciliations SYSCOHADA/IFRS au 01 janvier 2018

Les impacts reconnus aux états financiers suite à la mise en application des normes IFRS au 1er janvier 2018 sont affichés par le rapprochement ci-dessous :

SAPH - BILAN IFRS - 01/01/2018

En milliers de XOF	01.01.2018 SYSCOHADA	IAS 1 Présentation des états financiers	IFRS 1 Première adoption	IAS 2 Stock	IAS 12 Impot sur le résultat	IAS 37 Provisions, passifs et actifs éventuels	IAS 41 Actif biologique	IFRS 3 Regroupement d'entreprises	IFRS 9 Instruments financiers	IFRS 16 Contrat de location	01.01.2018 IFRS
ACTIFS											
Immobilisations incorporelles	9 344 777							-8 649 304			695 473
Ecart d'acquisition	0							6 107 616			6 107 616
Immobilisations corporelles	36 618 818										36 618 818
Droits d'usage des immobilisations louées										2 422 809	2 422 809
Actifs biologiques plantes productrices	37 769 051						1 629 464				39 398 515
Actifs financiers non courants	225 913								21 050		246 962
Impot différé actif					243 903						243 903
Actifs non courants	83 958 558	0	0	0	243 903	0	1 629 464	-2 541 688	21 050	2 422 809	85 734 096
Stocks	28 069 445			-565 470			-549 985				26 953 990
Créances clients	15 218 695										15 218 695
Autres actifs courants	5 364 520								396 086		5 760 606
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 708 767										4 708 767
Actifs courants	53 361 427	0	0	-565 470	0	0	-549 985	0	396 086	0	52 642 058
Total actif	137 319 985	0	0	-565 470	243 903	0	1 079 479	-2 541 688	417 136	2 422 809	138 376 154

En milliers de XOF	01.01.2018 SYSCOHADA	IAS 1 Présentation des états financiers	IFRS 1 Première adoption	IAS 2 Stock	IAS 12 Impot sur le résultat	IAS 37 Provisions, passifs et actifs éventuels	IAS 41 Actif biologique	IFRS 3 Regroupement d'entreprises	IFRS 9 Instruments financiers	IFRS 16 Contrat de location	01.01.2018 IFRS
PASSIFS											
<u>Capitaux propres</u>	70 370 931	0	-358 566	-565 470	-2 238 304	8 649 304	1 079 479	-2 541 688	369 715	0	74 765 401
Capital social	14 593 621										14 593 621
Reserves	3 151 947				-2 432 196	8 649 304	1 079 479	-2 541 688			7 906 846
Report à nouveau	39 764 399										39 764 399
Resultat	12 860 964	0	-358 566	-565 470	193 891				369 715		12 500 535
Emprunt long terme	25 218 439	-6 218 439							47 421		19 047 421
Passifs locatifs										2 111 898	2 111 898
Provision	9 208 967					-8 649 304					559 663
Autres passifs financiers											0
Impot différé passif					2 482 208						2 482 208
Passifs non courants	104 798 337	-6 218 439	-358 566	-565 470	243 903	0	1 079 479	-2 541 688	417 136	2 111 898	98 966 590
Concours bancaires	17 074 747										17 074 747
Emprunt part court terme		6 218 439									6 218 439
Passif de location à court terme										310 911	310 911
Fournisseurs et autres créditeurs	15 150 430		358 566								15 508 997
Autres passifs courants	296 470										296 470
Passifs courants	32 521 648	6 218 439	358 566	0	0	0	0	0	0	310 911	39 409 564
Total passif	137 319 985	0	0	-565 470	243 903	0	1 079 479	-2 541 688	417 136	2 422 809	138 376 154

II.2.2 Réconciliations SYSCOHADA/IFRS au 31 décembre 2018

Les impacts reconnus aux états financiers suite à la mise en application des normes IFRS au 31 décembre 2018 sont affichés par le rapprochement ci-dessous :

SAPH - BILAN IFRS - 31/12/ 2018

En milliers de XOF	31.12.2018 SYSCOHADA	IAS 1 Présentation des états financiers	IFRS 1 Première adoption	IAS 2 Stock	IAS 12 Impot sur le résultat	IAS 37 Provisions, passifs et actifs éventuels	IAS 41 Actif biologique	IFRS 3 Regroupement d'entreprise	IFRS 9 Instruments financiers	IFRS 16 Contrat de location	31.12.2018 IFRS
ACTIFS											
Immobilisations incorporelles	8 684 443							-8 649 304			35 139
Ecart d'acquisition	0							6 107 616			6 107 616
Immobilisations corporelles	38 041 062										38 041 062
Droits d'usage des immobilisations louées										2 111 898	2 111 898
Actifs biologiques plantes productrices	40 221 987						1 348 759				41 570 746
Actifs financiers non courants	280 225								77 200		357 425
Impot différé actif					180 322						180 322
Actifs non courants	87 227 717	0	0	0	180 322	0	1 348 759	-2 541 688	77 200	2 111 898	88 404 207
Stocks	27 662 958			-714 111			-483 803				26 465 044
Créances clients	11 455 518										11 455 518
Autres actifs courants	4 149 168								86 329		4 235 498
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 546 680										4 546 680
Actifs courants	47 814 324	0	0	-714 111		0	-483 803	0	86 329	0	46 702 739
Total actif	135 042 041	0	0	-714 111	180 322	0	864 956	-2 541 688	163 529	2 111 898	135 106 946

En milliers de XOF	IAS 1										31.12.2018 SYSCOHADA
	Présentation des états financiers	IFRS 1 Première adoption	IAS 2 Stock	IAS 12 Impot sur le résultat	IAS 37 Provisions, passifs et actifs	IAS 41 Actif biologique	IFRS 3 Regroupem ent d'entreprise	IFRS 9 Instruments financiers	IFRS 16 Contrat de location	31.12.2018 IFRS	
PASSIFS											
<u>Capitaux propres</u>	67 307 823	0	358 566	-714 111	-2 334 374	8 649 304	864 956	-2 541 688	169 094	0	71 759 571
Capital social	14 593 621										14 593 621
Reserves	3 151 947	0		-2 302 233	8 649 304	1 079 479	-2 541 688	86 329		0	8 123 138
Report à nouveau	50 410 251										50 410 251
Resultat	-847 996	358 566	-714 111	-32 141		-214 523		82 765			-1 367 439
Emprunt long terme	19 180 753	-6 180 753						-5 566			12 994 434
Passifs locatifs									1 852 300		1 852 300
Provision	8 755 264				-8 649 304						105 960
Autres passifs financiers											0
Impot différé passif				2 514 696							2 514 696
<u>Passifs non courants</u>	95 243 841	-6 180 753	358 566	-714 111	180 322	0	864 956	-2 541 688	163 529	1 852 300	89 226 961
Concours bancaires	20 794 773										20 794 773
Emprunt part court terme		6 180 753									6 180 753
Passif de location à court terme									259 598		259 598
Fournisseurs et autres créditeurs	18 928 557	-358 566									18 569 990
Autres passifs courants	74 871				0						74 871
<u>Passifs courants</u>	39 798 200	6 180 753	-358 566	0	0	0	0	0	0	259 598	45 879 985
<u>Total passif</u>	135 042 041	0	0	-714 111	180 322	0	864 956	-2 541 688	163 529	2 111 898	135 106 946

SAPH - PASSAGE COMPTE DE RESULTAT IFRS - 31 Décembre 2018

En milliers de FCFA

COMPTE DE RESULTAT	31.12.2018 SYSCOHADA	IAS 1 Présentation des états financiers	IAS 2 Stock	IAS 12 Impot sur le résultat	IAS 41 Actif Biologique	IFRS 1 Première adoption	IFRS 9 Instruments financiers	IFRS 16 Contrat de location	31.12.2018 IFRS
Chiffre d'affaires	129 854 699								129 854 699
Achats consommés	-87 177 173		-714 111						-87 891 283
Marge brute	42 677 526	0	-714 111	0	0	0	0	0	41 963 416
Charges de personnel	-16 856 736								-16 856 736
Charges externes	-17 795 929	3 134 593				358 566		393 611	-13 909 159
Impôts et taxes	-1 820 047								-1 820 047
Dotations aux amortissements et provisions	-7 917 265				-214 523			-310 911	-8 442 699
Reprises provisions	477 514								477 514
Autres produits d'exploitation	879 311	-135 025							744 286
Autres charges d'exploitation	-1 420 087								-1 420 087
Resultat opérationnel courant	-1 775 712	2 999 568	-714 111	0	-214 523	358 566	0	82 700	736 488
Autres produits opérationnels	3 911 307	-3 847 342							63 965
Autres charges opérationnels	-261 107								-261 107
Resultat opérationnel	1 874 488	-847 775	-714 111	0	-214 523	358 566	0	82 700	539 345
Charge d'intérêt des passifs locatifs								-82 700	-82 700
Charge financières	-2 581 718	847 775					82 765		-1 651 178
Autres produits financiers	18 911								18 911
Autres charges financières	0								0
Cout de l'endettement financier net	-2 562 808	847 775	0	0	0	0	82 765	-82 700	-1 714 968
Resultat avant impot	-688 320	0	-714 111	0	-214 523	358 566	82 765		-1 175 623
Charge/Produit d'impôt sur les sociétés	-159 676			-32 141					-191 817
Résultat net	-847 996	0	-714 111	-32 141	-214 523	358 566	82 765	0	-1 367 439

SAPH - Rapprochement des capitaux propres IFRS/Sycohada

En milliers de FCFA

	31-déc-19	31-déc-18	01-janv-18
Capitaux propres SYSCOHADA	70 682 629	67 307 823	70 370 931
Impot - IAS 12	-2 366 666	-2 334 374	-2 238 304
Première adoption IFRS 1		358 566	-358 566
Provisions, actifs & passifs éventuels - IAS 37	8 649 304	8 649 304	8 649 304
Stock - IAS 2	263 425	-714 111	-565 470
Actif biologique IAS 41	650 432	864 956	1 079 479
Regroupement d'entreprise - IFRS 3	-2 541 688	-2 541 688	-2 541 688
Instrument financier - IFRS 9	-533 729	169 094	369 715
Contrat de location - IFRS 16	-51 313		
Capitaux propres IFRS	74 752 393	71 759 571	74 765 401

II.2.3 Réconciliations SYSCOHADA/IFRS au 31 décembre 2019

SAPH - BILAN IFRS - 31/12/ 2019

En milliers de XOF	31.12.2019 SYSCOHADA	IAS 1 Présentation des états financiers	IAS 2 Stock	IAS 12 Impot sur le résultat	IAS 37 Provisions, passifs et actifs éventuels	IAS 41 Actif biologique	IFRS 3 Regroupement d'entreprises	IFRS 9 Instruments financiers	IFRS 16 Contrat de location	31.12.2019 IFRS
ACTIFS										
Immobilisations incorporelles	8 666 237						-8 649 304			16 933
Ecart d'acquisition	0						6 107 616			6 107 616
Immobilisations corporelles	37 399 718									37 399 718
Droits d'usage des immobilisations louées	0								1 800 987	1 800 987
Actifs biologiques	41 437 348					1 510 826				42 948 175
Actifs financiers non courants	321 164							-98 115		223 049
Impot différé actif	0			171 438						171 438
Actifs non courants	87 824 467	0	0	171 438	0	1 510 826	-2 541 688	-98 115	1 800 987	88 667 915
Stocks	32 298 949		263 425			-860 394				31 701 980
Créances clients	14 618 779									14 618 779
Autres actifs courants	5 502 543									5 502 543
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 163 565									7 163 565
Actifs courants	59 583 836	0	263 425		0	-860 394	0	0	0	58 986 867
Total actif	147 408 303	0	263 425	171 438	0	650 432	-2 541 688	-98 115	1 800 987	147 654 782

En milliers de XOF	31.12.2019 SYSCOHADA	IAS 1 Présentation des états financiers	IAS 2 Stock	IAS 12 Impot sur le résultat	IAS 37 Provisions, passifs et actifs éventuels	IAS 41 Actif biologique	IFRS 3 Regroupement d'entreprises	IFRS 9 Instruments financiers	IFRS 16 Contrat de location	31.12.2019 IFRS
PASSIFS										
Capitaux propres	70 682 629	0	263 425	-2 366 666	8 649 304	650 432	-2 541 688	-533 729	-51 313	74 752 393
Capital social	14 593 621									14 593 621
Reserves	53 562 198	0		-2 344 410	8 649 304	864 956	-2 541 688	-587 637	0	57 602 723
Report à nouveau	-847 996									-847 996
Resultat	3 374 806		263 425	-22 256		-214 523		53 908	-51 313	3 404 046
Emprunt long terme	20 126 671	-6 802 149						-152 022		13 172 500
Passifs locatifs	0								1 628 980	1 628 980
Provision	8 730 473				-8 649 304					81 169
Autres passifs financiers	0									0
Impot différé passif	0			2 538 104						2 538 104
Passifs non courants	99 539 773	-6 802 149	263 425	171 438	0	650 432	-2 541 688	-685 752	1 577 667	92 173 146
Concours bancaires	25 561 173									25 561 173
Emprunt part court terme	0	6 802 149								6 802 149
Passif de location à court terme	0								223 320	223 320
Fournisseurs et autres créditeurs	21 507 466									21 507 466
Autres passifs courants	799 892							587 637		1 387 529
Passifs courants	47 868 530	6 802 149	0	0	0	0	0	587 637	223 320	55 481 636
Total passif	147 408 303	0	263 425	171 438	0	650 432	-2 541 688	-98 115	1 800 987	147 654 782

III. Etats financiers IFRS au 31 décembre 2019

III.1 Etat de la situation financière

Le tableau ci-dessous présente les états de la situation financière de l'entreprise selon la norme IFRS au 31 décembre 2019.

SAPH - BILAN IFRS - 31/12/ 2019

En milliers de FCFA	31-déc-19	31-déc-18	01-janv-18
ACTIFS			
Immobilisations incorporelles	16 933	35 139	695 473
Ecart d'acquisition	6 107 616	6 107 616	6 107 616
Immobilisations corporelles	37 399 718	38 041 062	36 618 818
Droits d'usage des immobilisations louées	1 800 987	2 111 898	2 422 809
Actifs biologiques plantes productrices	42 948 175	41 570 746	39 398 515
Actifs financiers non courants	223 049	357 425	246 962
Impot différé actif	0	0	0
Actifs non courants	88 496 477	88 223 885	85 490 193
Stocks	31 701 980	26 465 044	26 953 990
Créances clients	14 618 779	11 455 518	15 218 695
Autres actifs courants	5 502 543	4 235 498	5 760 606
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 163 565	4 546 680	4 708 767
Actifs courants	58 986 867	46 702 739	52 642 058
Total actif	147 483 344	134 926 624	138 132 251

En milliers de FCFA	31-déc-19	31-déc-18	01-janv-18
PASSIFS			
Capitaux propres	74 752 393	71 759 571	74 765 401
Capital social	14 593 621	14 593 621	14 593 621
Reserves	57 602 723	8 123 138	7 906 846
Report à nouveau	-847 996	50 410 251	39 764 399
Resultat	3 404 046	-1 367 439	12 500 535
Emprunt long terme	13 172 500	12 994 434	19 047 421
Passifs locatifs	1 628 980	1 852 300	2 111 898
Provision	81 169	105 960	559 663
Autres passifs financiers	0	0	0
Impot différé passif	2 366 666	2 334 374	2 238 304
Passifs non courants	92 001 708	89 046 639	98 722 686
Concours bancaires	25 561 173	20 794 773	17 074 747
Emprunt part court terme	6 802 149	6 180 753	6 218 439
Passif de location à court terme	223 320	259 598	310 911
Fournisseurs et autres créditeurs	21 507 466	18 569 990	15 508 997
Autres passifs courants	1 387 529	74 871	296 470
Passifs courants	55 481 636	45 879 985	39 409 564
Total passif	147 483 344	134 926 624	138 132 251

III.2 Compte de résultat

SAPH - COMPTE DE RESULTAT IFRS - 31/12/ 2019

En milliers de FCFA

COMPTE DE RESULTAT	31-déc-19	31-déc-18
Chiffre d'affaires	143 735 241	129 854 699
Achats consommés	-90 721 429	-87 891 283
Marge brute	53 013 812	41 963 416
Charges de personnel	-19 031 494	-16 856 736
Charges externes	-13 987 100	-13 909 159
Impôts et taxes	-2 794 269	-1 820 047
Dotations aux amortissements et provisions	-8 907 425	-8 442 699
Reprises provisions	227 257	477 514
Autres produits d'exploitation	268 875	744 286
Autres charges d'exploitation	-1 949 256	-1 420 087
Resultat opérationnel courant	6 840 400	736 488
Autres produits opérationnels	35 557	63 965
Autres charges opérationnels	-258 879	-261 107
Resultat opérationnel	6 617 079	539 345
Charge d'intérêt des passifs locatifs	-134 014	-82 700
Charges financières	-1 697 293	-1 651 178
Autres produits financiers	6 531	18 911
Autres charges financières	0	0
Cout de l'endettement financier net	-1 824 776	-1 714 968
Resultat avant impot	4 792 302	-1 175 623
Charge/Produit d'impôt sur les sociétés	-1 388 257	-191 817
Résultat net	3 404 046	-1 367 439

Compte de résultat par action

Resultat par action	31-déc-19	31-déc-18
Dilué	0,666	-0,268
Non dilué	0,666	-0,268

III.3 Etat du résultat global

SAPH - ETAT DU RESULTAT GLOBAL

	En milliers de FCFA	31/12/2019	31/12/2018
Résultat net de la période		3 404 046	-1 367 439
I. Eléments ultérieurement recyclables en compte de résultat:			
Variation de juste valeur des instruments de couverture		-673 966	-309 757
Effet d'impôt		168 492	77 439
Sous-total I		-505 475	-232 318
Résultat global consolidé au titre de la période, net d'impôt		2 898 571	-1 599 757

III.4 Tableau des flux des trésoreries

SAPH - Tableau de flux de trésorerie - 31/12/2019

En milliers de FCFA	31-déc-19	31-déc-18
Résultat net	3 404 046	-1 367 439
Elimination des amortissements et provisions	8 662 418	7 952 094
Elimination des profits/pertes de réévaluation (juste valeur)	-372 330	531 514
Elimination variation impôts différés	22 256	32 141
Elimination des plus ou moins values de cession	223 322	197 142
Total marge brute d'autofinancement	11 939 712	7 345 452
Incidence de la variation des stocks et en cours	-5 236 936	488 946
Incidence de la variation des créances & emplois assimilés	-4 430 306	5 288 285
Incidence de la var. des fournisseurs & ressources assimilés	4 250 134	2 839 394
Flux net généré par (affecté à) l'activité	6 522 603	15 962 077
Acquisition d'immobilisations	-9 431 603	-11 456 440
Cession d'immobilisations	73 166	175 959
Total flux net provenant des (affecté aux) investissements	-9 358 438	-11 280 481
Dividendes versés		-2 215 112
Emissions d'emprunts	7 000 000	
Remboursements d'emprunts	-6 313 680	-6 348 597
Variation nette des concours bancaires		
Total flux net provenant du (affecté au) financement	686 320	-8 563 709
Variation de trésorerie	-2 149 515	-3 882 113
Trésorerie d'ouverture	-16 248 093	-12 365 980
Trésorerie de clôture	-18 397 608	-16 248 093

III.4 Tableau de variation des capitaux propres

SAPH - Variation des capitaux

<i>En milliers de FCFA</i>	Capital	Réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
Capitaux propres au 1er janvier 2018	14 593 621	7 906 846	39 764 399	12 500 535	74 765 401
Affectation du résultat 2017 en réserves			10 645 852	-10 645 852	0
Dividendes versés				-2 215 112	-2 215 112
Juste valeur instruments financiers		86 329			86 329
Impot différé sur JV instruments financiers		-14 990			-14 990
IFRS 1 Première adoption		89 642			89 642
Impot différé sur différence temporaire		55 311			55 311
Résultat 2018				-1 007 010	-1 007 010
Capitaux propres au 31 décembre 2018	14 593 621	8 123 138	50 410 251	-1 367 439	71 759 571
Capitaux propres au 1er janvier 2019	14 593 621	8 123 138	50 410 251	-1 367 439	71 759 571
Affectation du résultat 2018 en réserves		50 410 251	-51 258 247	1 367 439	519 444
Dividendes versés					0
Juste valeur instruments financiers		-673 966			-673 966
Impot différé sur JV instruments financiers		-42 177			-42 177
Juste valeur actifs biologiques		-214 523			-214 523
Résultat 2019				3 404 046	3 404 046
Capitaux propres au 31 décembre 2019	14 593 621	57 602 723	-847 996	3 404 046	74 752 393

E. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis le début de l'année 2020, la quasi-totalité des pays du monde fait face à la pandémie du coronavirus dit COVID – 19. La forte contagiosité de cet agent pathogène a induit des mesures barrières notamment la distanciation sociale.

Cela a pour effet de freiner considérablement les échanges et a donc un impact économique important sur les marchés servis par SIPH, notre client principal. Cette situation induit d'importantes perturbations actuelles ou à venir de l'activité de SAPH. Il s'agit notamment de :

- La baisse des cours mondiaux du caoutchouc jusqu'à moins de 1€ par kg (à comparer à 1,25€ en 2019), un plus bas historique.
- Des livraisons reportées ou annulées sur des pays comme l'Inde ou la Chine
- Des difficultés d'embarquement dues aux fermetures de ports, ou à l'arrêt des activités de transit, consécutivement à des mesures de confinement décrétées par les Etats.

- Les difficultés, voire l'impossibilité pour les prestataires de services d'avoir accès aux usines
- Des ruptures de stocks de produits, de pièces de rechanges ou de matériel essentiels à la poursuite de nos activités
- L'inquiétude des salariés qui impactent fortement leurs productivité

Sans compter les impacts directs sur la trésorerie de SAPH qui vont l'amener à revoir sa capacité de production, à réduire ses charges et ses plans d'investissement, à arrêter partiellement les productions pour supporter financièrement la crise.

En revanche cette crise sanitaire mondiale n'a pas d'impact sur la continuité de l'exploitation.

F. PERSPECTIVES 2020

F. 2020 PERSPECTIVES

Perspectives des cours



Le premier trimestre 2020 est marqué par la pandémie mondiale au Covid-19 qui a entraîné le ralentissement des activités industrielles mondiales. Ce ralentissement se traduit par un effondrement des cours du caoutchouc sur le marché international avec une baisse continue attisée par les mauvaises nouvelles sur la pandémie.

The first 2020 quarter witnessed a slow down on industrial and commercial activities with the COVID 19 pandemic. Natural Rubber prices were greatly affected by the economic situation and dropped continuously as impacts of the crisis grew more and more serious.

A XOF 1,447 le kilogramme en début d'année, les cours du caoutchouc reculent de 26% pour s'établir à XOF 1,066 le kilogramme à fin mars 2020. Il faudra probablement plusieurs mois pour que les marchés se remettent de cette crise.

From an initial level of XOF 1.447 per Kg dry at the beginning of the year, prices dropped 26% to XOF 1.066 per Kg at the end of March. Probably, several months will be necessary to see an improvement.

Perspective d'activité 2020

SAPH a prévu augmenter sa production usinée de 20% par rapport à celle réalisée en 2019. Cette progression devrait améliorer ses volumes de ventes et son résultat net pour un cours du caoutchouc identique à celui observé en 2019.

Toutefois, l'incertitude du marché avec les fermetures des industries sur tous les continents, les demandes des clients de plus en plus rares et des prix actuels extrêmement bas laissent penser que l'activité et donc nos prévisions sur l'exercice risquent d'être fortement impactées.

Plan de financement

Activity

SAPH planned a 20% increase of processed production in 2020 compared to 2018, the largest since 2016. This would have resulted in a large progression of purchases of rubber, sales and net result at a « normal » level of sales prices.

With the sequels of the COVID crisis and its sharp drop of industrial production on all continents, plummeting customers demand and prices, SAPH activities and our previsions will probably be sharply affected.

Financing plan

En millions XOF LIBELLES		EXERCICE AU déc 2020	EXERCICE AU déc 2019	EXERCICE AU déc 2018
Trésorerie nette au 1 ^{er} janvier (Trésorerie actif N-1 - Trésorerie passif N-1)	A	-18 398	-16 248	-12 366
Capacité d'Autofinancement Globale (CAFG)		16 094	11 735	6 776
- Variation du BFR		-4 035	-5 849	8 942
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	B	12 059	5 886	15 717
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles				-47
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles		-15 980	-8 977	-11 322
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières			-78	-153
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			36	64
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières			38	112
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	C	-15 980	-8 982	-11 347
+ Augmentations de capital par apports nouveaux				
- Dividendes versés				-2 215
+ Emprunts		15 743	7 000	
- Remboursements des emprunts et autres dettes financières		-17 230	-6 054	-6 038
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	F	-1 487	946	-8 253
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE DE LA PÉRIODE	G	-5 408	-2 150	-3 882
Trésorerie nette au 31 décembre N	H	-23 806	-18 398	-16 248
Contrôle : Trésorerie actif N - Trésorerie passif N				

Les hypothèses d'investissements et de financements seront fortement impactées par les conséquences de la crise sanitaire mondiale.

Investment and financing will be impacted by the present crisis.

Responsable Sociétale d'Entreprise

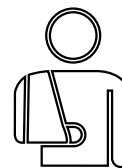


vue aérienne village UAI Bongo

CHIFFRES CLÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

5zones
d'implantation**9 055**
millions
de FCFAd'investissements
y compris**539** millions
dans les infrastructures sociales**65 815**Planteurs encadrés
sur **239 075ha**
dont **56 916 ha**
en immaturité**18 745 ha**de Plantations
industrielles
maturesdont **1.788 ha**
de palmiers**32 177 tonnes**
en production propre**78 346**
millions
de FCFA

de matière première achetée

160 576 tonnes DRC**122**
millionsinvestis en projets
communautaires**4 734**Logements existant dont 496
en Brique de Terre Comprimée
et **1026** WC secs**5 830**Collaborateurs
(au 31/12/2019)**417**Naissances dans
les centres de santé**110** issues des
Communauté
Locales dans
les centres de santé**25** Ecoles primaires
et préscolaires**120** Enseignants
4 598 Enfants
scolarisés**19** Accidents
de Travail

Taux de Fréquence

1,39

Taux de gravité

0,03**964**Moustiquaires imprégnées
distribuées**23** Dispensaires
et infirmeries**4** Ambulances**72** Personnel
de santé**88 228**Consultations dans
les centres de santé**12 574**issues des
Communauté
Locales dans
les centres de santé**4 455**Personnes dépistées
volontairement
du VIH-SIDA

1. AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE, DE SANTE ET DE SECURITE DES EMPLOYES

L'amélioration des conditions de vie, de santé et de sécurité des employés fait partie de la gestion globale de SAPH. Consciente que les ressources humaines sont la première richesse de l'entreprise, la SAPH s'est dotée d'une politique de santé et sécurité au travail, des méthodes et outils visant à faire progresser le management de la santé et de la sécurité au travail. Les résultats attendus sont l'amélioration continue de la performance en santé et sécurité au travail, le respect des exigences légales et réglementaires et enfin la réalisation des objectifs en santé et sécurité au travail.

Pour la mise en œuvre de cette démarche, SAPH a procédé sur ses différents sites à :

- l'évaluation des risques professionnels des différentes activités pour déterminer les mesures de prévention prioritaires en prenant en compte les accidents déjà survenus (leur gravité, leur fréquence), sur les sites de Toupah, Rapides Grah, Bongo et Bettié.

- l'évaluation des nuisances sonores, lumineuses, de la qualité de l'air aux postes de travail et des émissions atmosphériques, avec un niveau de conformité de 60% pour le site Bongo. Les autres sites ont été planifiés pour 2020.
- la mise en œuvre des actions correctives définies,
- la mise en place des outils pour la remontée des situations à risque pour les traiter
- l'analyse des incidents et presque accidents
- certification 45001 en cours à Toupah

SAPH est une entreprise citoyenne. A ce titre, elle veille au respect de toutes les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail relatives aux conditions de travail et d'emploi.

CHIFFRES CLÉS DE LA RÉPARTITION DE L'EFFECTIF EN 2019



PROMOUVOIR LE DIALOGUE SOCIAL, LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION ET LE DROIT DE NÉGOCIATION COLLECTIVE

Respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective

► La représentation du personnel au sein de SAPH

Des instances sur les sites SAPH permettent d'assurer la représentation du personnel. Elles ont pour mission de présenter les revendications personnelles ou collectives relatives aux salaires, aux règlements «hygiène et sécurité», au code du travail et aux conventions collectives applicables à SAPH.

Organisation du dialogue social

SAPH est attachée à la qualité du dialogue social qui se traduit par la poursuite d'échange à tous les niveaux, y compris les actions menées pour la consolidation.

Le développement de canaux de communication accessibles : Communication mensuelle, réunion mensuelle, réunions de réseaux, Journées Annuelles du Management (JAM).

- L'implication du personnel dans la définition des objectifs : réunion de revue budgétaire, groupe de travail sur diverses thématiques.
- Les actions de reconnaissance pour le personnel: meilleur contributeur, rémunération variable, idées progrès, cérémonies de vœux, assurance/retraite complémentaire, mutuelle, bilan annuel de santé.
- La formation du personnel et de leurs représentants au management, à la connaissance des procédures disciplinaires, au code du travail, aux conventions collectives.

La prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles sur l'ensemble de nos sites privilégie également le dialogue social :

- Implication des salariés (l'identification des risques professionnels, en tenant compte de leur proposition, et en les associant au choix des solutions retenues)
- Implication des instances de représentation du personnel (Comité Santé Sécurité au Travail, délégués du personnel)

RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES SOCIAUX

SAPH évalue régulièrement l'adéquation entre les niveaux de rémunération pratiqués par poste et ceux offerts par le marché du travail. Ces évaluations ont pour objectif de définir des perspectives d'évolution du salarié.

Une évaluation annuelle de tout son personnel est effectuée, permettant ainsi d'avoir une rémunération

et des promotions équitables selon la performance individuelle. Le logiciel « SUCCESS FACTORS » en cours de mise en œuvre est déjà utilisé pour l'évaluation des cadres.

L'entreprise respecte les obligations sociales et fiscales sur les rémunérations et les avantages sociaux du personnel.

LUTTE CONTRE LE TRAVAIL FORCÉ OU OBLIGATOIRE ET LE TRAVAIL DES ENFANTS

SAPH s'engage à ne pas employer d'enfants, ni dans ses usines, ni dans ses plantations, à travers un code de lutte contre les pires formes de travail des enfants.

Des campagnes de sensibilisation et de formation sont aussi menées à l'endroit des planteurs privés et des communautés locales à travers le cadre permanent de dialogue.

SAPH, filiale du groupe SIFCA a renforcé ses dispositions tant sur le plan des recrutements (vérification des pièces d'identité, des récépissés. etc....) qu'au niveau de la surveillance dans les plantations.

DÉVELOPPEMENT DES COLLABORATEURS

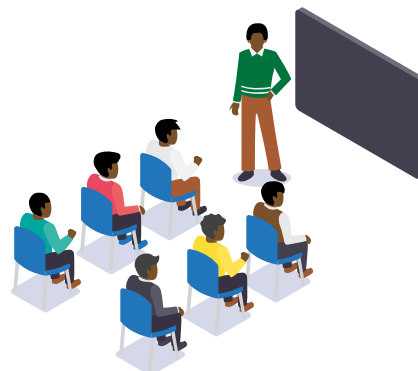
Les besoins en formation tiennent compte des objectifs de l'entreprise et établit chaque année, un plan de

formation.

HEURES DE FORMATIONS 2019



95 760 Heures
de formation
4 000 Salariés
formés



PROGRESSER VERS UNE EXCELLENCE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ

SAPH est consciente que le management de la santé et la sécurité fait partie de la gestion globale de l'entreprise. Pour améliorer ses performances en Santé et Sécurité au Travail, elle s'est engagée dans une démarche de certification ISO 45001 v 2018 sur l'ensemble de ses sites avec pour pilote, le site de Toupah, afin de consolider ses acquis. Dans le cadre de ce déploiement une évaluation de la conformité de ses pratiques avec les textes réglementaires est en cours. Cette démarche débouchera sur l'élaboration d'un plan d'action de mise en conformité.

Les sites de Bongo, Toupah, et Bettié ont achevé le déploiement de leur Plan d'Opération Interne (POI). Ce plan de gestion des situations d'urgences est un document opérationnel ayant pour objet de consigner l'ensemble des moyens de lutte à mettre en œuvre en cas d'accident ou de sinistre. Le site de Rapides-Grah est en cours d'établissement de son POI. Le site de Yacoli réalisera le sien en 2020.



LES ACCIDENTS DE TRAVAIL

A SAPH, l'on déplore un cas d'accident mortel à moto, 3 cas de chute à vélo et 2 à moto. SAPH continuera d'améliorer son système de management

de Santé et Sécurité pour maîtriser, voire éliminer tous les risques professionnels sur l'ensemble de ses sites, afin de rendre plus sûr et sécurisé son environnement de travail.

RÉPARTITION DES ACCIDENTS DE TRAVAIL, TAUX DE FRÉQUENCE ET DE GRAVITÉ

Désignation	2019
Nombre d'accidents du travail ayant généré au moins 1 jour d'arrêt - USINE et 1 AT en Administration	9
Nombre d'accidents du travail ayant généré au moins 1 jour d'arrêt - PLANTATION	10
Nombre total d'accidents de Travail	19
Nombre de jours d'arrêt liés aux accidents du travail - USINE	285
Nombre de jours d'arrêt liés aux accidents du travail - PLANTATION	94
Total de jours d'arrêts liés aux accidents	379
Heures totales travaillées	13 651 153
Taux de Fréquence des Accidents (TF)	1,39
Taux de Gravité des Accidents (TG)	0,003

UN ENJEU LOCAL PARTICULIER À GÉRER : VIH ET PALUDISME

Au plan du VIH, pour 2019, nous notons toujours la baisse progressive et constante de l'incidence du VIH de 0,7% en 2018 à 0,45% en 2019 soit une régression de 36%, alors même que le taux national est de 2,8% depuis 2017. Cette performance constante dans la réduction de l'impact du VIH sur nos sites est notamment due à la démarche structurée de prévention et de la prise de conscience des salariés.

Sur le volet de l'élimination de la transmission de la mère à l'enfant, 6 enfants nés de mères séropositives ont été testés, et déclarés séronégatifs, soit 100% de taux de réussite.

En 2019, on recense 18 personnes vivantes avec le VIH sur 4110 dépistés dont 18 sont sous médicaments Anti-Retro Viraux. Au total, 224 actions de sensibilisation contre le VIH-SIDA ont été organisées et 78 057 préservatifs ont été distribués.

Au plan du paludisme, SAPH a enregistré plus de 26 289 cas de paludisme issus des consultations impliquant 5 336 travailleurs. Ces cas de paludisme représentent un taux d'absentéisme de 30% contre 33% au plan national en 2017. En termes

de sensibilisation, SAPH a organisé 252 actions de sensibilisations auprès de 2 716 participants et distribué 964 moustiquaires imprégnées sur l'ensemble de ses sites.

Les actions prioritaires 2020 de lutte contre le VIH/SIDA consisteront à :

- Sensibiliser les salariés par une communication interpersonnelle lors des visites annuelles sur la prévention et le dépistage du VIH,
- Organiser une causerie débats avec les familles des salariés sur la prévention et le dépistage du VIH
- Organiser des séances de projection de film suivi de débats à l'attention des salariés et leur famille et la communauté (1 par village/an)
- Organiser la Journée Mondiale de Lutte contre le VIH/SIDA (décembre 2020) avec animation et activités sportives
- Acquérir et distribuer des préservatifs masculins
- Organiser une séance de sensibilisation par mois avec les femmes en âge de procréer à l'occasion des différentes activités de la maternité
- Conseiller et dépister 100% des femmes enceintes reçues en CPN (Centre Prénatal)
- Réaliser le dépistage de tous les enfants de mère séropositive nés dans nos maternités
- Réaliser l'évaluation du programme VIH par un prestataire extérieur

Les perspectives 2019 de lutte contre le Paludisme consisteront à :

- Organiser la Journée mondiale de lutte contre le paludisme,
- Redynamiser les Concours village propre,
- Renforcer les capacités des pairs éducateurs,
- Renforcer le taux de couverture en MILDAL,
- Renforcer la sensibilisation à l'utilisation des MILDAL,
- Déterminer la proportion de Paludisme chez les familles.

DES LOGEMENTS POUR TOUS SUR LES SITES

Mettre nos collaborateurs dans des conditions adéquates de travail est une exigence autant morale que professionnelle pour leur épanouissement et pour la pérennité des activités. Cette exigence est

réaffirmée dans la charte sociale du Groupe. 4 734 logements sont mis à la disposition des salariés sur les UAI. Les infrastructures sociales de bases (écoles, centre de santé...) pour leurs familles sont également disponibles.

2. UNE GESTION ATTENTIVE DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET LA MISE EN ŒUVRE DE PRATIQUES DURABLES

Le déploiement d'un Système de Management Environnemental (SME) selon les exigences de la norme ISO 14001 V 2015 est en cours à Bongo et planifié pour le site de Rapides Grah à fin 2021. L'ensemble du périmètre SAPH sera couvert à fin 2023. Cette démarche vise les objectifs ci-dessous énumérés :

- Démontrer notre conformité aux exigences légales et réglementaires,
- Renforcer l'implication de la direction et l'engagement des employés,
- Améliorer la réputation de SAPH et la confiance des parties prenantes au travers d'une communication stratégique,
- Réaliser des objectifs stratégiques en prenant en compte les questions environnementales dans la gestion de SAPH,
- Obtenir un avantage concurrentiel et financier grâce à l'amélioration de l'efficacité et à la réduction des coûts,
- Favoriser une meilleure performance environnementale des fournisseurs en les intégrant dans nos systèmes d'activités.

Dans ce cadre des investissements ont été réalisés entre autre :

- L'agrandissement des bassins de lagunage pour améliorer le traitement des effluents liquides de l'usine,
- La construction d'ouvrage transitoire de stockage des déchets industriels banals et spéciaux avant traitement (Valorisation ou incinération),
- L'aménagement d'une zone imperméabilisée de stockage des déchets,
- La construction de stations de potabilisation de l'eau de consommation.

POLLUTION ET GESTION DES DÉCHETS

Le tri sélectif et la valorisation des déchets en compost ont démarré sur nos sites. Une convention lie depuis 2019 SAPH et une Start Up dénommée Green Countries pour la valorisation des déchets ménagers et assimilés en compost, puis en engrais vert. Une unité pilote de production a été installée sur le site de Bongo.

Nous avons mis en place une station de fabrication des pavés autobloquants avec les déchets plastiques

collectés sur notre site de Bongo. Ce projet sera étendu sur l'ensemble de nos sites. Les pavés produits serviront pour l'embellissement des cités des travailleurs.

Le traitement des déchets industriels spéciaux est sous-traité à des entreprises agréées par le centre ivoirien antipollution (CIAPOL) et l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED). Leur élimination se fait conformément aux réglementations en vigueur.

DÉCHETS PRODUITS ET VALORISÉS (T)



Déchets non dangereux produits

302,65



Déchets non dangereux valorisés

293,88



Déchets dangereux produits

88,97



Déchets dangereux valorisés

84,82

Des bassins de lagunage sont construits, pour le traitement des effluents liquides des usines. Ils sont tous opérationnels.

Avec l'augmentation de la capacité d'usinage, les quantités d'effluents liquides sont supérieures aux capacités de traitement des bassins. Ainsi, les rejets liquides traités ne respectent pas toujours les

normes en la matière. Un plan d'investissement est en cours de déploiement pour la mise aux normes des ouvrages de traitement.

Des travaux d'envergure sont déjà en cours sur les sites de Rapides Grah et Toupah. Les bassins de lagunage de Bongo sont déjà aux normes (voir les résultats du site Bongo et la moyenne de SAPH).

ANALYSE DES EFFLUENTS 2019

Paramètres	Normes	Résultats Bongo	Moyenne SAPH
pH	[5,5-8,5]	7	7,29
DCO	Max 300 mg/l	144,8	279,36
DBO5	Max 100 mg/l	40,8	82,17
MES	Max 50 mg/l	35,8	146,01
AZOTE	Max 50 mg/l	43,4	118,88

Gestion des ressources

L'activité de production de chips de bois d'hévéa à SAPH s'est poursuivie en 2019. Nous avons produit en 2019, 55 358 tonnes de biomasse essentiellement vendue à SANIA et UNIWAX qui les utilisent comme combustible dans leurs chaudières en substitution d'énergies fossiles (gaz, gasoil).

Ainsi, le pouvoir calorifique issu de la combustion est récupéré pour produire de la vapeur ou de l'énergie électrique. Cette vente permet d'une part, de couvrir les coûts d'abattage et de préparation de terrain, et d'autre part de réduire les émissions de CO² par récupération d'une partie du bois en fin de vie. De plus, la pratique du brûlage des débris végétaux après abattage est strictement interdite sur les plantations de SAPH. Les parcelles abattues sont accessibles aux populations locales pour récupérer du bois de chauffe.

Utilisation durable des ressources

Maintien de la fertilité des sols : L'utilisation d'engrais enrobé sur l'année de planting permet de réduire par quatre la quantité d'apport d'engrais NPK et de maintenir la croissance des hévéas en raison de la meilleure efficacité de ce type d'engrais. Le gain est de l'ordre de 150 tonnes d'engrais NPK par an à l'échelle de SIPH. Les jachères et rotations en pépinière permettent une bonne conservation de la fertilité des sols.

Les fossés de drainage évitent l'hydromorphie et favorisent la vie organique des sols. Les plantes de couverture, qui sont des légumineuses (*Pueraria*), fixent l'azote atmosphérique et enrichissent les sols, en plus de leur rôle notoire contre les plantes adventices et l'érosion. Le planting en courbe de niveaux ou terrasses, ainsi que les pratiques de sous-solage, contribuent également à réduire l'érosion des sols.

Les déchets organiques (feuilles mortes, branches, souches) déposés au sol pendant la vie de l'arbre, ou laissés sur place après abattage, sont progressivement réincorporés au sol, et l'enrichissent en matière organique, ce qui améliore les propriétés physiques et biologiques du sol, et garantissent le maintien de sa fertilité. Au-delà de nos plantations industrielles, nous soutenons et encourageons des pratiques agricoles durables à travers l'assistance technique que nous apportons aux planteurs.

L'évaluation topographique des flux hydrauliques, le planting en courbes de niveau (contour lines) ou en terrasses, le sous-solage avant planting, ainsi que l'irrigation gravitaire (keyline design) permettent une optimisation de l'utilisation de l'eau, et favorisent l'infiltration des eaux de pluie dans le sol, améliorant ainsi les réserves hydriques.

PRÉSERVER ET RESTAURER LA BIODIVERSITÉ

En 2019 toutes les commissions de biodiversité des sites de SAPH ont déroulé les activités planifiées. Nous constatons beaucoup d'intrusions dans nos aires protégées.

Les challenges en 2020 sont ci-dessous énumérés :

- ▶ Renforcer la surveillance des aires protégées,
- ▶ Evaluer des espèces fauniques
- ▶ Evaluer des critères de biodiversités pour nos pratiques culturales,
- ▶ Programmer le plantage de nouvelles essences dans les aires protégées sur nos sites,
- ▶ Rafraîchir les pancartes de signalisation des aires protégées.

LES DÉTAILS DES SUPERFICIES PROTÉGÉES PAR SITE

UAI	SUPERFICIES	Unité
BETTIE	46,31	ha
RAPIDES GRAH	295,09	ha
BONGO	149,74	ha
TOUPAH	29,57	ha

Engagement Zéro Déforestation

Depuis l'engagement du Groupe en 2017 en matière de la 'Zéro Déforestation', une charte a été rédigée pour formaliser cet engagement.

La SAPH n'a plus fait de nouveaux développements agricoles nécessitant l'exploitation d'une forêt. En dépit de cela, elle sensibilise son encadrement à respecter cette politique. Ainsi, en cas de nouveaux développements agricoles, les étapes ci-dessous mentionnées sont obligatoires à observer :

- Une étude d'Impact Environnemental et Social (EIES),
- Une approche Haut Stock de Carbone (HCS) incluant également les zones à haute valeur de conservation (cette approche permettra d'identifier les zones exploitables et conserver les zones à hautes valeurs écologiques). A cette approche, il faut intégrer le principe de consentement libre, informé et préalable de tous les acteurs impliqués dans le projet.

Les commissions de biodiversité sur nos sites respectifs sont garants du respect de cette démarche Zéro Déforestation. Elles évaluent le respect de nos critères de biodiversité et rédigent un rapport d'activité.

3. PLANTEURS PRIVES ET COMMUNAUTES :

UNE RELATION A LONG TERME

Le caoutchouc naturel acheté auprès des planteurs privés représente une importante source de revenu pour les communautés. En 2019, ce chiffre s'élevait à 78,346 Milliards F CFA.

Notre pérennité est liée aux excellentes relations que nous entretenons avec nos parties prenantes, y compris les fournisseurs de matières premières. En plus de l'achat de leur production aux justes prix, nous réalisons des projets sociaux à leur profit.

QUANTITÉS ACHETÉES AVEC LES PAYSANS

FILIALES	Production Achetée (T)	Montant (en MXOF)	Plantations immatures		Plantations matures	
			Superficie (ha)	Nombre de planteurs	Superficie (ha)	Nombre de planteurs
SAPH (2019)	160 578	78 346	56 916	22 820	182 159	42 999



Projets communautaires

La Direction de la SAPH a formalisé sa procédure de cadre permanent de dialogue depuis 2017. Ainsi, elle a organisé pour l'année 2019 avec les communautés riveraines, 24 réunions avec les communautés de :

- Rapides Grah,
- Dagadji et Gagny,
- Bongo
- Allosso 2,
- Singrobo,
- N'grah,
- Toupah,
- Et Divo

Nombre de
projets

18

Coût total
(en Millions FCFA)

122

La contribution au développement communautaire s'établit comme suit:

UAI BETTIE :

1. Construction d'un marché (Akacomoe Kro)
2. Equipement du foyer des jeunes (Béttié village)
3. Réalisation d'un forage (N'Grah)
4. Construction d'un marché (Abradinou)
5. Don de tables bancs à l'école maternelle et primaire (Aneykro)

UAI BONGO :

6. Finition de la salle de réception (Bongo village)
7. Finition de la salle de réunion+ bureau+ secrétariat+ Equipement (Bongo village)
8. Finition du centre de santé rural (Koutoukro 2)
9. Construction logement sage-femme (Allosso 2)
10. Réhabilitation du centre de santé rural (Singrobo)

UAI TOUPAH/OSROU :

11. Construction d'un logement pour instituteur (Vieux badien)
12. Construction d'un château d'eau (Petit badien)
13. Construction d'une classe maternelle (Niamiambo)
14. Réalisation d'un forage (Niguanou)

UAI RAPIDES GRAH :

15. Construction d'un logement pour infirmier (Fahé)
16. Construction d'une maternité (Naboville)
17. Construction d'un logement pour infirmière (Lebam)
18. Construction de logement de type C (Gagny)

La contribution de SAPH dans l'éducation est marquée par la présence de plusieurs écoles sur les UAI afin de permettre aux enfants des employés de bénéficier d'une éducation. Ainsi, les sites sont dotés de 25 écoles primaires et préscolaires, 120 enseignants et 4 598 enfants scolarisés. L'entreprise dispose de centres de santé équipés afin d'offrir des soins médicaux aux salariés, à leurs familles et aux communautés locales.



417

Naissances dans
les centres de santé

110

issues des
Communauté
Locales dans
les centres de santé

23

Dispensaires
et infirmeries

4

Ambulances



72

Personnel
de santé

88 228

Consultations dans
les centres de santé

12 574

issues des
Communauté
Locales dans
les centres de santé

DROITS DE L'HOMME, EGALITÉ DE TRAITEMENT, DISCRIMINATIONS ET HARCÈLEMENT

Le respect des droits de l'homme est dans l'intérêt de tous et favorise le bien-être des salariés et la stabilité de SAPH. Une charte sociale a été mise en place par le groupe SIFCA en 2011. En 2015 un code de conduite a été adopté et diffusé.

Les valeurs fondamentales qui ont été définies par le Groupe sont les suivantes :

- Responsabilité,
- Ethique,
- Qualité.

Une pique de rappel du code de conduite et des valeurs du groupe a été fait à l'ensemble du personnel cadre et agents de maîtrise durant l'année 2019.

Le Groupe SIFCA auquel appartient SAPH s'est doté de code de conduite pour que l'ensemble de son personnel porte les mêmes valeurs. Ce code se veut donc fédérateur et à même d'assurer la consolidation d'une culture d'entreprise acceptée par tous les salariés et bâtit sur quatre engagements essentiels à savoir :

- Le Respect des personnes,
- Le Respect des partenaires et clients,
- Le Respect de l'environnement,
- Le Respect des actionnaires.

Le Comité Ethique s'est réuni cinq fois sur la période 2019, en Février, Mars, Juillet, Aout et Novembre.

Prévention de la corruption et la loi Sapin II

Pour prévenir la corruption, le groupe SIFCA a établi un Code de Conduite comprenant huit principes essentiels :

- Respect des lois et règlements,
- Vol, fraude et corruption,
- Conflits d'intérêts et occasions d'affaires pour la société,
- Confidentialité, conservation et fiabilité des informations,
- Protection des actifs et des ressources de la société,
- Aptitude au travail,
- Discrimination et harcèlement,
- Contrôle interne.

Un engagement a été signé par tout le personnel Cadre et Agent de maîtrise.

Aussi, SAPH qui commerce avec SIPH dont le siège est basé à Paris en France est concernée par la loi Sapin II. Ainsi, SAPH doit se conformer aux huit piliers de celle-ci. A savoir :

- Disposer d'un code de conduite, en place,
- Disposer d'un système d'alerte interne, en place.
- Etablir une cartographie des risques de corruption, en place, mise à jour régulièrement,
- Etablir des procédures d'évaluation de la situation des clients, fournisseurs de premier rang et intermédiaire au regard de la cartographie des risques,
- Etablir des procédures comptables, destinées à s'assurer que les livres, registres et comptes ne sont pas utilisés pour masquer des faits de corruption ou de trafic d'influence, en place,
- Mettre un dispositif de formation destiné aux cadres et aux personnels les plus exposés aux risques de corruption et de trafic d'influence, en cours, remise à jour régulièrement,
- Se doter d'un dispositif disciplinaire permettant de sanctionner les salariés de la société en cas de violation du code de conduite, en place et utilisé régulièrement,
- Mettre en place un dispositif de contrôle d'évaluation interne des mesures mises en œuvre, en cours d'évaluation.

SAPH, s'attèle à se conformer à ces huit piliers de la loi Sapin 2.

Rapport des CAC



Ouvrière au conditionnement (usine)



SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (SAPH), S.A.

Abidjan, Zone portuaire
01 BP 1 322
ABIDJAN 01

**Rapport des Commissaires aux Comptes
sur les états financiers annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

MAZARS COTE D'IVOIRE

PRICEWATERHOUSECOOPERS

SOCIETE AFRICAINE DE
PLANTATIONS D'HEVEAS
(SAPH), S.A.

*Rapport des Commissaires
aux Comptes sur les états
financiers annuels*

*Exercice clos le
31 décembre 2019*

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les états financiers annuels

Aux actionnaires de SAPH, S.A.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019 sur :

- l'audit des états financiers annuels de la Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH), S.A. tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi et les autres informations.

1. AUDIT DES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (SAPH), S.A., comprenant le bilan au 31 décembre 2019, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, ainsi que les notes annexes.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Système Comptable OHADA.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N° 01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques de professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**SOCIETE AFRICAINE DE
PLANTATIONS D'HEVEAS
(SAPH), S.A.**

*Rapport des Commissaires
aux Comptes sur les états
financiers annuels*

*Exercice clos le
31 décembre 2019*

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers annuels de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

• Valorisation des actifs agricoles

Comme indiqué dans la note 3A des états financiers annuels, les actifs agricoles (hors pépinières) figurant dans le patrimoine de la société s'élèvent à 43 619 millions de francs CFA au 31 décembre 2019, non compris les productions en cours (encours agricoles) qui se chiffrent à 20 861 millions de francs CFA. Les productions encours font référence aux dépenses relatives à la mise en place des plantations. Elles sont constituées par les travaux de préparation des parcelles, de mise en terre des pépinières et d'entretien jusqu'à maturité des plantations.

Nous avons considéré que les actifs agricoles constituent un point clé d'audit en raison de leur valeur significative dans les actifs de la société et des risques liés à la réalité et à la correcte évaluation des travaux considérés pour sa valorisation. Les diligences ci-après ont été mises en œuvre pour le contrôle de la correcte évaluation de ces actifs au bilan de la société au 31 décembre 2019 :

- Analyse critique des procédures de contrôle interne qui sous-tendent l'imputation des dépenses incorporées aux coûts de production des actifs concernés ;
- Contrôle du caractère incorporable des dépenses imputées aux coûts de production des actifs concernés ;
- Contrôle de cohérence des augmentations des immobilisations agricoles encours avec la production immobilisée de la période ;
- Analyse et contrôle de la justification des charges transférées en production immobilisée ;
- Calcul des dotations aux amortissements des actifs agricoles mis en production ;
- Rapprochement des mouvements comptables (transferts et sorties) sur les actifs agricoles à l'état de suivi des opérations agricoles tenu à jour par la Direction des Opérations Agricoles de la société.

**SOCIÉTÉ AFRICAINE DE
PLANTATIONS D'HEVEAS
(SAPH), S.A.**

*Rapport des Commissaires
aux Comptes sur les états
financiers annuels*

*Exercice clos le
31 décembre 2019*

- **Valorisation du stock de matières premières**

Le stock de fonds de tasses (latex coagulé) est spécifique au secteur d'exploitation agro-industrielle du caoutchouc naturel. Il représente au 31 décembre 2019 une valeur brute de 16 144 millions de francs CFA, soit environ 49 % de la valeur brute totale de l'ensemble des stocks détenus par SAPH, S.A. et 11 % du total bilan à cette date.

Le fond de tasse, humide par nature, fait l'objet d'un suivi physique et en valeur en équivalent caoutchouc sec (Dry Rubber Content ou DRC). Ce processus fait appel à l'utilisation d'un taux de DRC estimé sur la base de relevés historiques, pour la gestion physique des mouvements, avec des corrections systématiques reposant sur les données réelles post-usinage recueillis (DRC effectifs).

L'application des principes de gestion physique du stock, de mesure et de correction du DRC adoptés par la société est déterminante pour la fiabilité des valeurs du stock et des consommations de matières premières reflétées dans les états financiers. La Direction et le Conseil d'Administration accordent une attention particulière au suivi et au traitement des écarts DRC.

La méthode de valorisation du stock de matières premières est décrite dans la note 6 des annexes aux états financiers annuels.

En raison du caractère significatif du stock de matières premières pour l'activité de la société, de l'importance de sa valeur et du risque relatif à la correcte valorisation, l'audit de ce stock a été considéré comme un point clé de l'audit.

Nous avons réalisé les procédures d'audit suivantes pour le contrôle de la correcte valorisation de ces actifs au bilan de la société au 31 décembre 2019 :

- Analyse critique des procédures de contrôle interne qui sous-tendent l'imputation des dépenses incorporées à la production propre de caoutchouc ;
- Vérification de la permanence des procédures de gestion du stock de fonds de tasses et test de leur mise en œuvre ;
- Vérification que l'audit interne a procédé à des contrôles systématiques incluant un bouclage du stock de fonds de tasses et exploitation des conclusions de ces travaux ;
- Obtention et corroboration des explications de la variation entre le DRC estimé et le DRC effectif ;
- Assistance à l'inventaire physique du stock de matières premières sur tous les sites de stockage significatifs et vérification que les quantités physiques traduisent les mouvements enregistrés convenablement affectés du taux DRC ;
- Revue des calculs détaillés de valorisation du stock de matières premières acquis auprès des producteurs indépendants, au regard des prix d'achat officiels (APROMAC) et des frais d'achat imputés dont nous avons vérifié la réalité et la cohérence.

**SOCIETE AFRICAINE DE
PLANTATIONS D'HEVEAS
(SAPH), S.A.**

*Rapport des Commissaires
aux Comptes sur les états
financiers annuels*

*Exercice clos le
31 décembre 2019*

Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à lui.

Il incombe au Conseil d'Administration, au travers du Comité d'Audit, de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport des commissaires aux comptes.

**SOCIETE AFRICAINE DE
PLANTATIONS D'HEVEAS
(SAPH), S.A.**

*Rapport des Commissaires
aux Comptes sur les états
financiers annuels*

*Exercice clos le
31 décembre 2019*

2. VERIFICATIONS SPECIFIQUES PREVUES PAR LA LOI ET AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière, mais ne comprennent pas les états financiers annuels et notre rapport des commissaires aux comptes sur ces états financiers annuels.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, de vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et de vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Abidjan, le 12 octobre 2020

MAZARS CÔTE D'IVOIRE



Zana Koné
Expert-Comptable Diplômé
Associé

PRICEWATERHOUSECOOPERS



Souleymane Soro
Expert-Comptable Diplômé
Associé

**SOCIETE AFRICAINE DE
PLANTATIONS D'HEVEAS
(SAPH), S.A.**

*Rapport des Commissaires
aux Comptes sur les états
financiers annuels*

*Exercice clos le
31 décembre 2019*

ANNEXES

**SOCIETE AFRICAINE DE
PLANTATIONS D'HEVEAS
(SAPH), S.A.**

*Rapport des Commissaires
aux Comptes sur les états
financiers annuels*

*Exercice clos le
31 décembre 2019*

ANNEXE 1

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

SOCIÉTÉ AFRICAINE DE
PLANTATIONS D'HEVEAS
(SAPH), S.A.

Rapport des Commissaires
aux Comptes sur les états
financiers annuels

Exercice clos le
31 décembre 2019

ANNEXE 1 PORTANT RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport de commissariat aux comptes.

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
- aux obligations spécifiques édictées par l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE.

De manière plus détaillée,

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code d'éthique et de déontologie des experts-comptables de Côte d'Ivoire et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes ;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;
- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;

**SOCIETE AFRICAINE DE
PLANTATIONS D'HEVEAS
(SAPH), S.A.**

*Rapport des Commissaires
aux Comptes sur les états
financiers annuels*

*Exercice clos le
31 décembre 2019*

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;
- nous fournissons également au Conseil d'Administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Parmi les points communiqués au Conseil d'Administration, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'Administration ;
- nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;
-
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si

**SOCIETE AFRICAINE DE
PLANTATIONS D'HEVEAS
(SAPH), S.A.**

*Rapport des Commissaires
aux Comptes sur les états
financiers annuels*

*Exercice clos le
31 décembre 2019*

- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (SAPH), S.A.

Abidjan, Zone portuaire
01 BP 1 322
ABIDJAN 01

**Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes
sur les conventions réglementées**

Exercice clos le 31 décembre 2019

SOCIÉTÉ AFRICAINE
DE PLANTATIONS
D'HEVEAS (SAPH),
S.A.

*Rapport spécial des
Commissaires aux comptes
sur les conventions
réglementées*

*Exercice clos le
31 décembre 2019*

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

Aux actionnaires de SAPH, S.A.

Conformément aux dispositions de l'article 440 de l'Acte uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique, nous vous présentons notre rapport sur les conventions prévues à l'article 438 dudit acte.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale au cours des exercices antérieurs.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTION SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée aux articles susvisés conclue au cours de l'exercice 2019.

2. CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS DES EXERCICES PRECEDENTS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE 2019

2.1. Avec la Société Internationale des Plantations d'Hévéas (SIPH)

Personnes concernées

- SIPH, actionnaire détenant 68 % des actions de SAPH,
- Alassane DOUMBIA,
- Monsieur Jean-Louis BILLON,
- Monsieur Pierre BILLON,
- Madame Lucie Barry TANNOUS,

**SOCIETE AFRICAINE DE
PLANTATIONS D'HEVEAS
(SAPH), S.A.**

*Rapport des Commissaires
aux Comptes sur
les conventions réglementées*

*Exercice clos le
31 décembre 2019*

- Monsieur Thierry SERRES, représentant de Michelin Finance Luxembourg Sarl.

Nature et objet

- Convention d'assistance technique,
- Convention de commercialisation de caoutchouc,
- Convention d'achats.

Modalités

a) Convention d'assistance technique

SAPH et SIPH ont signé le 3 mai 2012, avec effet au 1^{er} janvier 2012, une convention d'assistance technique. Elle est établie pour une durée de quatre (04) années renouvelables par tacite reconduction pour des périodes successives d'une (01) année.

En vertu de cette convention, SIPH apporte à SAPH une assistance technique dans les domaines du management et de la gestion des techniques agricoles et industrielles, de la gestion des achats aux planteurs villageois et de la formation continue.

En contrepartie des prestations, la convention prévoit une rémunération annuelle fixée à 1,5 % du chiffre d'affaires caoutchouc.

La charge supportée par SAPH au titre de l'exercice 2019 s'élève à 2 070 millions de FCFA hors taxes.

b) Convention de commercialisation de caoutchouc

SAPH et SIPH ont signé le 1^{er} septembre 1999, avec effet au 1^{er} juillet 1999, une convention de commercialisation de caoutchouc en dehors de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Elle est établie pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives d'une (01) année.

En vertu de cette convention, SAPH vend à SIPH l'intégralité de sa production destinée à l'exportation en dehors de la zone UEMOA.

Les modalités de détermination des prix d'achat par la société SIPH à la société SAPH, telles que stipulées dans la Convention, tiennent compte de l'évolution journalière du marché mondial du caoutchouc.

Le chiffre d'affaires réalisé par SAPH au titre de l'exercice 2019 s'élève à 134 028 millions de Francs CFA hors taxes.

c) Convention d'achats

SAPH achète par l'intermédiaire de SIPH, l'ensemble des biens qu'elle souhaite acquérir en dehors de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Le volume d'achats réalisés par SAPH dans ce cadre s'élève à 2 514 millions de Francs CFA hors taxes au titre de l'exercice 2019.

**SOCIETE AFRICAINE DE
PLANTATIONS D'HEVEAS
(SAPH), S.A.**

*Rapport des Commissaires
aux Comptes sur
les conventions réglementées*

*Exercice clos le
31 décembre 2019*

Ces transactions, autorisées par le conseil d'administration, n'ont pas fait l'objet d'une convention formalisée.

2.2. Convention de mise à disposition de locaux à usage professionnels avec SIFCA

Personnes concernées

- SIFCA, actionnaire détenant indirectement plus de 10 % des actions de SAPH,
- Madame Lucie Barry TANNOUS.
- Monsieur Alassane DOUMBIA,
- Monsieur Jean-Louis BILLON.

Nature, objet et modalités

SAPH et SIFCA ont signé le 1er février 2002 une convention de mise à disposition de locaux à usage professionnel. Cette convention a fait l'objet d'un avenant en date du 9 mars 2007 avec effet au 1er janvier 2007. Elle est établie pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives d'une (01) année.

En vertu de cette convention, SIFCA loue à SAPH des locaux professionnels sur une superficie de 640 m2 sis au lot 37 bis CS 63 Rue des Thoniers en zone portuaire.

Le bail est consenti pour un loyer mensuel de 6,4 millions de FCFA.

La charge locative supportée par SAPH au titre de l'exercice 2019 s'élève à 77 millions de Francs CFA hors taxes.

2.3. Convention de commercialisation de bois d'hévéas avec SANIA

Personne concernée

- Monsieur Alassane Doumbia,
- Monsieur Pierre BILLON.

Nature, objet et modalités

SAPH et SANIA ont signé le 12 février 2014, une convention de Commercialisation de copeaux de bois d'hévéas. Elle est établie pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives d'une (01) année.

En vertu de cette convention, SAPH vend à SANIA des copeaux de bois d'hévéas en fin de cycle issus de ses plantations industrielles.

Le prix retenu au titre de la convention est de 19 650 FCFA HT par tonne.

Le chiffre d'affaires réalisé par SAPH au titre de l'exercice 2019 s'élève à 344 millions de Francs CFA hors taxes.

SOCIÉTÉ AFRICAINE DE
PLANTATIONS D'HEVEAS
(SAPH), S.A.

Rapport des Commissaires
aux Comptes sur
les conventions réglementées

Exercice clos le
31 décembre 2019

2.4. Convention de commercialisation de régimes de palme avec PALMCI, S.A.

Personne concernée

- Monsieur Alassane Doumbia,
- Monsieur Jean-Louis BILLON,
- Madame Lucie Barry TANNOUS.

Nature, objet et modalités

SAPH vend à PALMCI des régimes de palme issus de la récolte des plantations de Divo et de Rapides-Grah.

Cette convention n'est pas formalisée mais le prix du kilogramme est fixé suivant le même barème que celui applicable aux planteurs villageois et les ventes font l'objet de mêmes conditions que celles applicables aux planteurs villageois.

Le chiffre d'affaires réalisé par SAPH dans le cadre de ces ventes s'élève à 216 103 481 FCFA au titre de l'exercice 2019.

Abidjan, le 12 octobre 2020

MAZARS CÔTE D'IVOIRE



Zana Koné
Expert-Comptable Diplômé
Associé

PRICEWATERHOUSECOOPERS



Souleymane Soro
Expert-Comptable Diplômé
Associé

SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (SAPH), S.A.

Abidjan, Zone portuaire
01 BP 1 322
ABIDJAN 01

Rapport des Commissaires aux Comptes
sur l'existence et la tenue conforme
du registre de titres nominatifs

Etabli en application de l'article 746-2
de l'Acte Uniforme relatif au droit
des Sociétés Commerciales et du GIE

Exercice clos le 31 décembre 2019

**SOCIÉTÉ AFRICAINE DE
PLANTATIONS D'HEVEAS
(SAPH), S.A.**

*Rapport des Commissaires
aux Comptes sur l'existence et la
tenue conforme du registre de titres
nominatifs*

*Exercice clos le
31 décembre 2019*

**Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'existence et
la tenue conforme du registre de titres nominatifs**

Aux Actionnaires de la SAPH, S.A.

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en application de l'article 746-2 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons établi le présent rapport sur l'existence et la tenue conforme des registres de titres nominatifs émis par la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Il appartient à votre société ou toute personne habilitée par elle d'établir des registres de titres nominatifs émis par elle conformément à l'article 746-1 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Il appartient également au Conseil d'administration d'attester de la tenue conforme desdits registres par une déclaration jointe au présent rapport.

Il nous appartient, sur la base de cette déclaration, de constater l'existence des registres de titres nominatifs et de donner un avis sur leur tenue conforme.

Nous portons à votre connaissance que la société, eu égard à la contrainte matérielle pesant sur les sociétés cotées, n'a pas été en mesure de mettre à notre disposition le registre de ses titres nominatifs tenu conformément aux dispositions de l'article 746-1 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE. Par conséquent, nous n'avons pas pu procéder aux contrôles relatifs audit registre prescrits par l'article 746-2 de l'acte susvisé.

En outre, la déclaration des dirigeants de la société attestant la tenue conforme des registres qui ne nous a pas été communiquée, n'est pas annexée au présent rapport.

Abidjan, le 12 octobre 2020

MAZARS CÔTE D'IVOIRE



Zana Koné
Expert-Comptable Diplômé
Associé

PRICEWATERHOUSECOOPERS



Souleymane Soro
Expert-Comptable Diplômé
Associé

SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (SAPH), S.A.

Abidjan, Zone portuaire
01 BP 1 322
ABIDJAN 01

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur

**les rémunérations exceptionnelles et
les remboursements de frais alloués
aux membres du Conseil d'Administration**

Exercice clos le 31 décembre 2019

MAZARS COTE D'IVOIRE

PRICEWATERHOUSECOOPERS

**SOCIÉTÉ AFRICAINE DE
PLANTATIONS D'HEVEAS
(SAPH), S.A.**

*Rapport des Commissaires
aux Comptes sur
les rémunérations exceptionnelles
et les remboursements de frais
alloués aux membres du Conseil
d'Administration*

*Exercice clos le
31 décembre 2019*

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les rémunérations exceptionnelles et les remboursements de frais alloués aux membres du Conseil d'Administration

Aux Actionnaires de la SAPH, SA,

Conformément aux dispositions de l'article 432 de l'Acte uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique, nous vous présentons notre rapport spécial sur les rémunérations exceptionnelles et remboursements de frais de voyages aux membres du Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Le Président du Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune rémunération exceptionnelle, ni de remboursements de frais visés à l'article précité au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Abidjan, le 12 octobre 2020

MAZARS CÔTE D'IVOIRE



Zana Koné
Expert-Comptable Diplômé
Associé

PRICEWATERHOUSECOOPERS



Souleymane Soro
Expert-Comptable Diplômé
Associé

BILAN SYSTEME NORMAL PAGE 1/1	
Dénomination sociale de l'entité : SOCIÉTÉ AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS	
Adresse : ABIDJAN TREICHVILLE ZONE PORTUAIRE, RUE DES GALIONS - BP 1322 ABIDJAN 01 - CÔTE D'IVOIRE	
N° de compte contribuable (NCC) : 0105337 H	Exercice clos le : 31 12 2019
N° de télédéclarant (NTD) : 8091074031194	Signature usuel : SAPH
	Durée (en mois) : 12

BILAN

REF	ACTIF	NOTE	EXERCICE AU 31/12/ N			EXERCICE AU 31/12/N-1	REF	PASSIF	NOTE	EXERCICE AU 31/12/N		EXERCICE AU 31/12/N-1
			BRUT	AMORT ET DEPREC.	NET	NET				NET	NET	NET
AD	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3	12 766 385 364	4 100 148 345	8 666 237 019	8 684 442 781	CA	Capital	13	14 593 620 855	14 593 620 855	14 593 620 855
AE	Frais de développement et de prospection						CB	Apporteurs capital non appelé (-)	13			
AF	Brevets, licences, logiciels et droits similaires		4 117 081 209	4 100 148 345	16 932 864	35 138 626	CD	Primes liées au capital social	14	233 222 459	233 222 459	233 222 459
AG	Fonds commercial et droit au bail		8 649 304 155		8 649 304 155	8 649 304 155	CE	Ecart de réévaluation	3e			
AH	Autres immobilisations incorporelles						CF	Réserves indisponibles	14	2 918 724 171	2 918 724 171	2 918 724 171
AI	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3	150 235 394 343	71 464 578 132	78 770 816 211	77 377 681 319	CG	Réserves libres	14	50 410 251 190		
AJ	Terrains (1) dont Placements Net :		969 430 014	9 601	969 420 413	183 377 938	CH	Report à nouveau (+ ou -)	14	-847 995 680	50 410 251 190	50 410 251 190
AK	Bâtiments(1) dont Placements Net :		40 655 233 638	19 036 997 557	21 618 236 081	21 667 908 145	CJ	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)		3 374 805 646	-847 995 680	-847 995 680
AL	Aménagements, agencements et installations		10 289 910 965	5 922 407 500	4 367 503 465	4 782 214 905	CL	Subventions d'investissement	15			
AM	Matériel, mobilier et actifs biologiques		94 963 031 632	43 906 272 485	51 056 759 147	49 901 258 639	CM	Provisions réglementées	15	8 649 304 155	8 649 304 155	8 649 304 155
AN	Matériel de transport		3 357 788 094	2 598 890 989	758 897 105	842 921 692	CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES		79 331 932 796	75 957 127 150	75 957 127 150
AP	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR IMMOBILISATIONS	3	66 249 869		66 249 869	885 367 703	DA	Emprunts et dettes financières diverses	16	20 126 671 232	19 180 753 425	19 180 753 425
AQ	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4	423 513 728	102 349 683	321 164 045	280 225 168	DB	Dettes de location acquisition	16			
AR	Titres de participation		11 500 000		11 500 000	11 500 000	DC	Provisions pour risques et charges	16	81 168 786	105 960 060	105 960 060
AS	Autres immobilisations financières		412 013 728	102 349 683	309 664 045	268 725 168	DD	TOTAL DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES		20 207 840 018	19 286 713 485	19 286 713 485
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISE		163 491 543 304	75 667 076 160	87 824 467 144	87 227 716 971	DF	TOTAL RESSOURCES STABLES		99 539 772 814	95 243 840 635	95 243 840 635
BA	ACTIF CIRCULANT HAO	5					DH	Dettes circulantes HAO	5			
BB	STOCKS ET ENCOURS	6	32 877 267 181	578 318 235	32 298 948 946	27 662 957 812	DI	Clients, avances reçues	7	799 891 639	74 870 638	74 870 638
BG	CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES		23 190 590 565	3 069 268 412	20 121 322 153	15 604 686 397	DJ	Fournisseurs d'exploitation	17	17 687 648 413	15 636 692 235	15 636 692 235
BH	Fournisseurs avances versées	17	680 871 504	427 710 072	253 161 432	182 101 626	DK	Dettes fiscales et sociales	18	3 732 259 348	3 081 428 811	3 081 428 811
BI	Clients	7	16 075 938 558	1 457 159 751	14 618 778 807	11 455 517 971	DM	Autres dettes	19	87 557 929	210 435 547	210 435 547
BJ	Autres créances	8	6 433 780 503	1 184 398 589	5 249 381 914	3 967 066 800	DN	Provisions pour risques à court terme	19			
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT		56 067 857 746	3 647 586 647	52 420 271 099	43 267 644 209	DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT		22 307 357 329	19 003 427 231	19 003 427 231
BQ	Titres de placement	9					DQ	Banques, crédits d'escompte	20			
BR	Valeurs à encaisser	10	1 224 000		1 224 000	450 000	DR	Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie	20	25 561 173 085	20 794 773 054	20 794 773 054
BS	Banques, chèques postaux, caisse et assimilés	11	7 186 214 154	23 873 169	7 162 340 985	4 546 229 740	DT	TOTAL TRESORERIE-PASSIF		25 561 173 085	20 794 773 054	20 794 773 054
BT	TOTAL TRESORERIE-ACTIF		7 187 438 154	23 873 169	7 163 564 985	4 546 679 740	DV	Ecart de conversion-Passif	12			
BU	Ecart de conversion-Actif						DZ	TOTAL GENERAL		147 408 303 228	135 042 040 920	135 042 040 920
BZ	TOTAL GENERAL		226 746 839 204	79 338 535 976	147 408 303 228	135 042 040 920						

COMPTE DE RESULTAT SYSTEME NORMAL

PAGE 1/1

Dénomination sociale de l'entité :	SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS			Sigle usuel :	SAPH
Adresse :	ABIDJAN TREICHVILLE ZONE PORTUAIRE, RUE DES GALIONS - BP 13:			Durée (en mois) :	12
N° de compte contribuable (NCC) :	01 05 337 H	Exercice clos le :	31 12 2019		
N° de télédéclarant (NTD):	8091074031194				

COMPTE DE RESULTAT

REF	LIBELLES		(1)	NOTE	EXERCICE AU	EXERCICE AU	
					31/12/N	31/12/N-1	
					NET	NET	
TA	Ventes de marchandises	A	+	21	4 043 141 126	784 772 815	
RA	Achats de marchandises		-	22	-2 399 092 534		
RB	Variation de stocks de marchandises		-/+	6		-348 358 806	
XA	MARGE COMMERCIALE (Somme TA à RB)				1 644 048 592	436 414 009	
TB	Ventes de produits fabriqués	B	+	21	136 637 676 222	126 179 860 371	
TC	Travaux, services vendus		C	+	21	2 764 348 785	2 182 622 889
TD	Produits accessoires		D	+	21	290 074 737	707 442 889
XB	CHIFFRE D'AFFAIRES (A + B + C + D)				143 735 240 870	129 854 698 964	
TE	Production stockée (ou déstockage)		-/+	6	3 280 985 600	258 296 415	
TF	Production immobilisée			21	2 870 432 913	3 847 342 279	
TG	Subventions d'exploitation			21			
TH	Autres produits		+	21	268 874 746	744 285 846	
TI	Transferts de charges d'exploitation		+	12	610 430 009	135 025 268	
RC	Achats de matières premières et fournitures liées		-	22	-75 946 698 900	-69 699 740 374	
RD	Variation de stocks de matières premières et fournitures liées		-/+	6	934 764 036	-70 429 471	
RE	Autres achats		-	22	-17 318 470 238	-17 028 829 668	
RF	Variation de stocks d'autres approvisionnements		-/+	6	463 657 596	-288 110 603	
RG	Transports		-	23	-528 152 103	-244 993 416	
RH	Services extérieurs		-	24	-16 517 610 673	-17 550 935 936	
RI	Impôts et taxes		-	25	-2 794 268 846	-1 820 046 620	
RJ	Autres charges		-	26	-1 949 255 919	-1 420 087 048	
XC	VALEUR AJOUTEE (XB +RA+RB) + ∑ TE à RJ					34 710 836 557	26 368 116 830
RK	Charges de personnel			-	27	-19 031 494 135	-16 856 736 031
XD	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (XC+RK)				15 679 342 422	9 511 380 799	
TJ	Reprises d'amortissements, provisions et dépréciations		+	28	227 257 435	477 513 880	
RL	Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations		-	3C&28	-8 381 990 049	-7 917 264 893	
XE	RESULTAT D'EXPLOITATION (XD+TJ+ RL)				7 524 609 808	2 071 629 786	
TK	Revenus financiers et assimilés		+	29	5 960 333	5 819 153	
TL	Reprises de provisions et dépréciations financières		+	28	570 400	13 091 351	
TM	Transferts de charges financières		+	12			
RM	Frais financiers et charges assimilées		-	29	-2 567 012 576	-2 581 718 102	
RN	Dotations aux provisions et aux dépréciations financières		-	3C&28			
XF	RESULTAT FINANCIER ∑ TK à RN				-2 560 481 843	-2 562 807 598	
XG	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (XE+XF)				4 964 127 965	-491 177 812	
TN	Produits des cessions d'immobilisations		+	3D	35 557 483	63 964 865	
TO	Autres Produits HAO		+	30			
RO	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations		-	3D	-258 879 058	-261 107 031	
RP	Autres Charges HAO		-	30			
XH	RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES ∑ TN à RP				-223 321 575	-197 142 166	
RQ	Participation des travailleurs		-	30			
RS	Impôts sur le résultat		-		-1 366 000 744	-159 675 702	
XI	RESULTAT NET (XG+XH+RQ+RS)				3 374 805 646	-847 995 680	

(1) (+/-) : Solde débiteur "(-)", solde créditeur "(+)"

FLUX DE TRESORERIE SYSTEME NORMAL
PAGE 1/1

Dénomination sociale de l'entité :	SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS			Sigle usuel :	SAPH
Adresse :	ABIDJAN TREICHVILLE ZONE PORTUAIRE, RUE DES GALIONS - BP 1322 ABIDJAN 01 - CO			Durée (en mois) :	12
N° de compte contribuable (NCC) :	0105337 H	Exercice clos le :	31 12 2019		
N° de télédéclarant (NTD) :	8091074031194				

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (TFT)

REF	LIBELLES	NOTE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
ZA	Trésorerie nette au 1er janvier (Trésorerie actif N-1 - Trésorerie passif N-1)	A	-16 248 093 314	-12 365 980 183
	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
FA	Capacité d'Autofinancement Globale (CAFG)		11 735 110 712	6 775 806 148
FB	- Variation d'actif circulant HAO (1)			
FC	- Variation des stocks		-4 635 991 134	406 487 371
FD	- Variation des créances		-4 516 635 756	4 978 527 895
FE	+ Variation du passif circulant (1)		3 303 930 098	3 556 526 668
	Variation du BF lié aux activités opérationnelles			
	FB+FC+FD+FE : -5 848 696 792 8 941 541 934			
ZB	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (Somme FA à FE)	B	5 886 413 920	15 717 348 082
	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements			
FF	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles			-47 228 903
FG	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles		-8 977 035 519	-11 322 178 425
FH	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		-77 976 700	-153 214 689
FI	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		35 557 483	63 964 865
FJ	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières		37 608 223	111 993 696
ZC	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement Σ FF à FJ	C	-8 981 846 513	-11 346 663 456
	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres			
FK	+ Augmentations de capital par apports nouveaux			
FL	+ Subventions d'investissement reçues			
FM	- Prélèvements sur le capital			
FN	- Dividendes versés			-2 215 112 293
ZD	Flux de trésorerie provenant des capitaux propres Σ FK à FN	D		-2 215 112 293
	Trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers			
FO	+ Emprunts		7 000 000 000	
FP	+ Autres dettes financières diverses			
FQ	- Remboursements des emprunts et autres dettes financières		-6 054 082 193	-6 037 685 464
ZE	Flux de trésorerie provenant des capitaux étrangers Σ FO à FQ	E	945 917 807	-6 037 685 464
ZF	Flux de trésorerie provenant des activités de financement (D+E)	F	945 917 807	-8 252 797 757
ZG	VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE DE LA PÉRIODE (B+C+F)	G	-2 149 514 786	-3 882 113 131
ZH	Trésorerie nette au 31 Décembre (G+A)	H	-18 397 608 100	-16 248 093 314
	Contrôle : Trésorerie actif N - Trésorerie passif N			

[1] à l'exclusion des variations des créances et dettes liées aux activités d'investissement (variation des créances sur cession d'immobilisation et des dettes sur acquisition ou production d'immobilisation) et de financement (par exemple variation des créances sur subventions d'investissements reçues).

Rapport spécial du PCA



*échantillons du process de fabrication du
caoutchouc naturel*



RAPPORT SPÉCIAL DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE, LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article 831-2 de l'Acte Uniforme révisé relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (AUSCGIE) adopté le 30 janvier 2014, il vous est rendu compte, aux termes du présent rapport, de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration de la SAPH (Titre I), ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par et au sein de la Société au

cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 (Titre II). Ce rapport vous présente également les autres informations et renseignements énumérés à l'article 831-3 de l'AUSCGIE (Titre III).

Il est précisé que ce rapport a été élaboré par le Président du Conseil d'Administration préalablement à sa présentation au Conseil. Il a été examiné lors de la réunion du Comité d'audit du 20 Avril 2020, avant son approbation par le Conseil lors de sa session du 20 Avril 2020.

TITRE 1 : COMPOSITION, CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

I. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La composition du Conseil d'administration à la date du présent rapport est la suivante :

Nom et prénoms ou dénomination sociale	Date d'échéance du mandat	Fonction principale exercée dans la société
M. Jean-Louis BILLON	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023	Président du Conseil d'Administration
SIFCOM Représentant Permanent : M. Banga AMOIKON	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023	Administrateur
SIPH Représentant Permanent : M. Pierre BILLON	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023	Administrateur
SIFCA SA Représentant Permanent : Mme Lucie BARRY TANNOUS	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023	Administrateur
CFM SCMA Représentant Permanent Mme. Anne PERRIER-ROSIER (depuis le 1er Avril 2019)	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023	Administrateur
MICHELIN FINANCE (Luxembourg) S.A.R.L. Représentant Permanent : M. Thierry SERRES	AGM statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019	Administrateur
M. Bertrand VIGNES	AGM statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019	Administrateur
M. Tiémoko COULIBALY	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023	Administrateur
M. Botoh YAPO	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019	Administrateur
M. Alassane DOUMBIA	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019	Administrateur
M. Jean-Luc BEDIE	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024	Administrateur

Les fonctions exercées par ces personnes dans d'autres sociétés de l'espace OHADA au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 sont les suivantes :

Nom et prénoms ou dénomination sociale du membre	Autres mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés au cours de l'exercice écoulé
M. Jean-Louis BILLON	Président du Conseil d'Administration de SUCRIVOIRE
SIFCOM Représentant Permanent M. Banga AMOIKON	Administrateur de : – COMAFRIQUE TECHNOLOGIES (Côte d'Ivoire) – ATC COMAFRIQUE (Côte d'Ivoire) – SMT-CI (Côte d'Ivoire)
SIPH Représentant Permanent M. Pierre BILLON	SIPH n'a pas d'autre mandat dans l'espace OHADA
SIFCA SA Représentant Permanent : Mme Lucie BARRY TANNOUS	Administrateur de : – PALMCI (Côte d'Ivoire) – THSP (Côte d'Ivoire) – SUCRIVOIRE (Côte d'Ivoire) – SIFCOM ASSUR (Côte d'Ivoire)
M. Alassane DOUMBIA	Président du Conseil d'administration de : – SIFCA (Côte d'Ivoire) – CRC (Libéria) – PALMCI (Côte d'Ivoire) – MOPP (Libéria) – WAL (Ghana) – SENDISO (Sénégal) Administrateur de : – RENL (Nigéria) – SANIA (Côte d'Ivoire) – SIFCOM (Côte d'Ivoire) – COMAFRIQUE TECHNOLOGIES (Côte d'Ivoire) – BOKALA (Côte d'Ivoire) – GREL (Ghana) Représentant Permanent de : – SIFCOM (Côte d'Ivoire) aux conseils de : ▪ SMT (Côte d'Ivoire) ▪ ATC COMAFRIQUE (Côte d'Ivoire) – IMMORIV aux conseils de : ▪ SIFCA (Côte d'Ivoire) ▪ PALMCI (Côte d'Ivoire)

Nom et prénoms ou dénomination sociale du membre (suite)	Autres mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés au cours de l'exercice écoulé (suite)
CFM SCMA Représentant Permanent : Mme. Anne PERRIER-ROSIER	Pas d'autre mandat dans l'espace OHADA
Michelin Finance (Luxembourg) Représentant Permanent : M. Thierry SERRES	Pas d'autre mandat dans l'espace OHADA SIPH (France)
M. Bertrand VIGNES	Administrateur de : – MOPP (Libéria) – CRC (Libéria) – RENL (Nigéria) – WAL (Ghana) Représentant Permanent de SIFCA au Conseil : – SUCRIVOIRE (Côte d'Ivoire)
M. Tiémoko COULIBALY	Président du Conseil d'Administration de : – SGBCI – ALLIANZ – ALLIANZ VIE Administrateur de : – SOLIBRA
M. Botoh YAPO	Pas d'autre mandat dans l'espace OHADA
M. Jean -Luc BEDIE	Administrateur de : – SIFCOM – BRVM – AERIA – LMH

II. CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

► Missions du Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle, par ses délibérations, les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportun.

► Information des Administrateurs

Préalablement aux réunions du Conseil, les Administrateurs reçoivent les documents nécessaires en fonction de l'ordre du jour.

Hors séances du Conseil, les membres reçoivent régulièrement toutes les informations importantes concernant la Société, que le Président du Conseil d'Administration juge utile de leur communiquer.

► Réunions du Conseil et participation aux séances

Le fonctionnement du Conseil d'Administration (convocation, réunions, quorum, information des

Administrateurs) est conforme aux dispositions légales et statutaires de la Société.

En plus des réunions planifiées annuellement, une réunion du Conseil d'Administration peut être convoquée aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Le Conseil est ensuite régulièrement informé de l'avancement de ces dossiers.

La présence effective de la moitié au moins des membres du Conseil est nécessaire pour la validité des délibérations. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chaque membre présent ou représenté disposant d'une voix et chaque membre présent ne pouvant disposer que d'un seul pouvoir. En cas de partage, la voix du Président de séance est prépondérante.

Au cours de l'exercice 2019, les Administrateurs ont été convoqués, conformément à l'article 18.2 des statuts de la Société. Deux réunions du Conseil d'Administration ont eu lieu :

- Le Conseil d'Administration du 18 Mars 2019 arrétant les comptes de l'exercice 2018 auquel les Co-Commissaires aux Comptes ont participé (la société Mazars Côte d'Ivoire et la société PricewaterhouseCoopers) ;
- Le Conseil d'Administration du 03 Décembre 2019 sur la présentation et l'approbation du budget.

• Conseil d'Administration du 18 Mars 2019

L'ordre du jour de ce conseil a porté sur les points suivants :

- Examen et approbation du rapport d'activité de l'exercice clos au 31 décembre 2018
- Examen et arrêté des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2018 :
 - Examen et approbation des comptes sociaux et annexe
 - Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes (article 715) au Conseil d'Administration
 - Proposition d'affectation du résultat de l'exercice
- Situation de l'activité du 28 février 2019 et niveau probable 2019;
- Examen et approbation du rapport spécial du Président du Conseil sur le gouvernement d'entreprise et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques
- Présentation de la synthèse des travaux du Comité d'Audit de SAPH
- Rapport du Président du Comité de Suivi
- Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
 - Projet d'ordre du jour
 - Projet de résolutions
- Conventions
- Situation des mandats des Administrateurs
- Questions diverses.

• Conseil d'Administration du 03 Décembre 2019

L'ordre du jour de ce conseil a porté sur :

- Suivi des recommandations du Conseil d'Administration
- Présentation du forecast 2019 – Examen et adoption du budget 2020
- Evolutions des conventions d'assistance technique
- Questions diverses.
 - Projet LOETH
 - Situation de trésorerie
 - Politique d'achat aux planteurs
 - Etude en cours mandatée par le CHPH sur les prix du caoutchouc

➤ Compte-rendu du Conseil d'Administration

Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par des procès-verbaux établis sur un registre spécial tenu au siège social, cotés et paraphés. Ces procès-verbaux sont certifiés sincères par le Président de séance et au moins un administrateur.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire auprès de tous tiers et administrations sont certifiés par le Président, par le Directeur Général ou par un fondé de pouvoirs habilité à cet effet.

➤ Comités spécialisés mis en place au sein du Conseil d'Administration

• Comité de Suivi

Le Conseil d'Administration du 12 mars 2010 a instauré un Comité de Suivi, dont le rôle est de se réunir mensuellement afin de vérifier l'exécution du budget validé par le Conseil, à la fois aux niveaux de l'exploitation et de l'investissement.

Le Comité de Suivi est constitué des Administrateurs suivants :

- Monsieur Bertrand Vignes, Président du Comité de Suivi,
- Madame Lucie Barry Tannous,
- Monsieur Alassane Doumbia,
- Le quorum est de 1 Administrateur au minimum.

Les personnes suivantes assistent au Comité de Suivi ou sont représentées lors des réunions :

- DG SAPH,
- DCGT SAPH (Directeur du Contrôle de Gestion et de la Trésorerie),
- DOA SAPH (Directeur des Opérations Agricoles),
- DOI SIPH (Directeur des Opérations Industrielles)
- DQ SIPH (Directeur de la Qualité et de la Programmation Industrielle),
- DSCL SAPH (Directeur Supply Chain et Logistique)
- DOA SIPH,

- DGA Finance SIFCA,
- Commercialisation SIPH (par vidéo-conférence),
- SG SIPH (par vidéo-conférence).

Les réunions sont planifiées tous les mois, sauf à la présentation du budget et de la revue stratégique et permettent de suivre les points suivants :

- Activité, résultats SAPH et principaux indicateurs, plans d'actions correctives,
- Point sur les activités commerciales liées à SAPH et les plans d'actions correctives,
- Suivi du déroulement du plan d'investissements SAPH,
- Point sur les interfaces entre SAPH et SIFCA.

Les participants interviennent sur les présentations faites et définissent ensemble des plans d'actions à mettre en œuvre.

A l'issue de la réunion, un compte rendu détaillé est établi et transmis à l'ensemble des personnes concernées, ainsi qu'au Président du Conseil d'Administration.

Les dates et ordres du jour des réunions du comité de suivi, organisées au titre de l'exercice 2019, se présentent comme suit :

Dates des réunions comité de suivi en 2019	Ordres du jour
28/01/2019	Réunion portant sur l'activité et les comptes à fin Décembre 2018.
25/02/2019	Réunion portant sur l'activité et les comptes à fin Janvier 2019.
27/03/2019	Réunion portant sur l'activité et les comptes à fin Février 2019.
25/04/2019	Réunion portant sur l'activité et les comptes à fin Mars 2019.
23/05/2019	Réunion portant sur l'activité et les comptes à fin Avril 2019.
06/2019	Pas de réunion sur les comptes de mai 2019 pour cause de présentation de la revue stratégique au COMEX SIFCA
18/07/2019	Réunion portant sur l'activité et les comptes de Juin 2019.
08/2019	Pas de réunion sur les comptes de Juillet, en raison du nombre élevé d'absences pour cause de congés.
26/09/2019	Réunion portant sur l'activité et les comptes à fin Août 2019.
24/10/2019	Réunion sur les comptes à fin Septembre 2019. Le budget 2020 a été présenté séparément au COMEX SIFCA avant validation par le CA.
21/11/2019	Réunion portant sur l'activité et les comptes à fin Octobre 2019.
21/12/2019	Réunion portant sur l'activité et les comptes à fin Novembre 2019.
20/01/2020	Réunion portant sur l'activité et les comptes à fin Décembre 2019.

• Comité d'Audit

Le Conseil d'Administration du 4 décembre 2015 a décidé la mise en place d'un Comité d'Audit pour tenir compte des modifications des statuts intervenues en 2015, conformément à l'Acte Uniforme révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, entré en vigueur le 05 mai 2014.

Le Conseil a nommé, en qualité de membres du Comité d'Audit de SAPH, les administrateurs suivants : Monsieur Banga AMOIKON (Président du Comité), Madame Lucie BARRY TANNOUS, Madame Anne PERRIER-ROSIER, Monsieur Jean-Luc BEDIE et Monsieur Alassane DOUMBIA.

Le Comité d'Audit est nommé par le Conseil d'Administration pour l'assister dans son rôle de surveillance et de contrôle de l'activité de la société. Il a pour missions essentielles :

- L'examen des comptes, la pertinence et la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et sociaux de l'entreprise,
- Le suivi du processus d'élaboration de l'information financière,
- Le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques,
- Le suivi des activités d'audit interne,
- L'émission d'un avis sur les Commissaires aux Comptes proposés à la désignation par l'Assemblée Générale.
- Les travaux réalisés par le Comité d'Audit en 2019 sont synthétisés dans le tableau suivant :

Les travaux réalisés par le Comité d'audit en 2019 sont synthétisés dans le tableau ci-dessous :

Dates des réunions du comité d'audit en 2019	Ordres du jour
05 Février 2019	1. Approbation du procès-verbal du Comité d'audit du 19 Novembre 2018 2. Bilan des activités d'audit interne de l'exercice 2018 3. Cartographie des risques et plan d'audit interne 2019 4. Revue des points de contrôle interne relevés par les Commissaires aux Comptes 5. Suivi des décisions et recommandations antérieures du Comité d'audit.
18 Mars 2019	1. Approbation du procès-verbal du Comité d'Audit du 05 Février 2019 2. Revue du projet de comptes annuels de l'exercice 2018 3. Examen du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2018 4. Examen du projet de rapport spécial du Président sur le gouvernement d'entreprise, les procédures de contrôle interne et de gestion des risques au titre de l'exercice 2018 5. Rapport du Président du Comité d'audit au Conseil d'Administration
28 Mai 2019	1. Approbation du procès-verbal du Comité d'audit du 18 Mars 2019 2. Suivi des décisions et recommandations antérieures du Comité d'audit 3. Cartographie des risques actualisée et suivi du plan d'actions 4. Compte-rendu des activités d'audit interne du premier semestre 2019 5. Questions diverses
19 Septembre 2019	1. Approbation du procès-verbal du Comité d'audit du 28 Mai 2019 2. Suivi des décisions et recommandations antérieures du Comité d'audit 3. Examen des comptes au 30 Juin 2019 4. Conclusions de la revue limitée des Commissaires aux Comptes au 30 Juin 2019 5. Examen du résultat probable de l'exercice 2019
03 Décembre 2019	1. Approbation du procès-verbal du Comité d'audit du 19 Septembre 2019 2. Suivi des décisions et recommandations antérieures du Comité d'audit 3. Examen des activités d'audit interne de l'exercice 2019 : principales conclusions et prochaines étapes 4. Présentation des comptes à fin octobre 2019 et du probable de l'exercice 2019 5. Point de la mission des Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice 2019 : travaux réalisés et prochaines étapes 6. Examen de l'approche méthodologique et de la prise en compte des risques majeurs dans la préparation du budget 2020

Les conclusions issues des travaux du Comité d'Audit ont été régulièrement portées à la connaissance du Conseil d'Administration en 2019. Un compte-rendu annuel des activités du Comité d'Audit est présenté au Conseil d'Administration par le Président du Comité d'Audit.

► Confidentialité des informations

Les Administrateurs, ainsi que toute personne appelée à participer aux réunions du Conseil d'Administration et des comités spécialisés, sont tenus à une stricte obligation de confidentialité et de réserve à l'égard des informations qui leur sont communiquées par la société, qu'ils reçoivent dans le cadre des délibérations du Conseil, et des informations présentant un caractère confidentiel ou présentées comme telles par le Président du Conseil d'Administration.

► Les missions et pouvoirs de la Direction Générale

La Direction Générale est exercée par le Directeur Général, qui est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance.

Le Directeur Général exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux définis expressément par le Conseil d'Administration. Ainsi, en sus des limitations de pouvoirs imposées par les lois et règlements, le Directeur Général soumet à un accord préalable du Conseil d'Administration, les actions suivantes :

- Conclusion d'accords de prêts ou d'emprunt, facilités de paiement, sous quelque forme que ce soit et, plus généralement de tout contrat significatif avec des tiers impliquant un engagement financier supérieur à 100 millions de FCFA non prévu au budget ;

- Initiation de procédures judiciaires, abandon de créances ou transaction mettant fin à un litige, pour un montant supérieur à 50 millions de FCFA ;
- Le budget annuel dès lors qu'il est adopté, définit strictement le cadre d'action du Directeur Général qui :
 - ne peut engager, en cours d'exercice, des charges qui n'auraient pas été prévues, au-delà d'un montant de 50 millions de FCFA ou supérieures à 5% du poste budgétaire concerné ;
 - doit signaler au Conseil tout évènement susceptible de compromettre significativement le déroulement du budget adopté par le conseil.
- En matière de gestion des Ressources Humaines :
 - conclusion d'accords de prêts, facilités de paiement sous quelque forme que ce soit et, plus généralement, tout contrat significatif avec des employés impliquant un engagement financier supérieur à 10 millions de FCFA, non prévu au budget ou qui dépasse le budget ;

- octroi à des employés soit, d'un salaire brut annuel supérieur à 30 millions de FCFA, soit de conditions différentes de celles normalement en vigueur ;
- attribution à un cadre, d'une augmentation de salaire supérieure à 20% ou des augmentations successives conduisant à une augmentation supérieure à 20% sur une période de 12 mois ;
- toute décision d'augmentation collective des salariés ;
- toute décision de licenciement collectif, dès lors qu'elle concernera plus de 10 salariés.

Le Directeur Général représente la société dans ses rapports avec les tiers.

TITRE 2 : PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

I. DEFINITIONS, OBJECTIFS ET PRINCIPES DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE DE SAPH

Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques comprend un ensemble de moyens, de comportements, de procédures et d'actions, adaptés aux caractéristiques propres de SAPH, et qui :

- contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources,
- doit lui permettre de prendre en compte de manière appropriée les risques majeurs, de quelque nature qu'ils soient.

Le dispositif vise plus particulièrement à assurer :

- la conformité aux lois et règlements,
- l'application des instructions et orientations définies par le Conseil d'Administration et la Direction Générale,
- la fiabilité de l'information financière et des processus de contrôle interne qui la sous-tendent,
- l'efficacité et l'efficience des opérations, à travers le bon fonctionnement des processus internes de la société.

Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques de SAPH repose sur trois principaux piliers :

- la définition de la stratégie et des objectifs de la société,

- l'analyse des risques et la définition de plans d'actions, en vue d'apporter des réponses appropriées aux risques identifiés,

- la mise en place d'un dispositif de contrôle interne adéquat et en amélioration continue, permettant de faciliter l'atteinte des objectifs et de garantir la fiabilité de l'information, qu'elle soit stratégique, opérationnelle, financière ou liée à la conformité.

SAPH est nécessairement conduite à prendre des risques dans le cadre de ses activités, en vue d'atteindre ses objectifs. Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques mis en place, vise à faire en sorte que les risques soient correctement appréhendés et pris en connaissance de cause, conformément à la structure de gouvernance de la société.

Le dispositif de gestion des risques de la SAPH ne comporte pas une dimension exclusivement anxiogène, mais traduit également la recherche d'opportunités et la volonté de développer l'entreprise dans un environnement intrinsèquement soumis à divers aléas.

Le présent rapport est destiné à informer le marché et les investisseurs, du dispositif de contrôle interne et des risques majeurs de SAPH, sans toutefois porter atteinte aux intérêts légitimes de la société par la divulgation de certaines informations sensibles.

Les informations données dans ce rapport ne prétendent pas être exhaustives et ne couvrent pas l'ensemble des risques auxquels la société pourrait être confrontée dans le cadre de ses activités, mais uniquement les risques

spécifiques jugés les plus sensibles.

Dans des contextes internes et externes évolutifs et volatiles, il convient de préciser que la communication, telle que présentée dans ce rapport, correspond à la vision des risques et du contrôle interne à la clôture de l'exercice 2019.

II. PERIMETRE DU CONTROLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne de SAPH couvre toutes les opérations réalisées par la société, de quelque nature qu'elles soient. Il porte également sur la sauvegarde et la maîtrise de l'ensemble de la situation patrimoniale de la société.

III. DESCRIPTION DES ACTEURS ET DES SYSTEMES

Cette partie décrit la gouvernance mise en place pour assurer l'efficacité des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne, ainsi que l'organisation desdits systèmes. Cette description repose sur cinq composantes :

- L'organisation générale : une organisation comportant une définition claire des responsabilités, disposant

des ressources et des compétences adéquates, et s'appuyant sur des procédures, des systèmes d'information, des outils et des pratiques appropriés ;

- La diffusion en interne d'informations pertinentes, fiables, dont la connaissance permet à chacun d'exercer ses responsabilités ;
- Un système visant à recenser et analyser les principaux risques identifiables au regard des objectifs de la société, et à s'assurer de l'existence de procédures de gestion de ces risques ;
- Des activités de contrôle proportionnées aux enjeux de chaque processus, et conçues pour réduire les risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs de la société ;
- Une surveillance permanente du dispositif de contrôle interne, ainsi qu'un examen régulier de son fonctionnement.

Ces composantes sont détaillées dans le tableau ci-après :

Composantes du contrôle interne	Description des principales caractéristiques
Organisation générale	▪ Valeurs et Code de Conduite du Groupe SIFCA diffusés à tout le personnel et un Comité d'éthique opérationnel, ▪ Organigrammes et fiches de postes, revus et mis à jour régulièrement, ▪ Procédures de revue stratégique, de fixation d'objectifs et de suivi des réalisations, mises en œuvre chaque année. ▪ Plan de formation réalisé annuellement pour l'ensemble du personnel, avec un accent particulier sur les formations en management pour les cadres, ▪ Certification à la norme ISO 9001 version 2015, avec un système de management de la qualité opérationnel et une base documentaire des procédures en ligne et accessible à l'ensemble du personnel, ▪ Le pilotage des activités de la société avec le progiciel SAP, un système d'informations intégré couvrant tous les processus métiers et supports de l'entreprise, ▪ Un engagement fort de la Direction Générale en matière de Développement Durable, ▪ Un système de management participatif, mis en œuvre par la Direction Générale et qui s'appuie sur le travail en équipe et une communication interne performante.
Diffusion en interne d'informations pertinentes et fiables	▪ Budgets annuels, déclinés par processus et responsables budgétaires, et communiqués efficacement au sein de l'entreprise, ▪ Progiciel SAP permettant de communiquer au sein de la société une même information de pilotage et d'évaluation des performances, actualisée au quotidien, ▪ Etablissement et analyses mensuelles des états financiers, des suivis budgétaires et reportings opérationnels, en vue d'évaluer les performances et de prendre les actions d'amélioration nécessaires, ▪ Réunions mensuelles du comité de direction et réunions individuelles bimensuelles entre le DG et chaque Directeur, en vue d'assurer un pilotage efficace des activités de l'entreprise, ▪ Mise en œuvre de plusieurs outils d'amélioration continue, tels que les groupes de travail et les revues du système qualité ISO.
Processus de gestion des risques	▪ Définition d'une cartographie des risques en début d'année, conformément au budget et à la stratégie globale mise en œuvre, ▪ Mise à jour et suivi trimestriels des plans d'actions issus de la cartographie des risques, ▪ Suivi régulier des risques majeurs de l'activité par le comité de suivi lors de ses réunions mensuelles, ▪ Compte-rendu périodique des résultats de l'analyse des risques à la Direction Générale, au Comité d'Audit et au Conseil d'Administration.
Activités de contrôle	▪ Chaque Direction est responsable de s'assurer en permanence du respect des procédures en vigueur, ▪ Les rapports mensuels de suivi budgétaires permettent un contrôle permanent de l'atteinte des objectifs, avec une analyse approfondie des indicateurs et des écarts, ▪ Les groupes de travail, mis en place sur certains processus clés, évaluent en permanence l'efficacité des contrôles mis en œuvre sur ces processus et formulent des recommandations dans une démarche d'amélioration continue, ▪ Les réunions de comité de direction et les revues du DG avec chaque direction constituent des instances de contrôle de l'efficacité des actions mises en œuvre pour piloter les activités ; ▪ Le comité d'éthique s'assure du respect des valeurs et du code de conduite par l'ensemble du personnel.
Surveillance du dispositif de contrôle interne	▪ La Direction Audit Interne du Groupe SIFCA met en œuvre, de façon indépendante et objective, un plan d'audit interne annuel sur SAPH, établi conformément à la cartographie des risques. Les conclusions des travaux d'audit sont communiquées de façon équilibrée à la Direction Générale et au Comité d'audit ; ▪ Un suivi régulier de la mise en œuvre des recommandations d'audit interne formulées, est réalisé, avec un compte-rendu à la Direction Générale et au Comité d'audit ; ▪ Le Comité de suivi assure une surveillance des performances opérationnelles et financières de la société sur une base mensuelle ; ▪ Le Comité d'Audit se réunit au moins 3 fois dans l'année, en vue d'examiner les performances de la société, la gestion des risques, les états financiers et les processus associés, ainsi que les conclusions des activités d'audits internes et externes ; ▪ Le Conseil d'Administration assure la gouvernance du dispositif de contrôle interne.

IV. PRINCIPALES CONCLUSIONS DES ACTIVITES DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTROLE INTERNE AU TITRE DE L'EXERCICE 2019

La cartographie des risques de SAPH présente les mêmes tendances que l'exercice précédent. La synthèse des

activités de gestion des risques et de contrôle interne au titre de l'exercice 2019 se présente comme suit :

Intitulé du risque	Description succincte du risque	Principaux contrôles internes et plans d'actions mis en œuvre
Risques liés aux cours bas et volatiles du caoutchouc sur le marché international.	Ce risque décrit une situation de cours du caoutchouc bas et/ou volatiles sur le marché international. Un bas de cycle prolongé des cours du caoutchouc sur le marché international affecte durablement la rentabilité de la société, sa capacité à financer ses investissements et son exploitation, et à distribuer des dividendes.	Le plan d'actions de la société pour répondre à ce risque comprend les principales mesures ci-après : ▪ L'augmentation des capacités de production industrielle, en vue d'obtenir des économies d'échelle et de réduire l'impact des coûts fixes sur la performance de la société ; ▪ L'amélioration de la qualité des produits fabriqués, en vue de valoriser au mieux ces produits vis-à-vis des clients, et ainsi, d'accroître le chiffre d'affaire et les marges ; ▪ Le renforcement des outils de pilotage des investissements et de l'exploitation (politiques de financement, comptes d'exploitation par activité et par centre de profit, etc.) ; ▪ Une politique de réduction des coûts.
Risques liés au processus d'élaboration de l'information financière et à la fiabilité des états financiers.	Ce risque porte sur toute situation qui pourrait affecter la qualité du processus d'élaboration de l'information financière et la fiabilité des états financiers qui en résultent.	Ce risque est significativement réduit par les principaux contrôles internes ci-après : ▪ La gestion de l'information financière dans l'outil intégré SAP est satisfaisante : cela permet de garantir la fiabilité des données comptables et financières. ▪ Le support de la DSI du Groupe SIFCA est effectif, en cas d'incident sur le progiciel SAP. ▪ Les comptes sont clôturés et analysés mensuellement, ce qui permet de détecter d'éventuelles anomalies majeures et de les traiter en permanence avant les clôtures à fin juin et fin décembre. ▪ Un appui fonctionnel de la Direction Financière du Groupe SIFCA à la qualité de l'information financière est en place et opérationnel. ▪ Une revue des comptes est réalisée par le comité d'audit, au moins 3 fois par an. ▪ Le dispositif de renforcement de la qualité de l'information financière est en amélioration continue.
Risques liés à la conformité aux lois et règlements applicables aux activités de la société.	Il s'agit d'un risque de non-conformité à des lois et règlements applicables à la société.	Ce risque est couvert à travers les principaux contrôles suivants : ▪ L'existence d'un dispositif pour recueillir les évolutions en matière de lois et règlements (contrat avec un cabinet de veille, participation à des organisations professionnelles, etc.) ; ▪ La mise en place d'un dispositif de suivi de la conformité aux lois et règlements, intégré dans le périmètre de certification de la norme ISO 9001 version 2015 ; ▪ L'existence et l'opérationnalité de compétences juridiques et fiscales internes à SAPH, en vue de renforcer les activités de conformité aux lois et règlements au sein de la société ; ▪ L'appui technique des Directions Juridique et Fiscale du Groupe SIFCA dans la mise en œuvre des activités de conformité aux lois et règlements ; ▪ L'existence d'un comité de veille au niveau Groupe SIFCA, en vue de discuter des problématiques de conformité aux lois et règlements dans les entités, dont SAPH.
Risques liés aux achats de caoutchouc et aux évolutions relatives au secteur hévéa en Côte d'Ivoire.	Ce risque concerne toutes les situations qui pourraient impacter l'approvisionnement de la société en matières premières achetées en volumes, en qualité et à un coût de revient garantissant la rentabilité de l'activité.	Les principaux points de contrôle interne mis en œuvre concernant ce risque sont les suivants : ▪ Le suivi permanent des faits marquants du secteur, notamment la loi portant réforme de la filière, et les décisions légales et activités concernant les exportations de fonds de tasses ; ▪ L'augmentation des capacités d'usinage en vue d'accroître les parts de marché de la société sur les achats de caoutchoucs aux planteurs, et ainsi, de contribuer, en première ligne, à l'absorption totale de la production de caoutchouc par les usiniers en Côte d'Ivoire ; ▪ La mise en œuvre de procédures rigoureuses de gestion des achats, de suivi des freintes, de suivi du DRC et d'analyse des marges sur achats, en vue de garantir la rentabilité et la pérennité de cette activité dans un contexte de cours du SICOM bas ; ▪ La mise en œuvre de politique de couverture des achats contre les fluctuations de cours du SICOM, en vue de protéger la société contre d'éventuelles pertes pouvant résulter de chutes brutales des cours.

V. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2019 : PLAN DE RIPOSTE FACE A LA MALADIE A CORONAVIRUS (COVID-19)

• Objectifs du plan

- Le renforcement du dispositif de sécurité sanitaire,
- La prévention de la progression du COVID-19 au sein de SAPH,
- La prise en charge des cas suspects et le référencement des cas confirmés de COVID-19 vers les structures adaptées, en assurant la sécurité de la chaîne des intervenants,
- Le maintien des structures de production et du personnel actif le plus longtemps possible sur les unités agro-industrielles situées en dehors d'Abidjan.

• Description détaillée du plan

Les actions suivantes ont été mises en œuvre :

- L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de prévention au niveau du Groupe SIFCA,
- La diffusion de notes internes :
 - Suspension des déplacements professionnels,
 - Sensibilisation aux mesures de prévention,
 - Communication sur les impacts économiques,
 - Communication sur l'organisation des activités,
 - Communications mensuelles,
 - Revues de presse quotidiennes.
- Guide aux managers du Groupe SIFCA,
- Diffusion d'informations via les différents supports SIFCA : internet, mailing, newsletters, vidéos de sensibilisation, affiches, etc.
- Envoi d'un kit de communication aux médecins de l'entreprise et aux Unités Agro-Industrielles,
- Mise en place d'un Comité Santé Groupe SIFCA dédié au COVID-19,
- Mise en place de Comités COVID-19 sur les Unités Agro-Industrielles,
- Mise en place de brigades de vigilance sur les Unités Agro-Industrielles,
- Organisation des services :
 - Siège social Abidjan : télétravail (achats ordinateurs portables et data internet pour le personnel en télétravail), sensibilisation des fournisseurs et partenaires sur la nouvelle organisation de l'entreprise, mise en congés anticipés de certains agents, modification des horaires de travail, orientation vers clients locaux, identification des personnes à fragilité particulière.

- Unités Agro-Industrielles (UAI) : télétravail, réaménagement des horaires dans les usines voire arrêts en cas d'encombrements des magasins de produits finis, mise en congés de certains agents.
- Bureaux situés dans les villes de l'intérieur du pays en dehors des UAI : télétravail, mise en congés de certains agents.
- Contrôle aux accès des sites (température et enquêtes si nécessaire),
- Installation de dispositifs de lavage de mains,
- Mesures de confinement et de découragement des déplacements hors sites avec fiche d'accès/sortie,
- Application des mesures barrières/distanciation sociale (réunions virtuelles, désinfection, réaménagement des espaces communs, etc.),
- Application des mesures gouvernementales (couvre-feu, fermeture des lieux de culte, bars, restaurants, etc.),
- Renforcement des capacités des Services de Santé au Travail : formations du personnel soignant, médicaments et intrants (masques, gants, etc.), algorithmes de triage, salles d'isolement, etc.
- Aides aux communautés riveraines : dons et assistance (sensibilisations, patrouilles mixtes, échanges de bonnes pratiques, etc.)
- Organisation de formations à la fabrication de gel hydro alcoolique et de savon, et à la confection de masques pour les communautés riveraines des sites de Toupah, Bongo et Rapides-Grah.

• Impacts économiques de la crise sur les activités de SAPH

Les impacts économiques de la crise du COVID-19 sont en cours d'évaluation. Il est difficile, à ce stade, de les recenser de façon précise et exhaustive. Des plans d'actions sont mis en œuvre en permanence pour limiter et gérer les impacts identifiés de cette crise, au fur et à mesure qu'ils se produisent.

La description complète des impacts économiques de la crise du COVID-19 et des réponses apportées pour y faire face, sera réalisée dans le rapport de l'exercice 2020.

TITRE 3 : AUTRES INFORMATIONS

1. La détermination des rémunérations et avantages des mandataires sociaux

Le Conseil d'Administration fixe les modalités et le montant de la rémunération du Président du Conseil d'Administration. Le cas échéant, les avantages en nature qui lui sont attribués, sont fixés de la même manière.

Les principes et les règles arrêtés par le Conseil d'Administration, pour déterminer les rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux, sont basés sur des critères liés aux compétences, à l'expérience et aux responsabilités de chacun des mandataires sociaux.

2. Rémunération des mandataires sociaux

Les indemnités de fonctions allouées aux administrateurs et mandataires sociaux au cours de l'exercice 2019 s'élèvent à un total brut de FCFA 189 millions.

3. Participation des actionnaires aux Assemblées Générales

La participation des actionnaires aux Assemblées Générales est régie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur et applicables aux sociétés faisant appel public à l'épargne.

Le droit de participer aux Assemblées Générales est subordonné, pour chaque actionnaire, sur simple justification de son identité, à l'enregistrement comptable préalable de(s) action(s) à son nom ou à celui de l'intermédiaire inscrit pour son compte, soit dans le registre de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les registres de titres au porteur tenus par un intermédiaire habilité, au plus tard au troisième jour ouvrés précédant la réunion de l'Assemblée, à zéro heures, heures locales.

Toutefois, il faut être propriétaire de cinq (5) actions pour participer aux Assemblées Générales Ordinaires.

Tout actionnaire peut se faire représenter par un mandataire de son choix.

Le Président du Conseil d'Administration
Monsieur Jean-Louis BILLON

PROJET DE TEXTE DES RESOLUTIONS ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 OCTORE 2020

PREMIERE RESOLUTION APPROBATION DES ETATS FINANCIERS DE SYNTHESE ETABLIS SELON LE SYSCOHADA

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les états financiers établis selon le Syscohada, approuve les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils lui ont été présentés et qui se soldent par un **résultat bénéficiaire de 3 374 805 646 Francs CFA**.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est approuvée à

DEUXIEME RESOLUTION APPROBATION DES ETATS FINANCIERS ETABLIS SELON LES NORMES COMPTABLES INTERNATIONALES IFRS

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport complémentaire de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les états financiers de synthèse établis selon les normes comptables internationales IFRS pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve lesdits états financiers tels qu'ils lui ont été présentés et qui se soldent par un **résultat bénéficiaire de 3 404 045 541 Francs CFA**

Cette résolution est approuvée à

TROISIEME RESOLUTION APPROBATION DES CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaire aux comptes sur les conventions relevant des articles 438 et suivants de l'Acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, approuve les conventions qui y sont mentionnées conclues lors des exercices précédents et dont les effets se sont poursuivis durant l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est approuvée à

QUATRIEME RESOLUTION AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter en totalité le **résultat bénéficiaire** de l'exercice 2019, soit **3 374 805 646 FCFA**, en report à nouveau.

Le compte «**Report à nouveau**» dont le solde précédent était débiteur de 847 995 680 FCFA présentera suite à cette affectation un **nouveau solde créditeur de 2 526 809 966 Francs CFA**.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION INDEMNITES DE FONCTION AUX ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale, décide d'allouer aux Administrateurs, à titre d'indemnité de fonction pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, **un montant brut de 189 176 460 FCFA.**

SIXIEME RESOLUTION RENOUVELLEMENT DE MANDAT D'ADMINISTRATEURS

L'Assemblée générale, sur proposition du conseil, constatant que les mandats de 4 administrateurs arrivent ce jour à expiration, décide de renouveler pour une durée de (6) années qui expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026, les mandats de :

- MICHELIN FINANCE Luxembourg S.A.R.L. représentée par M. Thierry SERRES
- Maurice YAPO BOTOH
- Bertrand VIGNES
- Alassane DOUMBIA

Cette résolution est approuvée à

SEPTIEME RESOLUTION POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal des délibérations de la présente Assemblée Générale à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales requises.

Cette résolution est approuvée à



Siège social : Immeuble Ex SIT,
Rue des Galions zone portuaire
01 BP 1322 Abidjan 01
Tél : + (225) 21 75 76 76
Fax : + (225) 21 75 76 40
: + (225) 21 75 76 42
: + (225) 21 75 76 43
E-mail : communication@sifca.ci

